

Gazette officielle du Québec

922-15

Partie 1

Avis
juridiques

120^e année

26 mars

1988

No 13

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

120^e année
26 mars 1988
No 13

Sommaire

Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'
Assurance-récolte, Loi sur l'
Avis divers
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Compagnies, Loi sur les
Compagnies étrangères, Loi sur les
Compagnies minières, Loi sur les
Curatelle publique, Loi sur la
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les
Inspecteur général des institutions financières
Liquidation des compagnies, Loi sur la
Ministères, Avis concernant les
Projet de loi d'intérêt privé, Avis de présentation d'un
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les
Services de santé et les services sociaux, Loi sur les
Syndicats professionnels, Loi sur les
Ventes par shérif
Ventes pour taxes, avis de publication

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde

publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,70 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Division de la Gazette officielle
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 643-1328

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Ministère des Communications
Service des abonnements
531, rue Deslauriers
Saint-Laurent H4N 1W2
Téléphone: (514) 337-8361

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

M.R.C. D'ABITIBI (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	1075
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	1075
M.R.C. DE DENIS-RIVERIN (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	1075
M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	1075
M.R.C. DE LA NOUVELLE-BEAUCE (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	1075
M.R.C. DE PORTNEUF (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	1075
M.R.C. DE ROUYN-NORANDA (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	1075
M.R.C. DES CHUTES-DE LA CHAUDIÈRE (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	1075
M.R.C. DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	1076
M.R.C. DES PAYS-D'EN-HAUT (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	1076
M.R.C. DU DOMAINE-DU-ROY (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	1076
PAROISSE DE SAINT-ALEXANDRE (<i>Requête</i>)	1076
VILLAGE DE SAINT-ALEXANDRE (<i>Requête</i>)	1076

ASSURANCE-RÉCOLTE — LOI SUR L'

PROGRAMME D'ASSURANCE DES LÉGUMES DE TRANSFORMATION (<i>Pris unitaires, taux de cotisation et taux d'escompte</i>)	1078
--	------

AVIS DIVERS

CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE BUCKLAND, NUMÉRO 9651	1084
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE LAMBTON, NUMÉRO 9569	1084
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE QUÉBEC CENTRAL (<i>Assemblée</i>)	1084
LA SAUVEGARDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE (<i>Projet de loi privée</i>)	1084
MUNICIPALITÉ DE HATLEY, PARTIE OUEST (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i>)	1085
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-DESCHAMBAULT (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i>)	1085
SUCCESSION JEAN-RENÉ BERTHELOT (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	1085
SUCCESSION DONALD WILLIAM SCOTT (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	1085
SUCCESSION MARCEL ROBERT (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	1085
VILLE DE RIMOUSKI (<i>Rachats d'obligations</i>)	1086
VILLE DE ROSEMÈRE (<i>Rues et ruelles</i>)	1086
VILLE DE VICTORIAVILLE (<i>Rachats d'obligations</i>)	1089

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Annie Chon	1089
Ariel Guy Seynett	1089
Inaki Anastasio Loiaz	1089
Josée Dumoulin	1089
Joseph Daniel Gaétan Blanchard	1089
Joseph Edmond Napoléon Paul Mainville	1090
Joseph Jean-Marie Sylvain Boulay	1090
Joseph Milton Ernest Mainwaring	1090
Joseph Richard Jacques Robert Thibault	1090
Joseph Zéno Clément Gérard Garneau	1090
Julien Pierre-Paul	1090
Kathy Chon	1090
Marie Alma Aline Linda Pelletier	1090
Marie France Thérèse Béatrice Plourde	1091
Marie Jeanne Éliane Tremblay	1091
Marie Jeannette Armande Christine Perreault	1091
Marie Nicole Pascale Daigle	1091
Marie Yvette Thérèse Luce Leclerc	1091
Mike Mahmoud Nakib	1091
Mirek Henry Boyd	1091
Patricia Ann Tétrault	1091
Roland Jude Julien Rochefort	1091
Saifong Chon	1092
Simon Dang Tuan Tran	1092
Stefanny Ngoc Tran Tran	1092
Thomas Thang Dinh Tran	1092
Valérie Ngoc Tuyen Tran	1092
Vien Sonh Chon	1092
Vlad Prince	1092

DEMANDES

Anne Reboux	1093
Anne-Carine Ouellet	1093
Audette Beauséjour	1093
Barry Stephen Yudovitch	1093
Benjamin Robert Dubrofsky	1093
Claudette Cauchon	1093
Conrad Clairoux	1093
Emma Raymond	1093
Estelle Trudel Morin	1094
Gisselle Maltais	1094
Irénée Tremblay	1094
Jean Paul Arthur Leal-Provencher	1094
Jean-Claude Dagenais	1094
Jean-Paul Carter	1094
Joseph Alfred Rambhajan	1094
Joseph André Rémi LeMay	1094
Joseph Anselme dit Huot	1095
Joseph Émile Louis Michel Mailloux	1095
Joseph Roger Michel Paiement	1095
Margaret Doras Wilbur	1095
Marie Cécile Louise Lalancette	1095
Marie Françoise Ghislaine Therrien	1095
Marie Georgette Nicole Fortier	1095
Marie Lucinda Provencher	1096
Marie Paule Victoire Paillet	1096
Marie Yvonne Aurore Manon Chénier	1096
Montserrat Josefina Rossetti	1096
Paquerette Allard	1096

Pierre Gignac	1096	LA BOUTIQUE DU PRO DE ST-MICHEL INC.	1159
Roxana Antonela Sabareanu	1096	LAITERIE ETCHEMIN INC.	1159
Stella Lizette Dionne	1096	LE CENTRE D'ART LE LOUQUE INC.	1159
Steven Carl Dubrofsky	1097	LE REGROUPEMENT DE LA PERSONNE AVEUGLE	
Steven Gagnon	1097	HANDICAPÉE VISUELLE DE JONQUIÈRE	1159
Thelma Ina Lillian Price	1097	LES ARMOIRES B.T. INC.	1159
Yves Landry-Bergeron	1097	LES CHAMPS D'ÉTÉ LTÉE	1159
		LES ENTREPRISES BRISSETTE & GOULET INC.	1159
		LES ENTREPRISES GOSSELIN-COUDÉ INC.	1160
		LES ENTREPRISES J.-D. QUESNEL, LTÉE	1160
		LES INDUSTRIES LAFRENIÈRE INC.	1160
		MALOFILM DISTRIBUTION INC.	1160
		MOTEL CASSE-CROÛTE	1160
		PROJET TOURISTIQUE VALLEYFIELD INC.	1160
		PROJETS BEAUX ARTS INC.	1160
		SECÉTARIAT BÉNÉVOLE INC.	1160
		SOCIÉTÉ DE GESTION DES INFRASTRUCTURES DE	
		BOÈTE ET DE GLACE INC.	1161
		VALEXPORT INC.	1161
COMPAGNIES (PARTIE I) — LOI SUR LES		COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR	
		LES	
LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	1098	CHANGEMENTS	1161
COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES		PERMIS DE FAIRE AFFAIRES	1162
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION	1098	COMPAGNIES MINIÈRES — LOI SUR LES	
GROUPE CONSEIL HYDRO RESSOURCES INC.			
(Erratum)	1181	AVIS DIVERS	
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION	1133	PARKLANE TECHNOLOGIES INC. (Autorisation)	1162
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION	1135	CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA	
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION	1136	AVIS DE QUALITÉ	
COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES		Antoine Lecours	1162
		Laurier Lapointe	1162
LETTRES PATENTES	1145	Pierre Clocher	1163
LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	1150	Robert J. Moran	1163
COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES		Roger Toupin	1163
		Tillie Pessin-Rocke	1163
CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)	1152	DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET	
CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL —		SOCIÉTÉS — LOI SUR LES	
ÉTABLISSEMENT OU (Article 32)	1152	FORMATION	
CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS		GESTION BÉLANGER, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1164
(Article 87)	1154	GESTION D.V.M., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1164
DISSOLUTION (Article 28)	1154	INVESTISSEMENTS ÉLYZÉES, SOCIÉTÉ EN	
		COMMANDITE	1164
DISSOLUTION — DEMANDES DE		INVESTISSEMENTS PLUS, SOCIÉTÉ EN	
2166-3430 QUÉBEC INC.	1156	COMMANDITE	1164
2416-6894 QUÉBEC INC.	1156	LE 779-781 D'AIGUILLON, SOCIÉTÉ EN	
2534-0985 QUÉBEC INC.	1156	COMMANDITE	1164
ALUMINIUM A. & D. VALCOURT INC.	1156	LES RÉSIDENCES DE LA ROSE AUX BOIS, SOCIÉTÉ	
ARCADES D'AMUSEMENT D.R. LTÉE	1156	EN COMMANDITE	1164
CENTRE HIPPIQUE L'ÉTRIER INC.	1157	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE BRABANT	1164
CHORALE CHANTE LA JOIE	1157	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DU GROUPE VIOR	
CLUB DE VOILE DU LAC ST-MATHIEU INC.	1157	MAZARIN	1164
CLUB PLAISANCE	1157	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GALICO	1164
COMITÉ DES LOCATAIRES DE BASILE ROUTHIER	1157	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE L'EXCEL	1164
COMPAGNIE DE COMÉDIE MUSICALE DE		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NOVAPRO	1164
MONTRÉAL (1987) INC. (Erratum)	1181	SOCOLAC, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ENR.	1165
DISTRIBUTION JEAN MARIE ST JACQUES INC.	1157		
EMBALLAGE & DÉMÈNAGEMENT INTERNATIONAL			
INC.	1157		
ERNEST MARC FORTIN INC.	1157		
ÉTOILE DISTRIBUTION VIDÉO ENR.	1158		
FRED BROOMER INC.	1158		
GEOFFRION, LECLERC ONTARIO LTÉE	1158		
GEORGETTE LAROUCHE INC.	1158		
GESTIONS BARRY THOMSON INC.	1158		
HEBERCO LTÉE	1158		
INVESTMENTS CONFEDERATION LIMITED	1158		

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET LES SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE — LOI SUR LES

CAPITAL TRUST CORPORATION (*Avis d'intention de
constitution*) 1165

CORPORATION TRUST CAPITAL (*Avis d'intention de
constitution*) 1165

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

IFAXCO INC. (*Dissolution*) 1166

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN (*Erratum*) 1181
VILLE DE TÉMISCAMING (*Lettres patentes*) 1166

ÉNERGIE ET RESSOURCES

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

INTERDICTION D'ALIÉNER ENTRE VIFS LES LOTS
VISÉS AU PRÉSENT ARRÊTÉ POUR LA PÉRIODE
FIXÉE 1168

CADASTRES

DIVISION D'ENREGISTREMENT DE BAGOT 1169

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN

VILLE DE MONTRÉAL 1169

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE) 1170

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES
MERCIER-EST/ANJOU (*L.P.*) 1170

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE/MONTRÉAL-OUEST (*L.P.*) 1171

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

LE SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS ET
TRAVAILLEUSES DES PÂTES ET PAPIERS DE
KÉNOGAMI INC. (*Changement de nom*) 1171

VENTES PAR SHÉRIF

BEAUCE

OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC c.
DROUIN 1171

BEAUHARNOIS

CHARLEBOIS *ET AL.* c. CHARLEBOIS 1172
COMPAGNIE TRUST ROYAL (MASTER CARD) c.
WHITEWAY 1173

FRONTENAC

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. GOSSELIN *ET*
AL. 1173
VILLE DE BLACK LAKE c. LESSARD 1174

GASPÉ

CAISSE POPULAIRE DE HAVRE-AUX-MAISONS c.
M.E. & C. RICHARD INC. 1175

JOLIETTE

CAISSE POPULAIRE DE MAISONNEUVE c. LEBLANC
ET AL. (*Erratum*) 1175
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT c. DEPATIE 1181
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT c. LES HÉRITIERS
DE FEU J.-MAX RUSSELLS 1176

QUÉBEC

REVENU CANADA IMPÔT c. GAUDREAU 1177
REVENU CANADA IMPÔT c. SOCIÉTÉ DE GESTION
BEAUPHARE INC. 1177

RICHELIEU

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU
TRAVAIL c. MÉCANIQUE TRÉCEL LTÉE 1177
COMMISSION SCOLAIRE TRACY c. JOHN
KUZMOCHKA *ET AL.* 1178

SAINT-AURICE

VILLE DE GRAND-MÈRE c. LAFORME 1178

TERREBONNE

LALONGE c. RIOUX 1179

TROIS-RIVIÈRES

CAISSE POPULAIRE DE LOUISEVILLE c. 2160-5498
QUÉBEC INC. 1180

VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

M.R.C. DE FRANCHEVILLE 1181
VILLE DE CHIBOUGAMAU 1181

AVIS JURIDIQUES

**Aménagement et l'urbanisme —
Loi sur l'****Municipalité régionale de comté d'Abitibi**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 21 juin 1988 à la municipalité régionale de comté d'Abitibi afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 16 mars 1988

Le ministre des Affaires municipales,
393 ANDRÉ BOURBEAU

Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 22 juin 1988, à la municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 15 mars 1988

Le ministre des Affaires municipales,
393 ANDRÉ BOURBEAU

Municipalité régionale de comté de Denis-Riverin

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 22 juin 1988, à la municipalité régionale de comté de Denis-Riverin afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 15 mars 1988

Le ministre des Affaires municipales,
393 ANDRÉ BOURBEAU

**Municipalité régionale de comté La
Haute-Côte-Nord**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 22 juin 1988, à la municipalité régionale de comté La Haute-Côte-Nord afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 16 mars 1988

Le ministre des Affaires municipales,
393 ANDRÉ BOURBEAU

**Municipalité régionale de comté de La
Nouvelle-Beauce**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 22 juin 1988, à la municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 15 mars 1988

Le ministre des Affaires municipales,
393 ANDRÉ BOURBEAU

Municipalité régionale de comté de Portneuf

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 21 juin 1988, à la municipalité régionale de comté de Portneuf afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 16 mars 1988

Le ministre des Affaires municipales,
393 ANDRÉ BOURBEAU

Municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 21 juin 1988, à la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 16 mars 1988

Le ministre des Affaires municipales,
393 ANDRÉ BOURBEAU

**Municipalité régionale de comté des
Chutes-de-la-Chaudière**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 22 juin 1988, à la municipalité

régionale de comté des Chutes-de-la-Chaudière afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 16 mars 1988

393 *Le ministre des Affaires municipales,*
ANDRÉ BOURBEAU

**Municipalité régionale de comté des
Jardins-de-Napierville**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 22 mai 1988, à la municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 15 mars 1988

393 *Le ministre des Affaires municipales,*
ANDRÉ BOURBEAU

Municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 21 juin 1988, à la municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 16 mars 1988

393 *Le ministre des Affaires municipales,*
ANDRÉ BOURBEAU

**Municipalité régionale de comté du
Domaine-du-Roy**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 21 juin 1988, à la municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 16 mars 1988

393 *Le ministre des Affaires municipales,*
ANDRÉ BOURBEAU

**Village de Saint-Alexandre
et
Paroisse de Saint-Alexandre**

Avis est, par les présentes, donné que le Conseil de la municipalité du village de Saint-Alexandre et le Conseil de la paroisse de Saint-Alexandre ont adopté, à la majorité de leurs membres, des règlements, soit le Règlement numéro 99 de la municipalité du village de Saint-Alexandre et le Règlement numéro 107 de la paroisse de Saint-Alexandre, autorisant ces municipalités à présenter une requête au gouvernement pour regrouper les municipalités du village de Saint-Alexandre et de la paroisse de Saint-Alexandre et créer la nouvelle municipalité de Saint-Alexandre aux conditions suivantes:

1. Le nom de la nouvelle municipalité est « Municipalité de Saint-Alexandre ».

2. Le territoire de la nouvelle municipalité est celui déterminé par la description technique des limites territoriales en date du 25 juin 1987, préparée par monsieur Marcel Denicourt, arpenteur-géomètre. La description technique des limites territoriales est annexée à la présente requête pour en faire partie comme si elle était ici au long produite.

3. La nouvelle municipalité est régie par le Code municipal.

4. Un Conseil provisoire sera en poste jusqu'à la première élection générale. Il sera composé de tous les membres du Conseil de l'ex-municipalité du village de Saint-Alexandre et de l'ex-municipalité de la paroisse de Saint-Alexandre. Le quorum y sera de huit (8) membres. Les deux maires actuels alterneront comme maire et maire suppléant du Conseil provisoire pour deux (2) périodes égales. Un tirage au sort, lors de la première assemblée du Conseil provisoire, déterminera l'ordre dans lequel les deux maires exerceront leur rôle de maire et maire suppléant du Conseil provisoire.

5. La première assemblée du Conseil provisoire sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes sans autre avis de convocation; elle aura lieu à 20 heures à la salle publique de l'ex-municipalité du village de Saint-Alexandre sans avis de convocation.

6. Si les lettres patentes entrent en vigueur avant le 1^{er} octobre 1988, la première élection générale aura lieu le premier dimanche de novembre 1988.

Si les lettres patentes entrent en vigueur après le 1^{er} octobre 1988, la première élection générale aura lieu le premier dimanche du troisième mois suivant le mois de l'entrée en vigueur des lettres patentes. Dans le cas où

le troisième mois est le mois de janvier, l'élection générale est reportée au premier dimanche du mois suivant.

La deuxième élection générale aura lieu le 1^{er} dimanche de novembre 1990.

Le Conseil de la nouvelle municipalité sera formé d'un maire et de six (6) conseillers.

7. Pour la première élection générale seulement, seules peuvent être éligibles aux sièges 2, 4 et 6 les personnes qui le seraient en vertu de la loi, si cette élection était une élection des membres du Conseil de l'ex-municipalité du village de Saint-Alexandre, et seules peuvent être éligibles aux sièges 1, 3 et 5 les personnes qui le seraient en vertu de la loi, si cette élection était une élection des membres du Conseil de l'ex-municipalité de la paroisse de Saint-Alexandre.

8. La secrétaire-trésorière de l'ex-municipalité de la paroisse de Saint-Alexandre devient la secrétaire-trésorière de la nouvelle municipalité.

9. Les surplus accumulés par les anciennes municipalités, au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes seront utilisés pour des travaux sur leur territoire respectif.

10. Toute dette qui pourrait survenir à la suite d'une poursuite judiciaire pour un ou des actes posés par une des anciennes municipalités reste à la charge de l'ensemble des contribuables de cette ancienne municipalité.

11. Un inventaire sera fait de tous les documents (règlements, procès-verbaux, rôle d'évaluation, photographies, permis de construction, cartes, plans, rapports et autres) produits ou reçus par les anciennes municipalités fusionnées sous la direction du secrétaire-trésorier dans les six (6) mois qui suivent la publication des lettres patentes à la *Gazette officielle du Québec*.

12. La nouvelle municipalité succède aux droits, aux obligations et charges des ex-municipalités; elle devient, sans reprise d'instance, partie à toute instance aux lieu et place des municipalités intéressées. Les règlements, résolutions, procès-verbaux, rôle d'évaluation, rôle de perception et autres actes de chacune des municipalités requérantes demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits, jusqu'à ce qu'ils soient amendés, annulés et abrogés par le Conseil de la nouvelle municipalité.

13. Tous les biens mobiliers et immobiliers appartenant à chacune des municipalités requérantes deviendront la propriété de la nouvelle municipalité.

14. Les fonctionnaires et employés des ex-municipalités deviennent les employés de la nouvelle municipalité dans le respect de leur ancienneté et de leur contrat salarial respectif et ils demeurent en fonction jusqu'à leur démission, leur retraite ou leur renvoi pour cause.

15. Jusqu'à ce que le Conseil de la nouvelle municipalité en décide autrement par règlement conformément à l'article 1077 du Code municipal, la dette décrétée par le Règlement d'emprunt numéro 69 décrété par l'ex-municipalité de la paroisse de Saint-Alexandre demeure à la charge de cette ex-municipalité.

Le Règlement numéro 73 concernant la taxation spéciale de l'électricité de l'ex-municipalité de la paroisse de Saint-Alexandre est aboli à compter de la date d'entrée en vigueur des lettres patentes.

16. Les ententes intermunicipales entre les ex-municipalités du village et de la paroisse de Saint-Alexandre sur le service des loisirs, sur la protection contre l'incendie et sur l'inspecteur municipal cesseront d'exister à compter de la date d'entrée en vigueur des lettres patentes de la nouvelle municipalité regroupée.

17. Est incorporé à la nouvelle municipalité à compter de la date d'entrée en vigueur des lettres patentes de la nouvelle municipalité regroupée, un office municipal sous le nom de « Office municipal d'habitation de Saint-Alexandre SD ».

Cet office municipal succède à l'Office municipal d'habitation de Saint-Alexandre V, lequel est éteint. Les troisième et quatrième alinéas de l'article 58 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8) s'appliquent à l'Office municipal d'habitation de Saint-Alexandre SD comme s'ils étaient constitués par les lettres patentes en vertu de l'article 57 de cette loi.

Les membres de l'Office seront les membres en fonction de l'ancien Office au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes.

18. La subvention PAFREM sera appliquée seulement à l'ex-municipalité de la paroisse de Saint-Alexandre.

19. La nouvelle municipalité devient effective conformément à la loi.

Description technique

Description technique des municipalités du village de Saint-Alexandre et de la paroisse de Saint-Alexandre.

Un territoire situé dans le cadastre de la paroisse de Saint-Alexandre, division d'enregistrement d'Iberville, comprenant tous les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures, ainsi que les chemins,

rues, ruelles, emprises de chemin de fer, rivières, lacs, cours d'eau ou parties d'iceux, renfermés dans les limites suivantes, à savoir: commençant au point d'intersection de la ligne sud-ouest et nord-ouest du lot 353; de là, passant successivement par les lignes et démarcations suivantes: ladite ligne nord-ouest du lot 353; la ligne nord-ouest des lots 115, 114 et 499; la ligne nord-est des lots 114, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138 et 139 partiellement; la ligne ouest des lots 113, 112, 111, 110, 109; partiellement la ligne nord-est du lot 109; la ligne ouest des lots 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1; la ligne nord-est des lots 1 et 22; partiellement la ligne est du lot 22; la ligne nord-est des lots 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 36, 38, 39, 40 et 41; la ligne est du lot 41 et son prolongement vers le sud jusqu'à la limite sud-ouest du chemin rang Kempt; le côté sud-ouest du rang Kempt; la ligne sud-est du lot 92; partiellement la ligne nord-est du lot 209 et les lignes nord-est des lots 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224 et 225; la ligne sud-est des lots 225 et 226; partiellement la ligne nord-est du lot 475; la ligne nord-est des lots 476, 477, 478 et 480; la ligne est des lots 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497 et 498; la ligne sud des lots 498 et 464; la ligne ouest des lots 464, 463, 461, 460, 459, 458, 457, 456, 455, 454, 453, 452, 451, 450, 449, 448, 447, 446, 445, 444, 443, 442, 441, 440, 438, 436, 435 et 434; la ligne sud des lots 392 et 391; la ligne ouest des lots 391, 390, 389, 379, 378, 364, 363, 362, 361, 355 et 354; partiellement la ligne sud-ouest du lot 346; la ligne sud-ouest des lots 347, 348, 349, 350, 351, 352 et 353 jusqu'au point de départ. Lequel territoire a être érigé en une municipalité, sous le nom de Saint-Alexandre, provenant du regroupement des municipalités du village et de la paroisse de Saint-Alexandre, municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu.

Iberville, le 25 juin 1987

Minute: 2514

L'arpenteur-géomètre,
MARCEL DENICOURT

Prenez avis que toute personne domiciliée sur le territoire des municipalités concernées par la requête en regroupement, tout propriétaire d'un immeuble situé dans ces municipalités au sens de la Loi sur la fiscalité municipale ainsi que tout occupant d'une place d'affaires située dans ces municipalités au sens de la même loi peuvent s'opposer au principe du regroupement ou aux modalités de la requête conjointe dans les trente (30) jours qui suivent la date de la dernière parution

dans un journal du présent avis et peuvent faire connaître les motifs de leur opposition en s'adressant par écrit à la Commission municipale du Québec.

On peut prendre connaissance et obtenir copie du texte de la requête conjointe aux secrétariats des municipalités du village et de la paroisse de Saint-Alexandre.

*La secrétaire-trésorière
de la municipalité de la paroisse
de Saint-Alexandre.*
MARYSE BOUCHER

55378

Assurance-récolte — Loi sur l'

Programme d'assurance des légumes de transformation

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., c. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1988, les prix unitaires, les taux de cotisation et taux d'escompte suivants:

1. Prix unitaires:

a) pour les pois ridés et non ridés, le prix unitaire correspond au revenu net moyen perçu par le producteur au cours des années antérieures. En l'absence de données concernant le revenu net moyen des années antérieures, le prix unitaire sera déterminé par la Régie.

b) pour les haricots jaunes:

Option 1: 154 \$/tonne métrique

Option 2: 123 \$/tonne métrique

Option 3: 92 \$/tonne métrique

c) pour les haricots verts:

Option 1: 144 \$/tonne métrique

Option 2: 115 \$/tonne métrique

Option 3: 86 \$/tonne métrique

d) pour le maïs sucré:

Option 1: 66 \$/tonne métrique

Option 2: 53 \$/tonne métrique

Option 3: 40 \$/tonne métrique

2. Taux de cotisation (applicables à la valeur assurée):

a) pour les pois ridés:

i. pour les nouveaux assurés: 7,00 %

- ii. pour les anciens assurés: le taux de cotisation est fonction de l'indice de perte et des années d'expérience, selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
0,00-0,10	6,94	6,86	6,77	6,69	6,61	6,53	6,47	6,41
0,11-0,40	6,99	6,95	6,90	6,86	6,81	6,77	6,74	6,71
0,41-0,70	7,03	7,04	7,05	7,06	7,07	7,08	7,09	7,10
0,71-1,00	7,09	7,14	7,20	7,26	7,32	7,38	7,43	7,48
1,01-1,25	7,17	7,24	7,34	7,45	7,55	7,65	7,75	7,85
1,26-1,50	7,27	7,36	7,46	7,60	7,75	7,89	8,03	8,17
1,51-2,00	7,38	7,48	7,65	7,85	8,06	8,23	8,40	8,57
2,01-3,00	7,50	7,69	8,02	8,35	8,68	9,01	9,33	9,65
3,01-4,00	7,70	8,03	8,51	9,01	9,50	9,94	10,41	10,88
4,01-5,00	8,04	8,53	9,04	9,54	9,99	10,50	11,60	12,72
5,01-7,00	8,54	9,06	9,57	10,03	10,55	11,69	13,44	15,19
7,01- et +	9,07	9,59	10,06	10,59	11,74	13,53	15,92	18,32

Indice de perte	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans
0,00-0,10	6,35	6,29	6,23	6,19	6,15	6,11	6,07
0,11-0,40	6,68	6,65	6,62	6,59	6,56	6,53	6,50
0,41-0,70	7,11	7,12	7,13	7,14	7,15	7,16	7,17
0,71-1,00	7,53	7,58	7,63	7,68	7,73	7,78	7,83
1,01-1,25	7,95	8,05	8,15	8,25	8,35	8,45	8,55
1,26-1,50	8,31	8,45	8,59	8,73	8,87	9,01	9,15
1,51-2,00	8,74	8,91	9,08	9,25	9,42	9,59	9,77
2,01-3,00	9,98	10,30	10,62	10,94	11,26	11,58	11,90
3,01-4,00	11,35	11,82	12,29	12,77	13,24	13,71	14,18
4,01-5,00	13,83	14,94	16,06	17,17	18,29	19,40	20,51
5,01-7,00	16,95	18,71	20,46	22,22	23,98	25,73	27,49
7,01- et +	20,71	23,11	25,51	27,91	30,31	32,71	35,11

b) pour les pois non ridés:

- i. pour les nouveaux assurés: 8,50 %
- ii. pour les anciens assurés: le taux de cotisation est fonction de l'indice de perte et des années d'expérience, selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
0,00-0,10	8,42	8,32	8,22	8,12	8,02	7,92	7,82	7,72
0,11-0,40	8,47	8,43	8,37	8,32	8,27	8,22	8,18	8,14
0,41-0,70	8,53	8,54	8,55	8,56	8,57	8,58	8,59	8,60
0,71-1,00	8,59	8,67	8,74	8,81	8,88	8,95	9,02	9,09
1,01-1,25	8,70	8,78	8,91	9,02	9,16	9,30	9,44	9,58
1,26-1,50	8,81	8,93	9,05	9,23	9,40	9,57	9,77	9,97
1,51-2,00	8,95	9,07	9,28	9,53	9,78	10,03	10,28	10,53
2,01-3,00	9,09	9,33	9,73	10,13	10,53	10,93	11,33	11,73
3,01-4,00	9,34	9,74	10,33	10,93	11,53	12,03	12,54	13,04
4,01-5,00	9,75	10,35	10,96	11,57	12,08	12,74	13,44	14,14
5,01-7,00	10,36	10,98	11,60	12,13	12,79	13,64	14,54	15,44
7,01- et +	10,99	11,62	12,16	12,83	13,69	14,74	15,85	16,95

Indice de perte	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans
0,00-0,10	7,62	7,52	7,42	7,32	7,22	7,12	7,02
0,11-0,40	8,10	8,06	8,02	7,98	7,94	7,90	7,86
0,41-0,70	8,61	8,62	8,63	8,64	8,66	8,67	8,68
0,71-1,00	9,16	9,23	9,30	9,37	9,44	9,51	9,58
1,01-1,25	9,72	9,86	10,00	10,14	10,28	10,42	10,56
1,26-1,50	10,17	10,37	10,57	10,77	10,97	11,17	11,37
1,51-2,00	10,78	11,03	11,28	11,53	11,78	12,03	12,29
2,01-3,00	12,14	12,54	12,94	13,34	13,74	14,14	14,54
3,01-4,00	13,54	14,04	14,54	15,04	15,54	16,05	16,55
4,01-5,00	14,84	15,54	16,25	16,95	17,65	18,35	19,06
5,01-7,00	16,35	17,25	18,15	19,06	19,96	20,66	21,36
7,01- et +	18,05	19,16	20,26	21,36	22,26	22,97	23,67

c) pour les haricots jaunes:

- i. pour les nouveaux assurés: 6,00 %
- ii. pour les anciens assurés: le taux de cotisation est fonction de l'indice de perte et des années d'expérience, selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
0,00-0,10	6,00	5,88	5,75	5,63	5,51	5,38	5,25	5,13
0,11-0,40	6,05	6,03	6,01	5,99	5,97	5,95	5,93	5,91
0,41-0,70	6,10	6,19	6,28	6,37	6,46	6,55	6,65	6,75
0,71-1,00	6,25	6,50	6,76	7,01	7,26	7,51	7,76	8,02
1,01-1,25	6,55	6,90	7,23	7,57	7,92	8,25	8,59	8,92
1,26-1,50	7,06	7,47	7,89	8,31	8,73	9,15	9,57	9,98
1,51-2,00	7,56	7,97	8,52	9,14	9,84	10,53	11,22	11,63
2,01-3,00	8,07	8,62	9,33	10,19	11,24	12,28	13,11	13,51
3,01-4,00	8,67	9,43	10,39	11,60	12,81	13,51	13,91	14,32
4,01-5,00	9,48	10,49	11,70	12,86	13,56	14,02	14,62	15,38
5,01-7,00	10,54	11,80	12,96	13,61	14,07	14,72	15,68	16,79
7,01- et +	11,85	13,06	13,71	14,12	14,77	15,78	17,09	18,55

Indice de perte	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans
0,00-0,10	5,01	4,89	4,76	4,64	4,52	4,40	4,28
0,11-0,40	5,89	5,87	5,85	5,83	5,81	5,79	5,77
0,41-0,70	6,84	6,93	7,02	7,11	7,20	7,29	7,38
0,71-1,00	8,27	8,52	8,77	9,02	9,28	9,53	9,78
1,01-1,25	9,27	9,61	10,94	10,28	10,63	10,97	11,31
1,26-1,50	10,41	10,82	11,24	11,66	12,08	12,50	12,93
1,51-2,00	12,03	12,43	12,84	13,24	13,64	14,05	14,45
2,01-3,00	13,91	14,32	14,72	15,12	15,53	15,93	16,33
3,01-4,00	14,72	15,12	15,53	15,93	16,33	16,74	17,14
4,01-5,00	16,13	16,89	17,65	18,40	19,16	19,91	20,67
5,01-7,00	17,90	19,01	20,12	21,22	22,23	23,44	24,55
7,01- et +	20,01	21,48	22,94	24,40	25,86	27,32	28,79

d) pour les haricots verts:

i. pour les nouveaux assurés: 6,50 %

ii. pour les anciens assurés: le taux de cotisation est fonction de l'indice de perte et des années d'expérience, selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
0,00-0,10	5,45	5,35	5,30	5,25	5,20	5,15	5,10	5,00
0,11-0,40	5,55	5,48	5,47	5,45	5,43	5,41	5,39	5,37
0,41-0,70	6,07	6,12	6,23	6,34	6,46	6,57	6,67	6,76
0,71-1,00	6,28	6,41	6,64	6,87	7,11	7,33	7,37	7,59
1,01-1,25	6,66	6,94	7,23	7,51	7,79	8,07	8,16	8,24
1,26-1,50	6,97	7,24	7,59	7,95	8,31	8,67	8,88	9,10
1,51-2,00	7,25	7,63	8,16	8,69	9,22	9,75	10,05	10,36
2,01-3,00	7,64	8,23	9,10	9,97	10,83	11,70	11,96	12,22
3,01-4,00	8,24	9,21	10,08	10,94	11,81	12,68	13,48	14,17
4,01-5,00	9,22	10,10	10,97	11,88	12,86	13,83	14,84	15,93
5,01-7,00	10,11	11,00	11,92	12,94	14,02	15,20	16,60	18,07
7,01- et +	11,01	11,94	13,01	14,09	15,38	16,95	18,74	20,61

Indice de perte	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans
0,00-0,10	4,95	4,90	4,85	4,80	4,75	4,70	4,65
0,11-0,40	5,34	5,31	5,29	5,27	5,25	5,23	5,21
0,41-0,70	6,84	6,92	7,01	7,10	7,18	7,27	7,36
0,71-1,00	7,71	7,83	7,92	8,02	8,11	8,21	8,31
1,01-1,25	8,33	8,42	8,50	8,59	8,68	8,76	8,85
1,26-1,50	9,32	9,53	9,75	9,97	10,18	10,40	10,62
1,51-2,00	10,66	10,96	11,27	11,57	11,87	12,18	12,48
2,01-3,00	12,48	12,74	13,00	13,26	13,52	13,78	14,04
3,01-4,00	14,86	15,56	16,25	16,94	17,64	18,33	19,02
4,01-5,00	17,01	18,09	19,17	20,26	21,34	22,43	23,51
5,01-7,00	19,54	21,02	22,49	23,96	25,44	26,91	27,99
7,01- et +	22,47	24,33	26,20	28,06	29,92	31,79	33,65

e) pour le maïs sucré:

i. pour les nouveaux assurés: 5,50 %

ii. pour les anciens assurés: le taux de cotisation est fonction de l'indice de perte et des années d'expérience, selon la grille suivante:

Années d'expérience

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
0,00-0,10	4,56	4,45	4,34	4,23	4,12	4,01	3,96	3,91
0,11-0,40	4,64	4,62	4,60	4,59	4,58	4,57	4,56	4,55
0,41-0,70	5,22	5,26	5,41	5,54	5,67	5,81	5,94	6,00
0,71-1,00	5,49	5,68	5,96	6,23	6,50	6,78	6,86	6,93
1,01-1,25	6,09	6,40	6,71	7,02	7,33	7,64	7,72	7,81
1,26-1,50	6,44	6,74	7,10	7,52	7,94	8,35	8,50	8,64
1,51-2,00	6,78	7,13	7,64	8,24	8,83	9,43	9,67	9,91
2,01-3,00	7,16	7,66	8,59	9,55	10,50	11,46	11,94	12,25
3,01-4,00	7,69	8,61	9,56	10,86	12,17	12,77	13,37	13,96
4,01-5,00	8,62	9,57	10,91	12,23	13,49	14,92	16,23	17,19
5,01-7,00	9,58	10,92	12,28	13,55	15,63	16,59	19,45	20,77
7,01- et +	10,93	12,29	13,59	15,69	17,31	19,81	23,03	24,71

Indice de perte	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans
0,00-0,10	3,85	3,80	3,74	3,69	3,63	3,58	3,53
0,11-0,40	4,54	4,52	4,51	4,50	4,49	4,48	4,47
0,41-0,70	6,06	6,12	6,18	6,24	6,30	6,36	6,42
0,71-1,00	7,03	7,11	7,20	7,28	7,36	7,45	7,53
1,01-1,25	7,89	7,97	8,06	8,14	8,22	8,31	8,39
1,26-1,50	8,78	8,93	9,07	9,21	9,36	9,50	9,64
1,51-2,00	10,14	10,38	10,62	10,86	11,10	11,34	11,58
2,01-3,00	12,54	12,84	13,13	13,41	13,70	13,99	14,27
3,01-4,00	14,56	15,16	15,75	16,35	16,95	17,54	18,14
4,01-5,00	18,14	19,10	20,05	21,01	21,96	22,92	23,87
5,01-7,00	22,08	23,39	24,71	26,02	27,33	28,64	29,96
7,01- et +	26,38	28,05	29,72	31,39	33,06	34,73	36,40

Notes: Lorsque l'assuré a souscrit antérieurement à ce programme d'assurance, on multipliera le montant de cotisation payable par celui-ci, par l'un ou l'autre des facteurs suivants:

1° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1985, 1986 et 1987: 0,84;

2° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1986 et 1987: 0,88;

3° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1985 et 1987: 0,88;

4° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour les années 1985 et 1986: 0,92;

5° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour l'année 1987: 0,92;

6° Lorsque l'assuré a souscrit à ce programme d'assurance pour l'année 1985 ou 1986: 0,96.

3. Taux d'escompte

Un escompte est applicable sur la cotisation exigible lorsque l'assuré signe sa demande d'assurance avant le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur. Le taux d'escompte est fonction de la date à laquelle est encaissable le chèque couvrant le montant de cotisation exigible:

— pour un chèque reçu et encaissable le ou avant le 31 janvier 1988: 8 %;

— pour un chèque reçu et encaissable le ou avant le 29 février 1988: 6 %;

— pour un chèque reçu et encaissable le ou avant le 31 mars 1988: 4 %.

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50 % de la prime totale.

Lévis, le 4 mars 1988

55318

Le secrétaire,
JEAN-MARC LAFRANCE

Avis divers

Chevaliers de Colomb du conseil de Buckland, numéro 9651

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du conseil de Buckland, numéro 9651, possèdent leur siège social à Buckland, province de Québec, et qu'ils

se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Elizabeth II, c. 134, a. 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le grand chevalier,
MARC TURMEL

Le secrétaire-archiviste,
JEAN-GUY LAFLAMME

55319

Chevaliers de Colomb du conseil de Lambton, numéro 9569

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du conseil de Lambton, numéro 9569, possèdent leur siège social à Lambton, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Elizabeth II, c. 134, a. 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le grand chevalier,
SYLVIO PROTEAU

Le secrétaire-archiviste,
GILLES PROTEAU

55320

Compagnie du chemin de fer de Québec Central

L'assemblée générale annuelle des détenteurs de titres de la compagnie du chemin de fer de Québec Central se tiendra à la gare Windsor, Montréal, QC, Canada, dans la salle de conférence, bureau 155, le mercredi 20 avril 1988 à onze heures pour présenter les états financiers, élire deux administrateurs représentant les détenteurs de titres de la compagnie jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, nommer le vérificateur de la compagnie et examiner toutes les questions dont elle pourra être saisie.

Montréal, le 25 février 1988

55005-10-4

Le secrétaire,
P. BERNADET

La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie

Avis est, par la présente, donné que La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie, compagnie à capital-actions créée par lettres patentes en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies d'assurance cana-

diennes et britanniques, ayant son principal établissement en la ville de Montréal, province de Québec, fera une demande au Parlement du Canada, lors de la présente session ou lors d'une des deux sessions suivant immédiatement la présente session, pour l'adoption d'une loi privée l'autorisant à demander la continuation de son existence en une compagnie d'assurance en vertu des lois de la province de Québec.

Montréal, le 17 février 1988

Le secrétaire et vice-président,
Jacques G. Beauregard, *avocat*

La Sauvegarde Compagnie
d'assurance sur la vie
1, Complexe Desjardins
Montréal (Québec)
H5B 1E2

55221-12-4

Municipalité de Hatley, Partie Ouest

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 1^{er} février 1988, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 106 intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Massawippi, le 29 février 1988

Le secrétaire-trésorier,
JOHN G. BARRATT

55379

Municipalité de Saint-Joseph-de-Deschambault

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 1^{er} février 1988, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 142 intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Saint-Joseph-de-Deschambault, le 12 février 1988

La secrétaire-trésorière,
LUCIE MONTAMBAULT

55380

Succession Jean-René Berthelot

Avis vous est, par les présentes, donné que Colette Carey, maîtresse de maison, demeurant à New Port, province de Québec, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, pour le compte de son pupille, Jean-Édouard Berthelot, enfant mineur, demeurant à Nouvelle, comté de Bonaventure, province de Québec, la succession de Jean-René Berthelot, par acte reçu devant Michel A. Charland, notaire à Carleton, comté de Bonaventure, province de Québec, le 10 juin 1987, sous sa minute numéro 8546 et enregistré dans la division d'enregistrement de Bonaventure numéro deux (2) à Carleton, le 25 juin 1987, sous le numéro 56422.

Après deux (2) mois du présent avis, les héritiers paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, suivant la loi.

Carleton, le 14 mars 1988

Le procureur,
MICHEL A. CHARLAND, *notaire*

55375

Succession Donald William Scott

Prenez avis que la Société Canadienne pour la Prévention de la Cruauté Envers les Animaux (Canadienne) — The Canadian Society for the Prevention of Cruelty to Animals, ayant un bureau au 5215, rue Jean-Talon Ouest, Montréal, QC, H4P 1X4, est une des légataires résiduaire de la succession de Donald William Scott qui est décédé le 27 août 1987, et elle a accepté la succession, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant D. Whitney, notaire, 630, boulevard Dorchester Ouest, bureau 2300, Montréal, QC, H3B 4T8, en date du 4 mars 1988, et enregistré à Montréal, le 10 mars 1988, sous le numéro 3993399.

Montréal, le 14 mars 1988

Le procureur,
DAVID WHITNEY

55381

Succession Marcel Robert

Avis est, par les présentes, donné que dame Danielle Rodrigue, secrétaire, demeurant au 13350, 2^e Avenue, ville de Saint-Georges, comté de Beauce, agissant en sa qualité de tutrice de Stéphanie Rodrigue-Robert, dûment nommée à cette fonction en vertu d'une ordonnance de la Cour supérieure du district de Beauce rendue à ville de Saint-Joseph le 2 février 1988, dossier numéro 350-14-000009-886, et spécialement autorisée aux fins des présentes en vertu de cette même ordon-

nance, a accepté la succession de feu monsieur Marcel Robert, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Esther Poirier, notaire au 11660, 1^{re} Avenue, ville de Saint-Georges, comté de Beauce, en date du 18 février 1988 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Beauce, le 22 février 1988, sous le numéro 386434, et que dame Réjeanne Mercier, infirmière-auxiliaire, demeurant au 3330, 7^e Avenue, appartement 5, ville de Saint-Georges-Ouest, comté de Beauce, agissant en sa qualité de tutrice de Joanne Robert, dument nommée à cette fonction en vertu d'une ordonnance de la Cour supérieure du district de Beauce rendue à ville de Saint-Joseph le 2 février 1988, dossier numéro 350-14-000008-888, et spécialement autorisée aux fins des présentes en vertu de cette même ordonnance, a accepté la succession de feu monsieur Marcel Robert, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Esther Poirier, notaire au 11660, 1^{re} Avenue, ville de Saint-Georges, comté de Beauce, en date du 18 février 1988 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Beauce, le 22 février 1988 sous le numéro 386433.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Esther Poirier, notaire, et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Saint-Georges, le 9 mars 1988

55339

Le procureur,
ESTHER POIRIER

Ville de Rimouski *Rachat d'obligations*

Avis vous est, par les présentes, donné par le sousigné, greffier de la ville de Rimouski, qu'il a été procédé au tirage au sort de dix-sept (17) numéros d'obligations, émission du premier mai 1970, échéant le premier mai 1990 et portant intérêt au taux de 9½ % l'an, en vue de leur remboursement anticipé obligatoire du premier mai 1988 tel que stipulé à ladite émission.

Les numéros d'obligations ainsi rachetées par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénominations de 1 000 \$, dont le numéro commence par la lettre M:

327, 328, 339, 341, 345, 349, 355, 356, 357, 358, 363, 368, 369, 371, 373, 374, 375.

Veillez prendre avis que les obligations portant les numéros ci-haut mentionnés cesseront de porter intérêt le premier mai 1988 et que la valeur au pair en capital de ces obligations sera versée à leurs détenteurs par toute succursale de la Banque Nationale du Canada dans la province de Québec ou au bureau principal de ladite banque à Toronto, Ontario, sur remise desdites obligations, avec les coupons d'intérêt échéant après le premier mai 1988 y attachés.

Rimouski, le 9 mars 1988

Le greffier de la ville,
BERNARD BLAIN, notaire

55382

Ville de Rosemère

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Rosemère entend se prévaloir des dispositions de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes, tel que ci-après reproduit, pour les lots ci-après mentionnés:

Lots visés par la présente procédure:

Parcelle 1

En forme de parallélogramme étant une partie du lot 241-105 (rue); commençant à un point situé à 23,42 mètres au sud-est de l'intersection de la ligne de division des lots 241-298-6 et 241-298-8 et du côté nord-est du lot 241-105 (rue); dudit point de départ, une distance de 18,45 mètres dans une direction sud-ouest; de là, une distance de 39,96 mètres dans une direction nord-ouest; de là, une distance de 18,45 mètres dans une direction nord-est; de là, une distance de 39,96 mètres dans une direction sud-est jusqu'au point de départ, borné vers le nord-est par une partie du lot 241-298-8 et une partie du lot 241-298-6, vers le sud-est par une partie du lot 241-105 (rue), vers le sud-ouest par une partie du lot 241-298-23 et vers le nord-ouest par une partie du lot 241-105 (rue), contenant en superficie 730,90 mètres carrés.

Parcelle 2

De forme irrégulière étant une partie du lot 241-68-3 (rue); commençant à un point situé à l'intersection de la ligne de division des lots 241-68-1 et 241-68-3 et de l'emprise nord-ouest du boulevard Roland-Durand; dudit point de départ, une distance de 0,43 mètre suivant un arc de cercle de 314,10 mètres de rayon dans une direction sud-ouest; de là, une distance de 44,94 mètres dans une direction nord-ouest; de là, une distance de 0,69 mètre dans une direction nord-est; de là, une distance de 45,06 mètres dans une direction sud-est jusqu'au point de départ; borné vers le nord-est par une

partie du lot 241-68-1, vers le sud-est par une partie du lot 241-68-3 (rue), vers le sud-ouest par une partie du lot 237-96-1 (rue) et vers le nord-ouest par une partie du lot 241-68-3 (rue), contenant en superficie 25,15 mètres carrés.

Parcelle 3

De forme irrégulière étant une partie du lot 237-96-1 (rue); commençant à un point situé à l'intersection de la ligne de division des lots 241-68-3 (rue) et 237-96-1 (rue) et de l'emprise nord-ouest du boulevard Roland-Durand; dudit point de départ, une distance de 19,69 mètres suivant un arc de cercle de 314,10 mètres de rayon dans une direction sud-ouest; de là, une distance de 42,13 mètres dans une direction nord-ouest; de là, une distance de 19,68 mètres dans une direction nord-est; de là, une distance de 44,94 mètres dans une direction sud-est jusqu'au point de départ; borné vers le nord-est par une partie du lot 241-68-3 (rue), vers le sud-est par une partie du lot 237-96-1 (rue), vers le sud-ouest par une partie du lot 237-250-8 et une partie du lot 237-250-11 (rue) et vers le nord-ouest par une autre partie du lot 237-96-1 (rue), contenant en superficie 849,84 mètres carrés.

Parcelle 4

De forme irrégulière étant une partie du lot 237-250-11 (rue); commençant à un point situé à l'intersection de la ligne de division des lots 237-250-11 (rue) et 237-250-8 et du côté sud-ouest du lot 237-96-1 (rue); dudit point de départ, une distance de 12,39 mètres dans une direction ouest; de là, une distance de 62,93 mètres dans une direction sud; de là, une distance de 22,95 mètres dans une direction nord-ouest; de là, une distance de 15,51 mètres dans une direction nord; de là, une distance de 52,92 mètres dans une direction nord-est; de là, une distance de 14,72 mètres dans une direction sud-est jusqu'au point de départ; borné vers le nord-est par une partie du lot 237-96-1 (rue), vers l'est par une partie des lots 237-250-8 et 237-250-9, vers le sud par une partie du lot 237-250-8, vers le sud-ouest par une partie du lot 237-59-1 (rue), vers l'ouest par une partie du lot 237-250 et vers le nord-ouest par une partie du lot 237-250-11 (rue), contenant en superficie 1 043,79 mètres carrés.

Parcelle 5

De forme irrégulière étant une partie du lot 237-59-1 (rue); commençant à un point situé à 11,89 mètres au sud-est de l'intersection de la ligne de division des lots 237-250-11 (rue) et 237-250-9 et du côté nord-est du lot 237-59-1 (rue); dudit point de départ, une distance de 18,52 mètres dans une direction sud-ouest; de là, une distance de 27,71 mètres dans une direction nord-ouest; de là, une distance de 20,88 mètres dans une

direction nord; de là, une distance de 34,84 mètres dans une direction sud-ouest jusqu'au point de départ; borné vers le nord-est par une partie des lots 237-250-11 (rue) et 237-250-9, vers le sud-est par une partie du lot 237-59-1 (rue), vers le sud-ouest par une partie du lot 237-250-5 (rue) et vers l'ouest par une partie du lot 237-59 (rue), contenant en superficie 571,95 mètres carrés.

Parcelle 6

De forme irrégulière étant une partie du lot 237-59 (rue); commençant à un point situé à une distance de 22,95 mètres au nord-ouest de l'intersection de la ligne de division des lots 237-250-11 (rue) et 237-250-9 et du côté nord-est du lot 237-59-1 (rue); dudit point de départ, une distance de 20,88 mètres dans une direction sud; de là, une distance de 12,42 mètres dans une direction nord-ouest; de là, une distance de 18,52 mètres dans une direction nord-est; de là, une distance de 5,29 mètres dans une direction sud-est jusqu'au point de départ; borné vers le nord-est par une partie du lot 237-250, vers l'est par une partie du lot 237-59-1 (rue), vers le sud-ouest par une partie du lot 237-250 et vers le nord-ouest par une partie du lot 237-59 (rue), contenant en superficie 161,99 mètres carrés.

Parcelle 7

De forme irrégulière étant une partie du lot 237-250-5 (rue); commençant à un point situé à l'intersection de la ligne de division des lots 237-22-1 (rue) et 237-250-5 (rue) et l'emprise nord-ouest du boulevard Roland-Durand; dudit point de départ, une distance de 3,92 mètres dans une direction nord-ouest; de là, une distance de 69,60 mètres dans une direction nord; de là, une distance de 27,71 mètres dans une direction sud-est; de là, une distance de 10,00 mètres dans une direction sud-ouest; de là, une distance de 0,98 mètre dans une direction ouest; de là, une distance de 1,78 mètre dans une direction sud; de là, une distance de 49,33 mètres dans une direction sud-ouest jusqu'au point de départ; borné vers le nord-est par une partie du lot 237-59-1 (rue), vers l'est par une partie du lot 237-250-2, vers le sud-est par une partie des lots 237-250-5 et 237-250-5 (rue), vers le sud par une partie du lot 237-250-2, vers le sud-ouest par une partie du lot 237-22-1 (rue) et vers l'ouest par une partie du lot 237-250, contenant en superficie 963,34 mètres carrés.

Parcelle 8

De forme irrégulière étant une partie du lot 237-22 (rue); commençant à un point situé au coin nord du lot 237-1-2 (rue); dudit point de départ, une distance de 39,89 mètres dans une direction nord-ouest; de là, une distance de 9,57 mètres dans une direction nord-est; de là, une distance de 36,21 mètres dans une direction

sud-est; de là, une distance de 10,78 mètres dans une direction sud, jusqu'au point de départ; borné vers le nord-est par une partie du lot 237-250, vers l'est par une partie du lot 237-22-1 (rue), vers le sud-ouest par une partie du lot 237-1 (rue) et vers le nord-ouest par une partie du lot 237-22 (rue), contenant en superficie 359,56 mètres carrés.

Parcelle 9

De forme irrégulière étant une partie du lot 237-22-1 (rue); commençant à un point situé au coin nord de ladite parcelle du lot 237-22-1 (rue); dudit point de départ, une distance de 3,92 mètres dans une direction sud-est; de là, une distance de 9,57 mètres dans une direction sud-ouest; de là, une distance de 0,24 mètre dans une direction nord-ouest; de là, une distance de 10,78 mètres dans une direction nord jusqu'au point de départ; borné vers le nord-est par une partie du lot 237-250-5 (rue), vers le sud-est par une partie du lot 237-22-1 (rue), vers le sud-ouest par une partie du lot 237-1-2 (rue) et vers l'ouest par une partie du lot 237-22 (rue), contenant en superficie 19,67 mètres carrés.

Parcelle 10

De forme irrégulière étant une partie du lot 237-1 (rue); commençant à un point situé au coin nord du lot 237-1-2 (rue); dudit point de départ, une distance de 0,71 mètre dans une direction sud; de là, une distance de 4,30 mètres dans une direction sud-ouest; de là, une distance de 40,08 mètres dans une direction nord-ouest; de là, une distance de 5,29 mètres dans une direction nord-est; de là, une distance de 39,89 mètres dans une direction sud-est jusqu'au point de départ; borné vers le nord-est par une partie du lot 237-22 (rue), vers l'est par une partie du lot 237-1-2 (rue), vers le sud-est par une partie du lot 237-1 (rue), vers le sud-ouest par le lot 979-1 et vers le nord-ouest par une partie du lot 237-1 (rue), contenant en superficie 202,31 mètres carrés.

Parcelle 11

De forme triangulaire étant une partie du lot 237-1-2 (rue); commençant à un point situé à l'intersection de la ligne de division des lots 237-1-2 (rue) et 237-22-1 (rue) et de l'emprise nord-ouest du boulevard Roland-Durand; dudit point de départ, une distance de 0,63 mètre dans une direction sud-ouest; de là, une distance de 0,71 mètre dans une direction nord; de là, une distance de 0,24 mètre dans une direction sud-est jusqu'au point de départ; borné vers le sud-est et l'ouest par des parties du lot 237-1 (rue) et vers le nord-est par une partie du lot 237-22-1 (rue), contenant en superficie 0,08 mètre carré.

Parcelle 12

En forme de parallélogramme étant une partie du lot 237-250; commençant à un point situé à une distance de 12,42 mètres au nord-ouest du coin ouest du lot 237-59-1; dudit point de départ, une distance de 61,74 mètres dans une direction sud-ouest; de là, une distance de 6,17 mètres dans une direction nord-ouest; de là, une distance de 61,74 mètres dans une direction nord-est; de là, une distance de 6,17 mètres dans une direction sud-est, jusqu'au point de départ; borné vers le nord-est par une partie du lot 237-250, vers le sud-est par une partie du lot 237-22 (rue) et vers le nord-ouest par une autre partie du lot 237-250, contenant en superficie 376,37 mètres carrés.

Dispositions de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes:

Article 422: les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. le Conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;
2. cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1);
3. l'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;
4. le greffier de la municipalité fait publier deux fois à la *Gazette officielle du Québec* et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

- a) le texte intégral du présent article;
- b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;
- c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication à la *Gazette officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard des rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes (S.R., 1964, c. 193, a 430; 1968, c. 23, a. 8).

Rosemère, le 8 décembre 1987

54016

Le greffier,
ME SYLVIE TRAHAN

Ville de Victoriaville
Rachat d'obligations

Prenez avis que, conformément aux procédures adoptées, la ville de Victoriaville rachètera, le 1^{er} mai 1988, un montant de 42 000,00 \$ à même les obligations échéant le 1^{er} mai 1989 de son émission d'obligations originale de 668 500,00 \$, datée du 1^{er} mai 1969 et portant un taux d'intérêt de 8 % l'an payable semia-nuellement les 1^{er} mai et 1^{er} novembre de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés, par voie de tirage au sort, sont les suivants:

Dénominations de 1 000,00 \$:

M-430, M-431, M-437, M-443, M-456, M-457, M-471, M-476, M-483, M-484, M-485, M-489, M-491, M-492, M-500, M-502, M-512, M-513, M-521, M-525, M-528, M-540, M-546, M-551, M-556, M-559, M-561, M-563, M-569, M-570, M-573, M-581, M-582, M-588, M-600, M-602, M-605, M-622, M-633, M-637, M-639, M-664.

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} mai 1988 et devront être présentées pour remboursement.

Victoriaville, le 3 mars 1988

55340

Le greffier,
JEAN POIRIER

Sainte-Foy, le 8 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
391 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Ariel Guy Seynett

Par le certificat numéro 88-11 du 21 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Laurent Guy Seynett, né le 24 juillet 1949, en celui de Ariel Guy Seynett.

Sainte-Foy, le 3 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
391 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Inaki Anastasio Loinaz

Par le certificat numéro 88-26 du 28 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Ignacio-Anastasio Loinaz y Garbayo, né le 5 novembre 1942, en celui de Inaki Anastasio Loinaz.

Sainte-Foy, le 8 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
391 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Josée Dumoulin

Par le certificat numéro 88-27 du 28 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Esprit Saint Fléchère Dumoulin, née le 11 juin 1969, en celui de Josée Dumoulin.

Sainte-Foy, le 8 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
391 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Daniel Gaétan Blanchard

Par le certificat numéro 88-31 du 28 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Daniel Gaétan Filion, né le 8 avril 1966, en celui de Joseph Daniel Gaétan Blanchard.

Sainte-Foy, le 8 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
391 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

**Changement de nom et d'autres
qualités de l'état civil — Loi sur le**

Accordés

Annie Chon

Par le certificat numéro 88-22 du 28 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Touné Vongsaly, née le 19 mai 1967, en celui de Annie Chon.

Joseph Edmond Napoléon Paul Mainville

Par le certificat numéro 88-10 du 21 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Edmond Napoléon Mainville, né le 6 juin 1926, en celui de Joseph Edmond Napoléon Paul Mainville.

Sainte-Foy, le 3 mars 1988

391 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Jean-Marie Sylvain Boulay

Par le certificat numéro 88-19 du 21 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Jean Marie Sylvain Boulé, né le 3 novembre 1960, en celui de Joseph Jean-Marie Sylvain Boulay.

Sainte-Foy, le 3 mars 1988

391 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Milton Ernest Mainwaring

Par le certificat numéro 88-08 du 21 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Milton Graves, né le 18 mars 1958, en celui de Joseph Milton Ernest Mainwaring.

Sainte-Foy, le 3 mars 1988

391 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Richard Jacques Robert Thibault

Par le certificat numéro 88-12 du 21 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Richard Jacques Robert Cloutier, né le 11 octobre 1962, en celui de Joseph Richard Jacques Robert Thibault.

Sainte-Foy, le 3 mars 1988

391 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Zéno Clément Gérard Garneau

Par le certificat numéro 88-25 du 28 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Zéno Clémentin Gérard Garneau, né le 22 décembre 1935, en celui de Joseph Zéno Clément Gérard Garneau.

Sainte-Foy, le 8 mars 1988

391 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Julien Pierre-Paul

Par le certificat numéro 88-32 du 28 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Spartacus Pierre-Paul, né le 28 juillet 1967, en celui de Julien Pierre-Paul.

Sainte-Foy, le 8 mars 1988

391 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Kathy Chon

Par le certificat numéro 88-23 du 28 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Moune Vongsaly, née le 23 mars 1969, en celui de Kathy Chon.

Sainte-Foy, le 8 mars 1988

391 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Alma Aline Linda Pelletier

Par le certificat numéro 88-18 du 21 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Carmen Alma Aline Pelletier, née le 23 juin 1949, en celui de Marie Alma Aline Linda Pelletier.

Sainte-Foy, le 3 mars 1988

391 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie France Thérèse Béatrice Plourde

Par le certificat numéro 88-30 du 28 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie France Thérèse Plourde, née le 5 juin 1954, en celui de Marie France Thérèse Béatrice Plourde.

Sainte-Foy, le 8 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

391

Marie Jeanne Élane Tremblay

Par le certificat numéro 88-38 du 4 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeanne Hélène Tremblay, née le 28 juin 1965, en celui de Marie Jeanne Élane Tremblay.

Sainte-Foy, le 8 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

391

Marie Jeannette Armande Christine Perreault

Par le certificat numéro 88-28 du 28 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeannette Armande Perreault, née le 19 décembre 1961, en celui de Marie Jeannette Armande Christine Perreault.

Sainte-Foy, le 8 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

391

Marie Nicole Pascale Daigle

Par le certificat numéro 88-29 du 28 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Nicole Pascale Monette, née le 11 mai 1968, en celui de Marie Nicole Pascale Daigle.

Sainte-Foy, le 8 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

391

Marie Yvette Thérèse Luce Leclerc

Par le certificat numéro 88-33 du 28 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Yvette Thérèse Leclerc, née le 20 mars 1942, en celui de Marie Yvette Thérèse Luce Leclerc.

Sainte-Foy, le 8 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

391

Mike Mahmoud Nakib

Par le certificat numéro 88-34 du 28 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Mahmoud Nakib, né le 2 octobre 1957, en celui de Mike Mahmoud Nakib.

Sainte-Foy, le 8 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

391

Mirek Henry Boyd

Par le certificat numéro 88-24 du 28 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Miroslaw Henryk Siedmiogrodzki, né le 28 juillet 1952, en celui de Mirek Henry Boyd.

Sainte-Foy, le 7 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

391

Patricia Ann Tétrault

Par le certificat numéro 88-39 du 4 février 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Patricia Ann Connor, née le 20 mai 1955, en celui de Patricia Ann Tétrault.

Sainte-Foy, le 7 mars 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

391

Roland Jude Julien Rochefort

Par le certificat numéro 88-13 du 21 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom

de Roland Jude Rochefort, né le 7 octobre 1959, en celui de Roland Jude Julien Rochefort.

Sainte-Foy, le 3 mars 1988

391 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Saifong Chon

Par le certificat numéro 88-21 du 28 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Saifong Vongsaly, née le 21 janvier 1964, en celui de Saifong Chon.

Sainte-Foy, le 8 mars 1988

391 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Simon Dang Tuan Tran

Par le certificat numéro 88-17 du 21 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Dang Tuan Tran, né le 23 mai 1968, en celui de Simon Dang Tuan Tran.

Sainte-Foy, le 3 mars 1988

391 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Stefanny Ngoc Tran Tran

Par le certificat numéro 88-16 du 21 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Thi Ngoc Tran Tran, née le 25 février 1967, en celui de Stefanny Ngoc Tran Tran.

Sainte-Foy, le 3 mars 1988

391 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Thomas Thang Dinh Tran

Par le certificat numéro 88-14 du 21 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Thang-Dinh Tran, né le 10 mai 1935, en celui de Thomas Thang Dinh Tran.

Sainte-Foy, le 3 mars 1988

391 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Valérie Ngoc Tuyen Tran

Par le certificat numéro 88-15 du 21 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Thi Ngoc Tuyen Tran, née le 4 décembre 1965, en celui de Valérie Ngoc Tuyen Tran.

Sainte-Foy, le 3 mars 1988

391 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Vien Sonh Chon

Par le certificat numéro 88-20 du 28 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Vien Sonh Chon, né le 15 mars 1930, en celui de Vien Sonh Chon.

Sainte-Foy, le 8 mars 1988

391 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Vlad Prince

Par le certificat numéro 88-09 du 21 janvier 1988, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Vladimir Shmilovich Prikoupets, né le 18 mars 1954, en celui de Vlad Prince.

Sainte-Foy, le 3 mars 1988

391 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Demandes**Anne Reboux**

Prenez avis que Anne Reboux, domiciliée au 7700, rue des Écores, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Anne Reboux Williams.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Montréal, le 16 février 1988

55242-12-2

Le procureur de la requérante,
ME GHISLAINE LARAMÉE

Anne-Carine Ouellet

Prenez avis que Anne-Carine Ouellet, domiciliée au 17, 4^e Avenue, Saint-Fabien, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Anne-Karine Ouellet.

Saint-Fabien, le 9 mars 1988

55324-13-2

La requérante,
ANNE-CARINE OUELLET

Audette Beauséjour

Prenez avis que Audette Beauséjour, domiciliée au 431, rue Saint-Michel, Saint-Michel-des-Saints, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Odette Beauséjour.

Saint-Michel-des-Saints, le 8 mars 1988

55325-13-2

La requérante,
AUDETTE BEAUSÉJOUR

Barry Stephen Yudcovitch

Prenez avis que Barry Stephen Yudcovitch, domicilié au 5064, des Cageaux, Pierrefonds, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Barry Stephen Young.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Montréal, le 10 mars 1988

55326-13-2

Les procureurs du requérant,
ADESSKY, KINGSTONE, *avocats*

Benjamin Robert Dubrofsky

Prenez avis que Benjamin Robert Dubrofsky, domicilié au 2, Westmount carré, appartement 402, Westmount, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Benjamin Robert Jacobs.

Montréal, le 10 mars 1988

55356-13-2

Le procureur du requérant,
LESLIE I. NOTKIN

Claudette Cauchon

Prenez avis que Claudette Cauchon, domiciliée au 157, 6^e Avenue, Verdun, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Claudette Paré.

Longueuil, le 17 février 1988

55243-12-2

Le procureur de la requérante,
JEAN-PIERRE TREMBLAY

Conrad Clairoux

Prenez avis que Conrad Clairoux, domicilié au 3420, rue Park, Saint-Hubert, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Conrad Cléroux.

Montréal, le 29 février 1988

55244-12-2

Le procureur du requérant,
SUZANNE LAMARRE, *notaire*

Emma Raymond

Prenez avis que Emma Raymond, domiciliée au 47, rue Joannette, Sainte-Thérèse, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Emma Raymonde Raymond.

Montréal, le 29 février 1988

55191-12-2 *Les procureurs de la requérante,*
BOIVIN & DESCHAMPS

Estelle Trudel Morin

Prenez avis que Estelle Trudel Morin, domiciliée au 2120, avenue Saint-Philippe, Dubuisson, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Estelle Tourigny Morin.

Val-d'Or, le 2 mars 1988

55245-12-2 *Le procureur de la requérante,*
DOMINIQUE MORIN, *notaire*

Gisselin Maltais

Prenez avis que Gisselin Maltais, domicilié au 1285, rue Nelligan, Saint-Félicien, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jocelyn Maltais.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Saint-Félicien, le 2 mars 1988

55246-12-2 *Le procureur du requérant,*
JOHANNE PILOTE, *notaire*

Irénée Tremblay

Prenez avis que Irénée Tremblay, domicilié au 617, route 143, Windsor, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de René Tremblay.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Windsor, le 1^{er} mars 1988

55366-13-2 *Pour le requérant,*
JOHANNE TREMBLAY

Jean Paul Arthur Leal-Provencher

Prenez avis que Jean Paul Arthur Leal-Provencher, domicilié au 1630, boulevard Laurier, Sillery, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat

lui permettant de changer son nom en celui de Arturo Leal-Provencher.

Québec, le 15 février 1988

55247-12-2 *Le requérant,*
JEAN PAUL ARTHUR LEAL-PROVENCHEUR

Jean-Claude Dagenais

Prenez avis que Jean-Claude Dagenais, domicilié au 8947, 9^e Avenue, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Claude Marien Dagenais.

Montréal, le 1^{er} mars 1988

55192-12-2 *Le requérant,*
JEAN-CLAUDE DAGENAIIS

Jean-Paul Carteur

Prenez avis que Jean-Paul Carteur, domicilié au 2016, rue de Frontenac, Jonquière, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Paul Carter.

Jonquière, le 29 février 1988

55248-12-2 *Le procureur du requérant,*
PAUL BOUCHARD, *notaire*

Joseph Alfred Rambhajan

Prenez avis que Joseph Alfred Rambhajan, domicilié au 4890, Henri-Bourassa Ouest, appartement 5, Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Alfred West.

Montréal, le 9 mars 1988

55327-13-2 *Le procureur du requérant,*
REBECCA BUTOVSKI, *avocate*

Joseph André Rémi LeMay

Prenez avis que Joseph André Rémi LeMay, domicilié au 305-1130, chemin Sainte-Foy, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui

permettant de changer son nom en celui de Joseph André Rémi Roger LeMay.

Québec, le 4 mars 1988

55249-12-2

Le requérant,
JOSEPH ANDRÉ RÉMI LEMAY

Joseph Anselme dit Huot

Prenez avis que Joseph Anselme dit Huot, domicilié au 1560, boulevard Saint-Jean Est, Saint-Louis-de-France, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Anselme Huot.

Trois-Rivières, le 4 mars 1988

55277-12-2

Le procureur du requérant,
JEAN GÉLINAS, notaire

Joseph Émile Louis Michel Mailloux

Prenez avis que Joseph Émile Louis Michel Mailloux, domicilié au 201A, Fraser, Rivière-du-Loup, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Émile Louis Michel Alexandre Mailloux.

Rivière-du-Loup, le 7 mars 1988

55328-13-2

Le requérant,
JOSEPH ÉMILE LOUIS MICHEL MAILLOUX

Joseph Roger Michel Paiement

Prenez avis que Joseph Roger Michel Paiement, domicilié au 112, rue Lachapelle Ouest, Saint-Rémi-de-Napierville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Roger Michel Champagnac.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Montréal, le 1^{er} mars 1988

55278-12-2

Les procureurs du requérant,
FISKE, EMERY & ASSOCIÉS

Margaret Doras Wilbur

Prenez avis que Margaret Doras Wilbur, domiciliée au 77, rue Hogue, Sept-Îles, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Doris Margaret Allen.

Sept-Îles, le 22 février 1988

55193-12-2

Les procureurs de la requérante,
PETTIGREW & ASSOCIÉS

Marie Cécile Louise Lalancette

Prenez avis que Marie Cécile Louise Lalancette, domiciliée au 1950, rue Parent, appartement 5, Dolbeau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Cécile Louise Lalancette.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Dolbeau, le 5 février 1988

55250-12-2

Les procureurs de la requérante,
POISSON & DESY, avocats

Marie Françoise Ghislaine Therrien

Prenez avis que Marie Françoise Ghislaine Therrien, domiciliée au 527, rue Auclair, Lac-Saint-Charles, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Françoise Ghislaine Girard.

Lac-Saint-Charles, le 8 mars 1988

55279-12-2

La requérante,
MARIE FRANÇOISE GHISLAINE THERRIEN

Marie Georgette Nicole Fortier

Prenez avis que Marie Georgette Nicole Fortier, domiciliée au 2185, du Parc, Varennes, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Nicole Valérie Fortier.

Varennes, le 13 mars 1988

55367-13-2

La requérante,
VALÉRIE FORTIER

Marie Lucinda Provencher

Prenez avis que Marie Lucinda Provencher, domiciliée au 51, 5^e Avenue Ouest, Macamic, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Rollande Provencher.

La Sarre, le 4 mars 1988

55329-13-2 *Les procureurs de la requérante,*
LAMBERT, HARVEY

Marie Paule Victoire Paillé

Prenez avis que Marie Paule Victoire Paillé, domiciliée au 3, rue Bouffard, Victoriaville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Paule Victoire Vicky Paillé.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Victoriaville, le 4 mars 1988

55280-12-2 *Le procureur de la requérante,*
ME MARC PAQUETTE

Marie Yvonne Aurore Manon Chénier

Prenez avis que Marie Yvonne Aurore Manon Chénier, domiciliée au 272, boulevard Maisonneuve, appartement 1, Hull, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Yvonne Aurore Manon Boulet.

Hull, le 1^{er} mars 1988

55251-12-2 *Les procureurs de la requérante,*
MES LAUZON-GRONDIN, THÉBERGE, ROSS &
GAUVREAU

Montserrat Josefina Rossetti

Prenez avis que Montserrat Josefina Rossetti, domiciliée au 8569, Choquette, Saint-Léonard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Caroline Rossetti.

Montréal, le 4 février 1988

55194-12-2 *La requérante,*
MONTSERRAT JOSEFINA ROSSETTI

Paquerette Allard

Prenez avis que Paquerette Allard, domiciliée au 1120, Dessaulles, appartement 2, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Johanne Allard.

Longueuil, le 23 février 1988

55252-12-2 *Les procureurs de la requérante,*
BENARD, LAPIERRE, LAMARRE, VILLAGGI

Pierre Gignac

Prenez avis que Pierre Gignac, domicilié au 3887, rue de Bullion, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Pierre Gang.

Montréal, le 11 mars 1988

55357-13-2 *Le procureur du requérant,*
ME GÉRARD SOUMEILLANT

Roxana Antonela Sabareanu

Prenez avis que Roxana Antonela Sabareanu, domiciliée au 2929, rue Goyer, appartement 117, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Roxana Antonela Reich.

Montréal, le 25 février 1988

55330-13-2 *La requérante,*
ROXANA ANTONELA SABAREANU

Stella Lizette Diotte

Prenez avis que Stella Lizette Diotte, domiciliée au 210, rue Berri, Hull, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lyssa Diotte.

Hull, le 23 février 1988

55253-12-2 *Le procureur de la requérante,*
LUCIEN G. BOUCHER, avocat

Steven Carl Dubrofsky

Prenez avis que Steven Carl Dubrofsky, domicilié au 6270, de Vimy, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Steven Carl Jacobs.

Montréal, le 10 mars 1988

55358-13-2

Le procureur du requérant,
LESLIE I. NOTKIN

Steven Gagnon

Prenez avis que Steven Gagnon, domicilié au 365, chemin du Roi, Saint-Augustin-de-Desmaures, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Steven McClish.

Québec, le 9 mars 1988

55368-13-2

Le requérant,
STEVEN GAGNON

Thelma Ina Lillian Price

Prenez avis que Thelma Ina Lillian Price, domiciliée au 5437, rue O'Bryan, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Terry Thelma Ina Lillian Price.

Montréal, le 25 février 1988

55195-12-2

La requérante,
THELMA INA LILLIAN PRICE

Yves Landry-Bergeron

Prenez avis que Yves Landry-Bergeron, domicilié au 3620, boulevard Port-Royal, Bécancour, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yves Bergeron.

Trois-Rivières, le 10 mars 1988

55359-13-2

Le procureur du requérant,
MANON PROULX, notaire

Compagnies (Partie I) — Loi sur les

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1196-9193 MARCHÉ AUX FLEURS DE RIVIÈRE-DU-LOUP INC.	1970 04 13	1988 02 25	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES DANIEL MASSÉ INC.

390

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2545-6625 2 M MÉTAL LTÉE	1988 02 19	Québec
2545-5817 2545-5817 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Alma
2545-5825 2545-5825 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Alma
2545-5833 2545-5833 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Alma
2545-5841 2545-5841 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Alma
2545-5866 2545-5866 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Drummond
2545-5874 2545-5874 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2545-5908 2545-5908 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Trois-Rivières
2545-6195 2545-6195 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Québec
2545-6245 2545-6245 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Trois-Rivières
2545-6286 2545-6286 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Québec
2545-6369 2545-6369 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Québec
2545-6393 2545-6393 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Québec
2545-6427 2545-6427 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Mégantic
2545-6484 2545-6484 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Québec
2545-6641 2545-6641 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Québec
2545-6674 2545-6674 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Abitibi
2545-6690 2545-6690 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Bedford
2545-6708 2545-6708 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Bedford
2545-6716 2545-6716 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Bedford
2545-6989 2545-6989 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Drummond
2545-7060 2545-7060 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Québec
2545-7078 2545-7078 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Québec
2545-7086 2545-7086 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Québec
2545-7094 2545-7094 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Québec
2545-7102 2545-7102 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2545-7425 2545-7425 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Mingan
2545-7433 2545-7433 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Saint-François
2545-7466 2545-7466 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montmagny
2545-7474 2545-7474 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Québec
2545-7490 2545-7490 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2545-7516 2545-7516 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Baie-Comeau
2545-7524 2545-7524 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Abitibi
2545-7532 2545-7532 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Québec
2545-7557 2545-7557 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Abitibi
2545-7573 2545-7573 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Québec
2545-7581 2545-7581 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Québec
2545-7599 2545-7599 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Hull
2545-7607 2545-7607 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Hull
2545-7680 2545-7680 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Rimouski
2545-7698 2545-7698 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Rimouski
2545-7706 2545-7706 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Rimouski
2545-7714 2545-7714 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Rimouski
2545-7722 2545-7722 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Rimouski
2545-7730 2545-7730 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Alma

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2545-7748 2545-7748 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Saint-Maurice
2545-8340 2545-8340 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Alma
2545-8357 2545-8357 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Québec
2545-8365 2545-8365 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Québec
2545-8449 2545-8449 QUÉBEC INC.	1988 02 29	Québec
2545-8472 2545-8472 QUÉBEC INC.	1988 02 29	Arthabaska
2545-8639 2545-8639 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Québec
2545-8647 2545-8647 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Québec
2545-8654 2545-8654 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Québec
2545-8662 2545-8662 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Beauce
2545-8670 2545-8670 QUÉBEC INC.	1988 02 29	Québec
2545-8738 2545-8738 QUÉBEC INC.	1988 02 29	Arthabaska
2548-7935 2548-7935 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Terrebonne
2548-8446 2548-8446 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Montréal
2548-8529 2548-8529 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Longueuil
2548-8552 2548-8552 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Laval
2548-8560 2548-8560 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Montréal
2548-8578 2548-8578 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Montréal
2548-8586 2548-8586 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2548-8636 2548-8636 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Montréal
2548-8644 2548-8644 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Montréal
2548-8727 2548-8727 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Montréal
2548-8735 2548-8735 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Montréal
2548-8743 2548-8743 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Montréal
2548-8750 2548-8750 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Montréal
2548-8792 2548-8792 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Montréal
2548-8800 2548-8800 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Montréal
2548-8818 2548-8818 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Montréal
2548-8826 2548-8826 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Montréal
2548-8834 2548-8834 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Montréal
2548-8859 2548-8859 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Abitibi
2548-8867 2548-8867 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Montréal
2548-8875 2548-8875 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Montréal
2548-8883 2548-8883 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Montréal
2548-8891 2548-8891 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Montréal
2548-8909 2548-8909 QUÉBEC INC.	1988 02 18	Montréal
2548-9006 2548-9006 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Longueuil
2548-9048 2548-9048 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2548-9055 2548-9055 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Longueuil
2548-9089 2548-9089 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Montréal
2548-9097 2548-9097 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Montréal
2548-9105 2548-9105 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Longueuil
2548-9139 2548-9139 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Terrebonne
2548-9196 2548-9196 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Montréal
2548-9220 2548-9220 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Beauharnois
2548-9287 2548-9287 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Montréal
2548-9311 2548-9311 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Longueuil
2548-9345 2548-9345 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Laval
2548-9352 2548-9352 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Rouyn-Noranda
2548-9378 2548-9378 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Longueuil
2548-9394 2548-9394 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Arthabaska
2548-9568 2548-9568 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Montréal
2548-9576 2548-9576 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Montréal
2548-9584 2548-9584 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Drummond
2548-9592 2548-9592 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Longueuil
2548-9600 2548-9600 QUÉBEC INC.	1988 02 19	Longueuil
2548-9634 2548-9634 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2548-9659 2548-9659 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Montréal
2548-9691 2548-9691 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Montréal
2548-9725 2548-9725 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Montréal
2548-9733 2548-9733 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Montréal
2548-9741 2548-9741 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Montréal
2548-9758 2548-9758 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Montréal
2548-9766 2548-9766 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Montréal
2548-9790 2548-9790 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Chicoutimi
2548-9840 2548-9840 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Hull
2548-9857 2548-9857 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Joliette
2548-9899 2548-9899 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Longueuil
2549-0046 2549-0046 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Montréal
2549-0053 2549-0053 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Montréal
2549-0079 2549-0079 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Longueuil
2549-0087 2549-0087 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Bedford
2549-0095 2549-0095 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Montréal
2549-0103 2549-0103 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Montréal
2549-0178 2549-0178 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Montréal
2549-0186 2549-0186 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2549-0194 2549-0194 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Joliette
2549-0228 2549-0228 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Terrebonne
2549-0269 2549-0269 QUÉBEC INC.	1988 02 22	Montréal
2549-0277 2549-0277 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Montréal
2549-0301 2549-0301 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Longueuil
2549-0319 2549-0319 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Montréal
2549-0343 2549-0343 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Montréal
2549-0368 2549-0368 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Longueuil
2549-0376 2549-0376 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Longueuil
2549-0384 2549-0384 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Alma
2549-0418 2549-0418 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Montréal
2549-0426 2549-0426 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Montréal
2549-0434 2549-0434 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Montréal
2549-0442 2549-0442 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Montréal
2549-0459 2549-0459 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Montréal
2549-0475 2549-0475 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Montréal
2549-0483 2549-0483 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Montréal
2549-0491 2549-0491 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Montréal
2549-0509 2549-0509 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2549-0525 2549-0525 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Longueuil
2549-0533 2549-0533 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Laval
2549-0608 2549-0608 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Terrebonne
2549-0616 2549-0616 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Terrebonne
2549-0624 2549-0624 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Terrebonne
2549-0632 2549-0632 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Terrebonne
2549-0640 2549-0640 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Terrebonne
2549-0657 2549-0657 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Terrebonne
2549-0665 2549-0665 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Terrebonne
2549-0673 2549-0673 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Terrebonne
2549-0681 2549-0681 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Iberville
2549-0715 2549-0715 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Montréal
2549-0723 2549-0723 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Terrebonne
2549-0764 2549-0764 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Chicoutimi
2549-0780 2549-0780 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Montréal
2549-0798 2549-0798 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Montréal
2549-0814 2549-0814 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Montréal
2549-0830 2549-0830 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Longueuil
2549-0913 2549-0913 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2549-0939 2549-0939 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Abitibi
2549-0962 2549-0962 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Chicoutimi
2549-0988 2549-0988 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Montréal
2549-0996 2549-0996 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Montréal
2549-1002 2549-1002 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Montréal
2549-1010 2549-1010 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1051 2549-1051 QUÉBEC INC.	1988 02 23	Montréal
2549-1085 2549-1085 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Laval
2549-1119 2549-1119 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Laval
2549-1127 2549-1127 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Iberville
2549-1135 2549-1135 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Longueuil
2549-1143 2549-1143 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Longueuil
2549-1150 2549-1150 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1168 2549-1168 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1176 2549-1176 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1218 2549-1218 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1259 2549-1259 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Longueuil
2549-1267 2549-1267 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1275 2549-1275 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2549-1291 2549-1291 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1325 2549-1325 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1432 2549-1432 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1465 2549-1465 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1481 2549-1481 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Saint-Hyacinthe
2549-1515 2549-1515 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Saint-François
2549-1598 2549-1598 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Terbonne
2549-1606 2549-1606 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Longueuil
2549-1614 2549-1614 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1622 2549-1622 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1630 2549-1630 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1648 2549-1648 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1655 2549-1655 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1689 2549-1689 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Iberville
2549-1697 2549-1697 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1739 2549-1739 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Saint-Hyacinthe
2549-1762 2549-1762 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1770 2549-1770 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1788 2549-1788 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2549-1796 2549-1796 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1804 2549-1804 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1812 2549-1812 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1820 2549-1820 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1838 2549-1838 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1846 2549-1846 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1853 2549-1853 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1861 2549-1861 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1879 2549-1879 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1887 2549-1887 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1895 2549-1895 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1903 2549-1903 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Laval
2549-1911 2549-1911 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Laval
2549-1937 2549-1937 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Montréal
2549-1945 2549-1945 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Longueuil
2549-1960 2549-1960 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Montréal
2549-1986 2549-1986 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Montréal
2549-2000 2549-2000 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Montréal
2549-2042 2549-2042 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Richelieu

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2549-2083 2549-2083 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Saint-François
2549-2141 2549-2141 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Montréal
2549-2158 2549-2158 QUÉBEC INC.	1988 03 01	Saint-Hyacinthe
2549-2174 2549-2174 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Laval
2549-2208 2549-2208 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Montréal
2549-2216 2549-2216 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Montréal
2549-2224 2549-2224 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Montréal
2549-2232 2549-2232 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Montréal
2549-2299 2549-2299 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Longueuil
2549-2364 2549-2364 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Laval
2549-2372 2549-2372 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Alma
2549-2380 2549-2380 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Montréal
2549-2398 2549-2398 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Alma
2549-2406 2549-2406 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Terrebonne
2549-2455 2549-2455 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Montréal
2549-2463 2549-2463 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Saint-François
2549-2471 2549-2471 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Montréal
2549-2489 2549-2489 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Terrebonne
2549-2505 2549-2505 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Distriet judiciaire
2549-2547 2549-2547 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Montréal
2549-2588 2549-2588 QUÉBEC INC.	1988 02 25	Joliette
2549-2604 2549-2604 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Montréal
2549-2653 2549-2653 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Iberville
2549-2661 2549-2661 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Chicoutimi
2549-2679 2549-2679 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Québec
2549-2687 2549-2687 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Beauharnois
2549-2794 2549-2794 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Longueuil
2549-2802 2549-2802 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Terrebonne
2549-2869 2549-2869 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Bedford
2549-2893 2549-2893 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Montréal
2549-2919 2549-2919 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Montréal
2549-2943 2549-2943 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Montréal
2549-2950 2549-2950 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Laval
2549-3032 2549-3032 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Montréal
2549-3040 2549-3040 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Montréal
2549-3057 2549-3057 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Laval
2549-3065 2549-3065 QUÉBEC INC.	1988 02 26	Montréal
2549-3255 2549-3255 QUÉBEC INC.	1988 02 29	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2549-2992 525 EDWARD VII INC.	1988 02 26	Montréal
2549-1580 ACTION-CONSTRUCTION INC.	1988 02 24	Montréal
2545-6336 ADEPSO INC.	1988 02 23	Chicoutimi
2549-1952 AÉRO GOLFE LTÉE	1988 02 25	Mingan
2545-5932 AFRITECH INC.	1988 02 23	Montréal
2549-0590 AGENCE JOANNE CONSTANTINEAU INC.	1988 02 23	Montréal
2549-0137 AGENCE PIERRE FOURNIER INC.	1988 02 22	Laval
2549-0152 AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT, L'APPLICATION ET LE PROGRÈS DE LA TECHNOLOGIE, ADAPT INC.	1988 02 22	Montréal
2549-0335 AGROVET GENDRON LEFEBVRE INC.	1988 02 23	Laval
2549-0038 AJL SERVICES INFORMATIQUES INC. AJL COMPUTER SERVICES INC.	1988 02 22	Montréal
2548-7208 ALICIA SORIANO INC.	1988 02 16	Montréal
2549-2109 ALIMENTS DISTINCTION INC.	1988 02 25	Montréal
2548-9618 ALUMINIUM GUY GAUTHIER INC.	1988 02 19	Joliette
2549-2778 AQUA-CONSEIL INC.	1988 02 26	Gaspé
2548-9980 L'ARCHE D'OR INC.	1988 02 22	Montréal
2549-1036 LES ARMOIRES LAROCHE INC.	1988 02 23	Terrebonne
2548-9071 LES ASCENSEURS AR INC.	1988 02 19	Montréal
2548-9550 ASSEAU INC.	1988 02 19	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2545-6476 ASSURANCES CLAUDE LANDRY INC.	1988 03 08	Gaspé
2549-2430 ASTRON LUMINAIRES INC.	1988 02 25	Longueuil
2548-9881 ATELIER DE REMBOURRAGE FARRAR DAOUST INC.	1988 02 22	Longueuil
2545-6500 ATELIER G.R. INC.	1988 02 25	Québec
2549-1242 ATELIER MÉCANIQUE D'AUTOMOBILES MULTI-TECH INC.	1988 02 24	Montréal
2548-9436 ATHÉNASYF INC.	1988 02 18	Montréal
2545-7037 AUTOMOBILES 112 INC.	1988 02 22	Bedford
2545-7623 AUTOMOBILES ROCK POULIN INC.	1988 02 26	Québec
2545-6377 AUVENTS ET ABRIS DANIEL RICHARD INC.	1988 02 24	Québec
2549-2844 AUVENTS VALLEYFIELD INC.	1988 02 26	Beauharnois
2549-1317 A. SANTOS CONSTRUCTION LTÉE	1988 02 24	Longueuil
2549-0707 BALDO LUMIA INC.	1988 02 23	Iberville
2545-7847 BEAUCE-ÉDIFICES-ACTIONS INC.	1988 02 23	Beauce
2549-0806 BERTRAND OUELLET PAYSAGEMENT INC.	1988 02 23	Longueuil
2549-1226 BOB ROZON INC.	1988 02 24	Beauharnois
2549-2810 BOIS ST-THOMAS INC. ST-THOMAS LUMBER INC.	1988 02 26	Roberval
2548-9808 BOUCHERIE DU POTAGER COWANSVILLE INC.	1988 02 22	Bedford
2549-1044 BOUCHERIE RENÉ GERMAIN INC.	1988 02 23	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2548-9279 BOUCHERIE-RÔTISSERIE DE LA SPÉCIALITÉ INC.	1988 02 19	Montréal
2549-0210 BOUTIQUE BELLE MATERNITÉ INC.	1988 02 22	Beauharnois
2545-8597 BOUTIQUE BÉ: COTON INC.	1988 02 23	Saint-François
2548-9782 BOUTIQUE CLAUDE LEFEBVRE LTÉE	1988 02 22	Longueuil
2545-7441 BOUTIQUE ÉLIE INC.	1988 02 24	Québec
2548-9113 BOUTIQUE H & D INC.	1988 02 19	Montréal
2545-7540 LE BRIQUETIER PAYSAGER (SAGUENAY) INC.	1988 02 25	Chicoutimi
2545-6724 BUFFET L'INTIMISTE INC.	1988 02 24	Québec
2549-0947 B. E. BAYARD TRANSPORT INC.	1988 02 23	Laval
2548-9626 CAFÉ BOS INC. BOS COFFEE INC.	1988 02 22	Montréal
2545-6518 CASSE CROÛTE PIERROT INC.	1988 02 25	Québec
2543-9423 CÉCILE DUGAS INC.	1988 01 27	Montréal
2548-9865 LE CENTRE DE COMPTABILITÉ ET D'INFORMATIQUE ST-HYACINTHE INC.	1988 02 22	Saint-Hyacinthe
2548-9238 CENTRE DE LOCATION AZTEC CHATEAUGUAY INC.	1988 02 18	Beauharnois
2545-8621 CENTRE DE L'AUTO PICO INC.	1988 02 26	Québec
2545-7110 CENTRE DE MÉDIATION, DE CONSULTATION ET D'EXPERTISE PSYCHOLOGIQUE DE QUÉBEC INC.	1988 02 23	Québec
2549-2166 CHALET SUISSE STE-AGATHE INC. SWISS CHALET STE-AGATHE INC.	1988 02 25	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2548-8438 CHARCUTERIE NANDO LTÉE	1988 02 18	Montréal
2545-6666 CHARLAND SPORT INC.	1988 02 22	Bedford
2545-6252 CHAUSSURES ANDRÉ & DENISE INC.	1988 02 22	Frontenac
2549-0400 LES CHAUSSURES L.G.P. INC.	1988 02 23	Trois-Rivières
2549-1192 LA CIE D'INVESTISSEMENTS KO INC. <i>KO INVESTMENTS CO. INC.</i>	1988 02 24	Montréal
2549-2448 LES CIMENTIERI R.S. ASSOCIÉS INC.	1988 02 25	Longueuil
2549-0905 CIRCUIT 341 INC.	1988 02 23	Joliette
2545-8381 CLAUDE BRASSARD AUTOS INC.	1988 02 26	Québec
2545-7458 CLIMAT-AIR «LAVAL» INC.	1988 02 24	Laval
2545-8373 CLINIQUE GEORGES MORISSET INC.	1988 02 26	Québec
2549-0921 CLÔTURES ORFORD INC.	1988 02 24	Trois-Rivières
2549-2117 CLÔTURES SECURIBEC INC.	1988 02 25	Richelieu
2545-6658 CLOUTIER TÉLÉCOMMUNICATION INC.	1988 02 22	Saint-François
2545-6435 COFFRAGE PIERTAN LTÉE	1988 02 24	Chicoutimi
2545-6443 COLICOM QUÉBEC INC.	1988 02 24	Chicoutimi
2548-9386 COLLECTION CONSTANCE INC.	1988 02 19	Laval
2549-3008 COMMERCE DE FOURRURES THUNDER BAY INC. <i>THUNDER BAY FUR TRADING INC.</i>	1988 02 26	Montréal
2548-9907 COMPTAGESTIK C. ROBERT INC.	1988 03 01	Montréal
2545-8290 CONCEPT AUTO G.B.M. INC.	1988 02 25	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2549-1200 CONCIERGERIE HAMEL & SIROIS INC.	1988 02 24	Montréal
2548-9162 CONFECTION JOIE DE COUDRE INC.	1988 02 19	Montréal
2545-5858 CONSEILLER F.G. VAILLANCOURT INC.	1988 02 22	Québec
2549-2752 CONSOLIDEV INC.	1988 02 26	Terrebonne
2549-2539 CONSTA MODE INC.	1988 02 26	Montréal
2548-9923 CONSTRUCTION CANARA INC. CANARA CONSTRUCTION INC.	1988 02 19	Montréal
2549-2562 CONSTRUCTION CLEROL INC.	1988 02 26	Rimouski
2548-8701 CONSTRUCTION CYRICE BOURGEOIS INC.	1988 02 18	Longueuil
2549-2240 CONSTRUCTION DENIS ASSELIN INC.	1988 02 25	Laval
2549-0558 CONSTRUCTION G. PATRY INC.	1988 02 23	Trois-Rivières
2548-9410 CONSTRUCTION JEANIELLE INC.	1988 02 19	Longueuil
2548-9253 CONSTRUCTION J.R.S. INC. J.R.S. CONSTRUCTION INC.	1988 02 19	Montréal
2548-9816 CONSTRUCTION J-P GIRARD INC.	1988 02 22	Arthabaska
2548-9519 CONSTRUCTION LUC VILLENEUVE INC.	1988 02 22	Bedford
2545-6609 CONSTRUCTION MIGNEAULT ET MONGEAU INC.	1988 02 19	Saint-François
2548-8669 CONSTRUCTION M. & Y. BOULANGER INC.	1988 02 18	Saint-François
2549-0020 CONSTRUCTION NORMANDIE INC. NORMANDIE CONSTRUCTION INC.	1988 02 22	Laval
2545-6385 CONSTRUCTION STEVE GOURGUES INC.	1988 02 24	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2549-2059 CONSTRUCTION UNI INC.	1988 02 25	Saint-Hyacinthe
2549-1754 CONSTRUCTIONS A.P. TÊTREULT INC.	1988 02 24	Saint-Hyacinthe
2549-0566 LES CONSTRUCTIONS BIBEAU ET RATHIER INC.	1988 02 24	Trois-Rivières
2549-2570 LES CONSTRUCTIONS GEORGES GORENKO INC.	1988 02 26	Montréal
2549-2851 CONSTRUCTIONS JEAN MORIN INC.	1988 02 26	Saint-Hyacinthe
2548-8388 LES CONSTRUCTIONS MICHEL LEBLANC INC.	1988 02 18	Montréal
2545-6294 LES CONSTRUCTIONS REPAQ INC.	1988 02 22	Terrebonne
2549-0285 LES CONSULTANTS NORIAN INC. NORIAN CONSULTANTS INC.	1988 02 23	Montréal
2545-6948 LES CONSULTANTS PYROTECH INC.	1988 02 19	Chicoutimi
2549-2331 LES CONSULTATIONS DENIS LALUMIÈRE INC.	1988 02 25	Mégantic
2548-9295 CORAZON ABDON INC.	1988 02 18	Longueuil
2549-2091 CORPORATION ÉQUESTRE MASSÉ INC.	1988 02 25	Montréal
2545-6922 COUP DE POUCE VERT INC.	1988 02 22	Trois-Rivières
2549-1184 LES COURTIERS FINANCIERS MÉTROPOLITAINS INC.	1988 02 24	Longueuil
2549-2273 COUVREURS VERREAULT & FILS INC.	1988 02 25	Laval
2548-9998 CYMÉLYN INC.	1988 02 22	Montréal
2549-0145 DANIELLE CERANTOLA INC.	1988 02 22	Montréal
2549-3115 DEGUAYPRE INC.	1988 02 26	Beauharnois
2549-1929 DENISE MARTEL INC.	1988 02 24	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2549-0392 DÉPANNEUR J.M. LAUZON INC.	1988 02 23	Beauharnois
2548-9501 DÉPANNEUR LUCIE LAMBERT INC.	1988 02 19	Saint-Maurice
2548-9667 DÉPANNEUR VILLA INC.	1988 02 19	Joliette
2545-7565 DESFAB INC.	1988 02 25	Québec
2549-1382 DÉVELOPPEMENT CLEARVIEW INC. CLEARVIEW DEVELOPMENT INC.	1988 02 24	Longueuil
2548-9303 LES DÉVELOPPEMENTS DE LA BERGE LTÉE	1988 02 18	Beauharnois
2549-2836 DÉVELOPPEMENTS & INVESTISSEMENTS TRION BEND INC.	1988 02 26	Montréal
2549-2026 DISTRIBUTEURS KASTORION INC.	1988 02 25	Montréal
2545-5890 DISTRIBUTION GUY LAFLAMME INC.	1988 02 22	Drummond
2549-0467 DISTRIBUTION RAZIA LTÉE RAZIA DISTRIBUTION LTD.	1988 02 24	Montréal
2545-5882 DISTRIBUTION RÉJEAN LARAMÉE INC.	1988 02 22	Saint-Hyacinthe
2545-5916 DISTRIBUTION R.P.R.M. INC.	1988 02 23	Saint-Hyacinthe
2549-0251 LES DISTRIBUTIONS JEAN-PIERRE DESAULNIERS INC.	1988 02 22	Terrebonne
2545-7508 DOMAINE DU LAC SACRÉ-COEUR (1988) INC.	1988 02 24	Québec
2549-2596 DOMICILIA INC.	1988 02 25	Montréal
2545-6450 DURA-LIGNES INC.	1988 02 24	Frontenac
2545-6963 DYNASTIE DESIGN PLUS INC.	1988 02 22	Beauce
2549-2729 LES ÉDITIONS DE L'ARBRE INC.	1988 02 26	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2549-0871 ELOR INC.	1988 02 23	Montréal
2549-2190 LES EMBALLAGES MONTCORR LTÉE MONTCORR PACKAGING LTD.	1988 02 25	Montréal
2545-8423 ENTREPRISE DENIS COMEAU INC.	1988 02 26	Abitibi
2549-0111 LES ENTREPRISES 3-SOFT INC.	1988 02 22	Longueuil
2549-1705 LES ENTREPRISES BEAUDRY & CHARTRAND INC.	1988 02 24	Joliette
2548-9329 LES ENTREPRISES CHANTOM INC.	1988 02 19	Montréal
2545-6955 LES ENTREPRISES CHARLES LANGLOIS INC.	1988 02 19	Kamouraska
2545-8456 LES ENTREPRISES C.R. BELLEVUE INC.	1988 02 26	Québec
2549-2612 LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION O. MARCOUILLER & FILS INC.	1988 02 26	Terrebonne
2549-2554 LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION SOL-TECK INC.	1988 02 26	Montréal
2548-9543 ENTREPRISES DELTAMAX INC.	1988 02 19	Rouyn-Noranda
2548-9063 LES ENTREPRISES DENIS SAUVÉ INC.	1988 03 01	Montréal
2549-2760 LES ENTREPRISES D'ENTRETIEN J.E. BRILLE INC.	1988 02 26	Beauharnois
2545-8415 LES ENTREPRISES GIRARD & LACHANCE INC.	1988 02 26	Québec
2545-5965 LES ENTREPRISES JUDRIC INC.	1988 02 22	Longueuil
2548-9675 LES ENTREPRISES J.P. BLAIN INC.	1988 02 19	Longueuil
2549-2414 ENTREPRISES RÉAL LANOUE INC.	1988 02 25	Joliette
2549-1390 LES ENTREPRISES RIOUX & GUÉRARD INC.	1988 02 24	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2545-6971 LES ENTREPRISES SIMON GRENIER INC.	1988 02 22	Québec
2549-2885 LES ENTREPRISES SVOBODA M.V. INC.	1988 02 26	Beauharnois
2545-7672 LES ENTREPRISES TRADAME INC.	1988 02 24	Mingan
2549-0244 ENTRETIEN MÉNAGER C.G.T. INC.	1988 02 22	Kamouraska
2549-2711 LES ENTRETIENS GRANDE-ILE INC.	1988 02 26	Beauharnois
2549-1358 ÉPICERIE SEA KY LTÉE	1988 02 23	Montréal
2545-7615 ÉQUIPEMENT SIGWITT INC.	1988 02 26	Québec
2549-3016 LES ÉQUIPEMENTS DANIEL LABONTÉ INC.	1988 02 26	Saint-Hyacinthe
2549-2133 LES ÉQUIPEMENTS JOHANNAIS INC.	1988 03 01	Iberville
2545-5981 L'ÉRABLIÈRE DU CAP INC.	1988 02 23	Québec
2548-8990 ÉRIC-PLAST INC.	1988 02 19	Joliette
2549-1101 ESTRIE ROULE INC.	1988 02 24	Bedford
2549-2067 EXCAVATION LEMIEUX PELLETIER INC.	1988 02 25	Terrebonne
2548-8719 LES EXCAVATIONS R.C.C. BRODEUR INC.	1988 02 18	Montréal
2549-3107 FABRICATION D'ÉQUIPEMENT DE COMBUSTION INDUSTRIELLE I.C.E. INC. <i>I.C.E. INDUSTRIAL COMBUSTION EQUIPMENT MANUFACTURING INC.</i>	1988 02 26	Montréal
2548-8966 FAMEU, SERVICES DE MARKETING D'ASSURANCES INC.	1988 02 18	Montréal
2545-6211 FERME BERNERHOF INC.	1988 02 19	Saint-Hyacinthe
2545-6831 FERME EDGAR AUDET INC.	1988 02 25	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2549-3024 FERME GASTON FONTAINE INC.	1988 02 26	Saint-Hyacinthe
2545-7144 FERME JEANYVAL INC.	1988 02 22	Québec
2545-6203 FERME RÉALDEAU INC.	1988 02 19	Québec
2549-2497 FRANÇOIS TURCOTTE INC.	1988 02 25	Longueuil
2545-6633 GAËTAN POULIOT INC.	1988 02 19	Beauce
2545-5247 GALERIE TARDIF-ROULEAU INC.	1988 02 19	Québec
2548-9261 GARAGE BERTRAND & NORMANDE POIRIER INC.	1988 02 19	Bonaventure
2545-6807 LA GASPÉSIENNE IMPORT EXPORT INC.	1988 02 25	Bonaventure
2545-6617 GEO-PAZ INC.	1988 02 19	Québec
2549-0889 GERMAIN DANIEL - CONSULTANT INC.	1988 03 01	Longueuil
2549-0897 GESTION 5338 INC.	1988 02 23	Montréal
2545-6534 GESTION 883 BELLEVUE INC.	1988 02 25	Montmagny
2545-7128 GESTION ANDRÉ LAROCHE ET FILS INC.	1988 02 23	Québec
2545-6302 GESTION ANDRÉ LAVIOLETTE INC.	1988 02 22	Terrebonne
2545-8316 GESTION ANDRÉ LECOMPTE INC.	1988 02 23	Terrebonne
2545-6856 GESTION ANDRIK INC.	1988 02 25	Québec
2549-2927 GESTION ARCIRESI INC. ARCIRESI HOLDINGS INC.	1988 02 26	Montréal
2549-2638 GESTION B.D.P.R. INC.	1988 02 25	Montréal
2549-1473 GESTION CCH INC.	1988 02 24	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2548-8602 GESTION DANIEL BANVILLE INC.	1988 02 18	Joliette
2549-1440 GESTION DANIEL FONTAINE INC.	1988 02 24	Montréal
2549-0756 GESTION DES GRIVES INC.	1988 02 23	Montréal
2549-2620 GESTION DONAL ARCHAMBAULT INC.	1988 02 25	Montréal
2549-3123 GESTION D. PLANTE INC.	1988 02 26	Beauharnois
2549-1572 GESTION EDMUND TOBIN INC.	1988 02 24	Montréal
2549-2935 GESTION GAMARCO INC. GAMARCO HOLDINGS INC.	1988 02 26	Montréal
2549-1531 GESTION GEORGES ÉMERY INC.	1988 02 24	Montréal
2548-8941 GESTION GÉRALD LEMIEUX INC.	1988 02 18	Arthabaska
2548-8933 GESTION GUY POUCHANT INC.	1988 02 18	Montréal
2545-6682 GESTION G.L.P.R. INC.	1988 02 19	Baie-Comeau
2549-3099 GESTION HILAIRE BEAULIEU INC.	1988 02 26	Saint-François
2549-0293 GESTION IMMOBILIÈRE HABITAMAX LTÉE	1988 02 23	Rouyn-Noranda
2545-8324 GESTION IMMOBILIÈRE HARDIBLAIS INC.	1988 02 23	Bonaventure
2548-9972 GESTION JACQUES BAILLARGEON INC.	1988 02 22	Longueuil
2545-6997 GESTION JACQUES ET ROY INC.	1988 02 22	Mégantic
2545-7821 GESTION JEANNE HÉBERT INC.	1988 02 23	Québec
2548-9477 GESTION JEANNINE BOUTHILLIER INC.	1988 02 22	Montréal
2549-1457 GESTION JEAN-CLAUDE DUBÉ INC.	1988 02 24	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2545-6823 GESTION JEAN-GUY DIONNE INC.	1988 02 24	Drummond
2545-8464 GESTION JEAN-PIERRE RANCOURT LTÉE	1988 02 29	Saint-François
2549-2075 GESTION JOFFREY & ROSTAND INC.	1988 02 25	Beauharnois
2549-1549 GESTION JOSÉ JAMES O'REILLY INC.	1988 02 24	Montréal
2545-6781 GESTION J.R.T. INC.	1988 02 24	Beauce
2549-2703 GESTION J.-M.L.P. INC.	1988 02 26	Baie-Comeau
2549-0236 GESTION LA BULLE INC.	1988 02 22	Rouyn-Noranda
2545-8746 GESTION LAURENT PICHÉ INC.	1988 02 29	Québec
2549-0517 GESTION LE PIK-VITE INC.	1988 02 23	Rouyn-Noranda
2548-9469 GESTION LOUISE BOUTHILLIER INC.	1988 02 22	Montréal
2545-6559 GESTION LUCIEN LEMIEUX INC.	1988 02 25	Montmagny
2549-1556 GESTION MARIE ST-PIERRE INC.	1988 02 24	Montréal
2548-9428 GESTION MAURICE BRODEUR INC.	1988 02 19	Longueuil
2545-7136 GESTION MINAUTOR INC.	1988 02 22	Baie-Comeau
2545-6765 GESTION M.V.S. INC.	1988 02 24	Beauce
2545-8407 GESTION PELLET INC.	1988 02 26	Québec
2549-0202 GESTION PHARBEAU INC.	1988 02 22	Laval
2549-1564 GESTION PHILIPPE-DENIS RICHARD INC.	1988 02 24	Montréal
2548-9402 GESTION PIAR INC.	1988 02 19	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2549-1507 GESTION PIERRE TESSIER INC.	1988 02 24	Montréal
2545-8696 GESTION PI-CA INC.	1988 02 29	Québec
2545-6773 GESTION P.D.R.T. INC.	1988 02 24	Beauce
2545-8399 GESTION P.R.L. INC.	1988 02 26	Québec
2549-0749 GESTION REMIC LTÉE	1988 02 23	Montréal
2545-6815 GESTION RICHARD DIONNE INC.	1988 02 24	Drummond
2545-6542 GESTION ROLAND LEMIEUX INC.	1988 02 25	Montmagny
2545-6757 GESTION R.I.D. INC.	1988 02 24	Beauce
2549-1523 GESTION SERGE BOURQUE INC.	1988 02 24	Montréal
2548-8958 GESTION SERGE COMTOIS INC.	1988 02 18	Arthabaska
2549-0863 GESTION TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE DU QUÉBEC INC.	1988 02 23	Longueuil
2548-8610 GESTION ULTI INC.	1988 02 18	Arthabaska
2548-8685 GESTION Y.D.P. INC.	1988 02 18	Arthabaska
2545-6567 GESTION ZZZ INC.	1988 02 23	Kamouraska
2549-1093 LES GESTIONS DARLOU INC.	1988 02 24	Montréal
2548-9949 LES GESTIONS MARC BRULÉ INC.	1988 02 22	Terrebonne
2548-9931 LES GESTIONS NORMAND LECLAIR INC.	1988 02 22	Laval
2545-7417 GILLES PATRY INC.	1988 03 01	Saint-François
2545-5940 GROUPE J.E.A.N. INC.	1988 02 22	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2545-8613 LE GROUPE MAGIX INC.	1988 02 26	Québec
2549-0582 LE GROUPE MASCOGES INC.	1988 02 23	Joliette
2548-9360 GROUPE TÉMISCABI INC.	1988 02 19	Rouyn-Noranda
2549-1283 G.P. KHOURY INC.	1988 02 24	Montréal
2548-8545 LES HABITATIONS BEAUMANOIR INC.	1988 02 18	Longueuil
2549-1424 LES HABITATIONS BERGERON & GAUTHIER INC.	1988 02 24	Joliette
2548-9535 LES HABITATIONS DESCHAMPS INC.	1988 02 19	Terrebonne
2549-0327 LES HABITATIONS EXTRA INC.	1988 02 23	Longueuil
2549-2349 LES HABITATIONS R.S.D. INC.	1988 02 25	Longueuil
2545-6344 HALLE DE L'ALIMENTATION INC.	1988 02 23	Frontenac
2548-9493 I T D CONSTRUCTION INC.	1988 02 18	Montréal
2549-1747 LES IMMEUBLES A.B.J. 3 INC.	1988 02 24	Laval
2549-1366 LES IMMEUBLES DAAK INC. DAAK REALTIES INC.	1988 02 23	Montréal
2545-6526 LES IMMEUBLES MARTIN PARENT INC.	1988 02 25	Beauce
2549-0954 LES IMMEUBLES R.C.P. INC.	1988 02 23	Longueuil
2549-2877 IMMEUBLES TRADITION INC. TRADITION REALTIES INC.	1988 02 26	Saint-François
2548-8651 IMPORTATIONS PAR LTÉE PAR IMPORTS LTD.	1988 02 18	Montréal
2548-9014 INFORMATIQUE CONSEIL PLUS INC.	1988 02 18	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2545-7151 INFOTECK DATA INC.	1988 02 23	Kamouraska
2549-2828 INNOVECH INC.	1988 02 26	Longueuil
2549-1671 INSTITUT DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT LINGUISTIQUE (I.R.D.L.) INC.	1988 02 24	Saint-François
2549-2968 INTELLIGENCE FINANCIÈRE BOYLE INC.	1988 02 26	Montréal
2549-2257 LES INVESTISSEMENTS BEAUCHEMIN, CARON INC.	1988 02 25	Montréal
2549-2984 INVESTISSEMENTS G. B. COWIE INC. G. B. COWIE HOLDINGS INC.	1988 02 26	Montréal
2545-6401 LES INVESTISSEMENTS H.R.M. INC.	1988 02 24	Québec
2549-0772 LES INVESTISSEMENTS REYNAUD FORTIER INC.	1988 02 23	Frontenac
2549-1234 LES INVESTISSEMENTS TUTTI QUANTI INC.	1988 02 24	Montréal
2549-2513 ISOLATION ST-SAUVEUR INC.	1988 02 26	Terrebonne
2545-7029 JACQUES LAMBERT CONSEIL INC.	1988 02 22	Québec
2548-9246 JALITEK (1988) INC.	1988 02 18	Joliette
2549-0160 JONESCO INC.	1988 02 22	Bedford
2548-9717 J. YVON PARADIS INC.	1988 02 22	Montréal
2548-8768 KOSKPHARM INC.	1988 02 18	Montréal
2548-9709 LAKHOYAN V.H.H. INC.	1988 02 19	Montréal
2549-0061 LES LAMPES DIMENSIONS INC.	1988 02 22	Joliette
2548-8842 LAUZIER GRAPHIQUE DESIGN INC.	1988 02 18	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2549-0541 LOCATION CAFCO INC. CAFCO LEASING INC.	1988 02 23	Montréal
2549-0129 LOGIS DÉCOR J.G.S. INC.	1988 02 22	Québec
2549-0855 LOGISOINS INC.	1988 02 23	Longueuil
2548-9485 LOUISE MARSAN PROULX INC.	1988 02 18	Montréal
2548-9964 L.C. IMPORTATIONS INC.	1988 02 22	Terrebonne
2549-3073 L.D.G. LUMINAIRE INC.	1988 02 26	Montréal
2549-1499 L.M. BLAIS CONSTRUCTION INC.	1988 02 24	Longueuil
2543-9225 MAC MOTOSPORT INC.	1988 01 25	Frontenac
2545-8308 MAÇONNERIE RE-AL INC.	1988 02 23	Beauharnois
2545-6310 MAISON LISE CROTEAU (DORION) INC.	1988 02 22	Beauharnois
2545-6419 LE MAÎTRE CAROUBIER INC.	1988 02 24	Québec
2548-9824 MALTAIS ET PROVENCHER INC.	1988 02 22	Chicoutimi
2549-1978 MARIO GRÉGOIRE INC.	1988 02 25	Terrebonne
2545-8431 MARIO MOTTARD INC.	1988 02 26	Québec
2545-6849 MARIO PROULX EXCAVATION INC.	1988 02 25	Frontenac
2545-6468 LES MAROQUINS (1988) INC.	1988 02 25	Québec
2548-8511 MARYSE MICHEL INC.	1988 02 17	Laval
2545-6799 MATANE CHASSE ET PÊCHE INC.	1988 02 25	Rimouski
2549-1077 LES MATÉRIAUX LAVERDURE INC.	1988 02 24	Bedford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2549-2125 MÉCANIQUE DE BÂTIMENT 2001 INC.	1988 02 25	Joliette
2545-7482 MENUISERIE MO-VAN INC.	1988 02 24	Québec
2548-9154 MERCERIE GÉNÉRALE JECO INC.	1988 02 19	Québec
2548-8420 MICHEL BERGEVIN SERVICE D'ARBITRAGE INC.	1988 02 18	Terrebonne
2549-0699 MICHEL DUBÉ BUREAU SYSTÈME INC.	1988 02 23	Saint-Hyacinthe
2549-0822 MONIMAGE INC.	1988 02 23	Terrebonne
2545-6229 M. D. MÉTAL INC.	1988 02 19	Saint-Hyacinthe
2548-9444 M. JEAN PAYSAGISTE INC.	1988 02 18	Laval
2549-2901 M.Y.L. TRANSPORT INC.	1988 02 26	Longueuil
2545-5924 M.-L. PICARD LIBRE SERVICE INC.	1988 02 22	Hull
2549-2182 NINA RESTAURANT INC.	1988 02 25	Longueuil
2549-1408 NUTRI PELOUSE INC.	1988 02 24	Beauharnois
2548-8677 O DESIGN CÉRAMIQUE INC.	1988 02 18	Montréal
2545-6930 PAQUETTE PROVOST, GESTION DÉVELOPPEMENTALE INC.	1988 02 22	Longueuil
2548-9121 PÂTISSERIE LOUBNAN INC.	1988 02 19	Montréal
2548-9774 PAVAGES FRANCIS YANN INC.	1988 02 22	Joliette
2548-8974 LES PAVAGES MARCIL INC.	1988 02 18	Longueuil
2549-2745 PAYSAGES CAILLÉ & CHABOT INC.	1988 02 26	Longueuil
2549-3081 LES PAYSAGES HOLLANDIA INC.	1988 02 26	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2545-7813 PAYSAGISTE AU BOULEAU INC.	1988 02 23	Québec
2545-6237 PÊCHERIES SERGE MERCIER INC.	1988 02 19	Gaspé
2549-1028 LES PÉTROLES SORRENTO INC.	1988 02 23	Montréal
2548-9170 LES PLACEMENTS ANJOU INC.	1988 02 19	Montréal
2545-5973 LES PLACEMENTS BRUNO SIMARD INC.	1988 02 22	Chicoutimi
2545-6732 PLACEMENTS B.V. INC.	1988 02 24	Beauce
2548-9915 PLACEMENTS GABOR INC.	1988 02 19	Montréal
2545-6260 LES PLACEMENTS IM/MAX INC.	1988 02 22	Trois-Rivières
2548-8925 PLACEMENTS M.L.G. INC.	1988 02 18	Montréal
2549-2315 LES PLACEMENTS R.C. MARI-LOU LTÉE	1988 02 26	Longueuil
2549-2695 POINTE DES RAPIDES INC.	1988 02 26	Montréal
2545-8605 LA POINTE DU SOLEIL LEVANT INC.	1988 02 26	Québec
2545-6740 POISSONNERIE D. CARON INC.	1988 02 24	Gaspé
2549-2356 POLYCHIMIE (CANADA) INC.	1988 02 25	Montréal
2545-8332 LES PRODUCTIONS CAROLE CARPENTIER INC.	1988 02 24	Longueuil
2549-2976 PRODUCTIONS TÉLÉMAGIQUE INC. TELEMAGIC PRODUCTIONS INC.	1988 02 26	Montréal
2549-0574 PRODUITS INDUSTRIELS L.D.G. INC.	1988 02 24	Montréal
2549-2281 PROGEDEV INC.	1988 02 25	Longueuil
2549-1374 LES PROMOTIONS COMPTANT CONTENT INC.	1988 02 24	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2548-8784 PRO-LIMO INVESTISSEMENTS INC.	1988 02 18	Montréal
2545-5957 PUB PLACE DU MARCHÉ INC.	1988 02 22	Trois-Rivières
2548-8693 PUBLI-PUB INC.	1988 02 18	Montréal
2549-1416 QUADRI PHIQUE INC.	1988 02 24	Montréal
2545-7011 LA QUINCAILLERIE DE FERME L.D. INC.	1988 02 22	Joliette
2545-6278 R & R GRAFIK INC.	1988 03 01	Charlevoix
2548-9022 RÉAL FRANCOEUR INC.	1988 02 19	Terrebonne
2548-9451 RÉJEAN ST-LAURENT CONSTRUCTION INC.	1988 02 18	Saint-Hyacinthe
2548-9956 REMBOURRAGES BERNARD LAPOINTE INC.	1988 02 22	Longueuil
2549-1069 RÉNO TRUC INC.	1988 02 24	Chicoutimi
2548-8776 RÉNOVATIONS PELLETIER ET FRÈRES INC.	1988 02 18	Terrebonne
2549-2737 REPRO/CAD INC.	1988 02 26	Montréal
2545-6864 RESSOURCES HUMAINES L.L.Y.R. INC.	1988 02 25	Québec
2548-8412 RESTAURANT AU BOOGIE INC.	1988 02 17	Longueuil
2549-1663 RESTAURANT PLACE ST-JANVIER (1988) INC.	1988 02 24	Terrebonne
2548-9212 RESTAURANT PORT-DE-LUMIÈRE INC.	1988 02 18	Montréal
2549-0350 RESTO-POUCE CLASSIC INC.	1988 02 23	Bedford
2549-1994 LES REVÊTEMENTS TRIFLUVIENS INC.	1988 02 25	Trois-Rivières
2548-9188 REYNALD TRUDEAU INC.	1988 03 01	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2549-2034 RÉ-GI-MA INC.	1988 02 25	Laval
2549-1309 LE RIVERAIN MAISONS MOBILES INC.	1988 02 24	Terrebonne
2545-6328 ROND POINT SPORTIFS INC.	1988 02 23	Québec
2549-2018 SAGEMA INC.	1988 02 24	Terrebonne
2548-9642 SALON SAAZ INC.	1988 02 22	Montréal
2545-7052 SANI CHARLEVOIX INC.	1988 02 23	Charlevoix
2549-1333 SCARIFIAGE GAGNON INC.	1988 02 24	Chicoutimi
2549-2646 SÉCURITÉ AHR INC.	1988 02 26	Iberville
2545-6492 SÉCURI-KIT INC.	1988 02 25	Beauce
2548-9204 SEMI-VAN MARKETING INC.	1988 02 18	Montréal
2548-8917 SÉRIEGRAPHIE G & S INC. G & S SCREENCRAFT INC.	1988 02 18	Montréal
2549-0970 LES SERRES BELLE-ANSE INC.	1988 02 23	Gaspé
2548-8594 SERVICE DE MARBRE '87 A-Z INC. '87 MARBLE A-Z SERVICE INC.	1988 02 17	Montréal
2549-0004 SERVICE DE PNEUS LÉON LAVENTURE (1988) INC.	1988 02 22	Montréal
2548-9832 SERVICES DE LIVRAISON À DOMICILE J.J.T. INC. J.J.T. HOME DELIVERY SERVICES INC.	1988 02 22	Montréal
2548-9147 SERVICES D'ENTRETIEN EN BÂTIMENT TROJAN INC. TROJAN BUILDING MAINTENANCE SERVICES INC.	1988 02 19	Montréal
2548-8982 SERVICES IMMOBILIERS DU PARC INC.	1988 02 18	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2549-1713 SIG-ART INC.	1988 02 24	Bonaventure
2545-8704 SILLONS, LE DISQUAIRE INC.	1988 02 29	Québec
2548-8628 SIMONPAP INC.	1988 02 18	Montréal
2549-0848 SSM SÉCURITÉ LTÉE	1988 02 23	Longueuil
2549-2422 STUDIO C C & C INC.	1988 02 25	Montréal
2545-7839 SUMMUM GRANIT INC.	1988 02 22	Mégantic
2548-9337 TEAL SPORT INC.	1988 02 19	Beauharnois
2548-9683 TOIT DES MAGASINEUX (1988) INC.	1988 02 19	Rimouski
2549-0012 TRANSPORT CLÉMENT HUPPÉ INC.	1988 02 22	Laval
2545-5999 TRANSPORT DU LAC BEAUPORT INC.	1988 02 23	Québec
2545-7003 TRANSPORT JACQUES FAUCHER INC.	1988 02 22	Québec
2545-8712 TRANSPORT J.L. CLOUTIER INC.	1988 02 29	Saint-Maurice
2545-7045 TRANSPORT LÉO THERRIEN & FILS INC.	1988 02 22	Saint-François
2549-1341 TRANSPORT LUC CHOUINARD (1988) INC.	1988 02 23	Montréal
2545-8480 TRANSPORT MICHEL CHABOT INC.	1988 02 29	Montréal
2549-2786 TRANSPORT PIERRE HAMEL INC.	1988 02 26	Saint-Hyacinthe
2548-9873 TRANSPORT TEMPÊTE INC.	1988 02 22	Joliette
2549-2307 VENTILATION GRENIER INC.	1988 03 01	Longueuil
2548-9030 VENTILATION V.M.A. INC.	1988 02 19	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2549-1721 LES VIANDES M GRATTON INC.	1988 02 25	Terrebonne
2549-2323 VIBRATIONS TREMBLAY INC.	1988 02 25	Joliette
2548-9527 VISION 2000 PORTES ET FENÊTRES INC.	1988 02 19	Drummond
2549-0731 VITRERIE MONT-GRANIT INC.	1988 02 23	Frontenac
2549-2265 YVES BEAULIEU, PHOTOGRAPHE INC.	1988 02 25	Montréal
2549-2521 ZINZA COIFFURE INC.	1988 02 26	Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

390

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1370-6734 ALUMINIUM J. LABELLE INC.	1974 12 12	1988 01 25	
1478-2775 ART INDIEN & ESKIMO DE LA MAURICIE INC.	1977 06 01	1988 02 19	
1233-3738 A. PROULX TRANSPORT INC.	1966 12 07	1988 02 23	
1213-8749 BOULANGERIE PARISIENNE INC.	1970 12 29	1988 02 26	
1468-5721 CONSTRUCTIONS JEAN-GUY PARADIS INC.	1976 07 20	1988 02 23	
1270-3617 CONSULTANTS V.F.G. INC.	1965 08 06	1988 02 23	GRUPE VFA INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1175-7119 COTNOIR & PLEAU LTÉE	1962 12 14	1988 04 01	MOLSON TROIS-RIVIÈRES LTÉE
1471-7151 DISTRIBUTION DU GOLFE LTÉE	1976 11 23	1988 02 22	
1506-2714 ÉMILIE CÔTÉ & FILS INC.	1977 08 19	1988 01 22	
1466-0864 GEPEX INC.	1976 04 07	1988 02 19	
1300-6457 IMMEUBLES GÉRARD DEMERS INC.	1966 08 10	1988 02 19	
1114-9572 LINGERIE DEUX BELLES LTÉE	1953 06 04	1988 02 24	COLLECTION ARIANNE INC.
1465-4156 MARCEL BELLEVILLE INC.	1976 03 09	1988 02 22	
1271-4119 LES PLACEMENTS T. NADEL INC.	1958 06 10	1988 02 22	
1137-9443 PRODUITS DE CAOUTCHOUC MOUSSE LTÉE	1962 07 17	1988 02 22	
1113-1026 RADIO HOVSEP INC.	1969 08 12	1988 02 24	
1266-3969 REICH & FILS INC.	1944 05 04	1988 02 24	
1119-0121 REPRODUCTIONS-PHOTOS M.P. LTÉE	1968 05 17	1988 02 19	
1502-8947 RESSORTS CASCADES INC.	1976 04 05	1988 02 22	
1462-7442 RESTAURANT LE SAINT-BRUNO INC.	1975 10 24	1988 02 26	
1348-7921 LES SCIÉS À CHAÎNE F.-N. LTÉE	1972 07 31	1988 02 22	
1638-6146 STATION-SERVICE COURNOYER & FILS INC.	1979 09 04	1988 02 24	
1355-0801 SYSTÈMES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS UNIVERSELS LTÉE	1974 02 18	1988 02 19	
1503-0653 VERGER IDÉAL INC.	1976 04 14	1988 02 19	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1197-2494 WHALE RIVER OUTFITTERS LIMITED	1967 05 03	1988 02 17	POURVOIRIE WHALE RIVER LTÉE WHALE RIVER OUTFITTERS LTD.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

390

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2545-6351 CORPORATION OPTIMUM <i>OPTIMUM CORPORATION</i>	CORPORATION OPTIMUM BONGEST INC. GILLES BLONDEAU ET COMPAGNIE GESTION OPTIMUM INC.	1988 02 29	
2545-8720 G. DAIGNEAULT, INDUSTRIEL, INC.	GEORGES DAIGNEAULT LIMITÉE G. DAIGNEAULT, INDUSTRIEL, INC.	1988 02 29	Montréal
2545-8688 PLACEMENTS RÉGIS TROTTIER LTÉE	PLACEMENTS RÉGIS TROTTIER LTÉE 1646-2699 QUÉBEC INC.	1988 02 24	Abitibi

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

390

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2317-7173 2317-7173 QUÉBEC INC.	1985 03 13	1988 02 22	du district: Québec
2320-3755 2320-3755 QUÉBEC INC.	1985 05 03	1988 02 25	du capital-actions
2320-8432 2320-8432 QUÉBEC INC.	1985 05 14	1988 02 19	de la dénomination sociale: NOUVEAU CHOIX QUÉBEC INC.
2328-0894 2328-0894 QUÉBEC INC.	1985 10 01	1988 02 23	du district: Montréal
2333-0962 2333-0962 QUÉBEC INC.	1986 01 10	1988 02 17	de la dénomination sociale: GESTION ROBERT LESPÉRANCE INC.
2424-1226 2424-1226 QUÉBEC INC.	1986 11 17	1988 02 25	de la dénomination sociale: GESTION CONOGES INC.
2434-1208 2434-1208 QUÉBEC INC.	1985 12 18	1988 02 22	de la dénomination sociale: FERME LOPHIKA (1988) INC.
2525-7262 2525-7262 QUÉBEC INC.	1987 05 12	1988 02 22	1) de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS RONDEAU & RIOUX INC. 2) du district: Joliette 3) du capital-actions 4) des dispositions
2527-7450 2527-7450 QUÉBEC INC.	1987 06 29	1988 02 29	de la dénomination sociale: BURO INFO M. D. INC.
2527-7708 2527-7708 QUÉBEC INC.	1987 06 29	1988 02 19	1) de la dénomination sociale: VAL-CONSTRUCTION INC. 2) du district: Gaspé
2528-7996 2528-7996 QUÉBEC INC.	1987 08 03	1988 02 24	du district: Richelieu
2529-1006 2529-1006 QUÉBEC INC.	1987 08 11	1988 02 18	de la dénomination sociale: CENTRE INDUSTRIEL MONTRÉAL-EST TECH INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2530-1581 2530-1581 QUÉBEC INC.	1987 09 08	1988 02 24	de la dénomination sociale: RESTAURANT CASA DELI INC.
2530-1763 2530-1763 QUÉBEC INC.	1987 09 08	1988 02 22	de la dénomination sociale: IMMEUBLES IMASTRO INC.
2532-3569 2532-3569 QUÉBEC INC.	1987 11 02	1988 02 19	de la dénomination sociale; SUPERMARCHÉ MONTÉ CARLO (1988) INC.
2532-8824 2532-8824 QUÉBEC INC.	1987 11 16	1988 02 17	1) du capital-actions 2) des dispositions
2533-4558 2533-4558 QUÉBEC INC.	1987 11 30	1988 02 23	du district: Terrebonne
2533-5134 2533-5134 QUÉBEC INC.	1987 12 01	1988 02 22	du district: Saint-François
2533-6884 2533-6884 QUÉBEC INC.	1987 12 04	1988 02 23	du district: Terrebonne
2534-0282 2534-0282 QUÉBEC INC.	1987 04 10	1988 02 23	de la dénomination sociale: PLANI-RENTES CAPITAL INC.
2535-7971 2535-7971 QUÉBEC INC.	1987 06 03	1988 02 23	du district: Bedford
2536-4175 2536-4175 QUÉBEC INC.	1987 06 16	1988 02 22	du capital-actions
2539-9338 2539-9338 QUÉBEC INC.	1987 10 09	1988 02 24	des restrictions à l'activité
2540-8568 2540-8568 QUÉBEC INC.	1987 11 04	1988 02 19	de la dénomination sociale: GESTION NEC INC.
2541-2156 2541-2156 QUÉBEC INC.	1987 11 19	1988 02 19	de la dénomination sociale: ROMUALD ROUSSEL (1988) INC.
2541-2164 2541-2164 QUÉBEC INC.	1987 11 19	1988 02 19	de la dénomination sociale: GESTION M.A.J. BOUCHER INC.
2542-0977 2542-0977 QUÉBEC INC.	1987 12 15	1988 02 24	de la dénomination sociale: PROTEC-VIE INC.
2542-2924 2542-2924 QUÉBEC INC.	1987 12 21	1988 02 22	du district: Terrebonne

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2542-1167 2542-3187 QUÉBEC INC.	1987 12 18	1988 02 25	de la dénomination sociale: GESTION B.R. POULIN INC.
2542-3203 2542-3203 QUÉBEC INC.	1987 12 18	1988 02 26	de la dénomination sociale: GESTION J C LOIZEAU INC.
2542-3567 2542-3567 QUÉBEC INC.	1987 12 18	1988 02 25	de la dénomination sociale: GESTION FEUILLE D'ÉRABLE INC.
2542-5406 2542-5406 QUÉBEC INC.	1987 12 23	1988 02 23	de la dénomination sociale: FERME ELI INC.
2543-0596 2543-0596 QUÉBEC INC.	1988 01 14	1988 02 19	de la dénomination sociale: VILLA ÉMÉLIE INC.
2543-2170 2543-2170 QUÉBEC INC.	1987 12 04	1988 02 22	1) de la dénomination sociale: TRANSPORT GILBERT BEAULIEU INC. 2) du district: Rimouski
2543-4069 2543-4069 QUÉBEC INC.	1987 12 14	1988 02 24	du district: Richelieu
2543-4242 2543-4242 QUÉBEC INC.	1987 12 14	1988 02 26	de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS SABELLE INC.
2544-2807 2544-2807 QUÉBEC INC.	1987 12 23	1988 02 22	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION GEONIC INC.
2545-1899 2545-1899 QUÉBEC INC.	1988 01 06	1988 02 19	de la dénomination sociale: ARCHIMAGE INC.
2545-3713 2545-3713 QUÉBEC INC.	1988 01 07	1988 02 19	de la dénomination sociale: LES TOURS DE LA RIVIÈRE INC.
2547-5872 2547-5872 QUÉBEC INC.	1988 01 28	1988 02 09	du district: Trois-Rivières
2547-8363 2547-8363 QUÉBEC INC.	1988 01 29	1988 02 17	du district: Longueuil
2547-9684 2547-9684 QUÉBEC INC.	1988 02 02	1988 02 23	du district: Terrebonne

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2547-9692 2547-9692 QUÉBEC INC.	1988 02 02	1988 02 22	du district: Bedford
2547-9700 2547-9700 QUÉBEC INC.	1988 02 02	1988 02 18	du district: Saint-François
2547-9759 2547-9759 QUÉBEC INC.	1988 02 02	1988 02 10	du district: Chicoutimi
2547-9767 2547-9767 QUÉBEC INC.	1988 02 02	1988 02 18	du district: Mingan
2548-3199 2548-3199 QUÉBEC INC.	1988 02 09	1988 02 18	de la dénomination sociale: MAÇONNERIE MICHEL LAPOLICE INC.
2332-7703 ABATTOIR DUBÉ INC.	1985 12 27	1988 02 25	du capital-actions
1645-3052 LES AGENCES P.R.L. INC.	1980 06 11	1988 02 16	de la dénomination sociale: LES PRODUCTIONS PIERRE JUSTIN INC.
2424-0921 ALUMINIUM DU HAUT-RICHELIEU INC.	1986 11 14	1988 02 18	du district: Iberville
1116-8499 ARDEX MÉTAL INC.	1963 01 11	1988 02 18	du capital-actions
1853-4875 ASSURANCES MARTHE LAPOINTE ET CIE LTÉE	1981 12 17	1988 02 22	du capital-actions
2418-8112 AUBERGE V.I.P. INC.	1986 07 25	1988 02 25	du capital-actions
2161-8640 BRERO TV INC.	1983 10 27	1988 02 23	du capital-actions
2158-7936 ÇA CLIQUE GRANBY INC.	1983 08 10	1988 02 24	1) du district: Saint-François 2) du capital-actions
2157-4876 ÇA CLIQUE (1984) LTÉE	1983 06 29	1988 02 25	1) du capital-actions 2) des dispositions
1347-6726 CHEM-SPEC INC.	1972 06 27	1988 02 24	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2164-3945 COMPAGNIE DE GESTION JEAN BLOUIN INC.	1984 01 05	1988 02 24	1) de la dénomination sociale: AMBULANCE BAIE-COMEAU INC. 2) du district: Baie-Comeau
2538-1401 COMPLEXE DU PARC INC.	1987 08 28	1988 02 22	des dispositions
2532-7289 LES CONSTRUCTIONS G. GAGNON & C. SAVARD INC.	1987 11 11	1988 02 23	de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS GUY GAGNON INC.
2433-4682 LES CONSTRUCTIONS MEUNIER & DUCHESNE INC.	1987 03 02	1988 02 23	de la dénomination sociale: ATELIER D'ÉBÉNISTERIE SYLVAIN FRENETTE INC.
2547-3240 CONSTRUCTIONS PM DÉLISLE INC.	1988 01 22	1988 02 22	de la dénomination sociale: CONSTRUCTIONS PM DÉLISLE & LALONDE INC.
1510-9416 LES CONSULTANTS LAPOINTE, BEAUCHAMP, CÔTÉ, DEROME INC.	1978 02 03	1988 02 24	de la dénomination sociale: LES CONSULTANTS L. B. C. D. INC.
2327-0408 COPEAUX DU NORD INC.	1985 09 13	1988 02 11	du district: Saint-Maurice
2537-7433 COURTAGE QUÉBEC-MARITIMES INC.	1987 07 31	1988 02 24	de la dénomination sociale: TRANSPORT GUILBAULT CANADA INC. GUILBAULT TRANSPORT CANADA INC.
2439-4249 COUVREUR G. QUERRY INC.	1986 08 13	1988 01 25	du district: Laval
2322-5113 CYPRIEN ET BERTRAND BOUCHARD INC.	1985 06 13	1988 02 19	1) du capital-actions 2) des dispositions
2329-5470 C. TURBATU INC.	1985 10 25	1988 02 22	de la dénomination sociale: MIROTEC INC.
2539-5138 DISCO MAISON BLANCHE 3 INC.	1987 10 01	1988 02 22	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 15

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2418-7890 DUCHARME, PERRON, BEAULIEU & ASSOCIÉS INC.	1986 08 06	1988 02 19	de la dénomination sociale: BAZIN, DUMAS, DUPRÉ, SORMANY COMMUNICATEURS-CONSEILS (QUÉBEC) INC.
1863-0236 ECONO PIÈCES R.E. INC.	1982 11 08	1988 02 29	de la dénomination sociale: ENTREPOSAGE PRO MOBILE INC. PRO MOBILE WAREHOUSING INC.
1258-0312 LES EMBELLISSEMENTS CLAUDE PARENT INC.	1971 09 30	1988 02 22	du capital-actions
1634-3204 LES ENTREPRISES ANDRÉ SAMSON INC.	1979 03 05	1988 01 22	du district: Terrebonne
2172-3234 LES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION B.T.L. INC.	1984 07 05	1988 02 23	du capital-actions
1853-1673 LES ENTREPRISES PEXCI (DIVISION RÉCUPÉRATION) INC.	1981 12 09	1988 02 19	de la dénomination sociale: LES ÉQUIPEMENTS BELROCHE INC.
2315-5609 ÉQUIPE X.L. INC.	1985 01 24	1988 02 23	du capital-actions
1843-3342 FILAQ-SNA INC.	1981 02 18	1988 02 16	de la dénomination sociale: FILAQ INC.
1642-9680 LES FOURRURES DESMARAIS INC.	1980 03 27	1988 02 22	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2155-2450 GARAGE WINGUS INC.	1983 05 10	1988 02 23	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 9
2425-7644 GESTION BINETTE & DRAPEAU INC.	1987 01 05	1988 02 22	de la dénomination sociale: GESTION BINETTE, MASSE ET ASS. INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2524-9186 GESTION C.G.L. LTÉE	1987 04 24	1988 02 23	de la dénomination sociale: PLOMBERIE LE ROUSSILLON INC.
2533-0945 GILAN TOUR INC.	1987 11 20	1988 02 22	1) du capital-actions 2) des dispositions
2430-1608 GUÉNARD ET CHARRON INC.	1987 03 02	1988 02 24	1) de la dénomination sociale: CONSTRUCTION GUÉNARD INC. 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2537-6971 GUY LAVERGNE INC.	1987 07 29	1988 02 23	de la dénomination sociale: LAVERGNE COMBUSTIBLE (1987) INC.
2431-3660 HABITATS MODULAIRES HM INC.	1987 03 27	1988 02 23	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION PARADIS D.P INC.
1507-9981 IMPRIMERIE ST-DONAT INC.	1977 10 21	1988 02 22	1) de la dénomination sociale: 1507-9981 QUÉBEC INC. 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2548-1565 LES INVESTISSEMENTS BIANE ET ROCK INC.	1988 02 04	1988 02 17	des dispositions
2536-8713 JAMA CONSTRUCTION INC.	1987 07 10	1988 02 24	de la dénomination sociale: ISOLATION AIR-PLUS INC.
1464-0783 J. GÉRARD VILLENEUVE ET ASSOCIÉS INC.	1976 01 08	1988 02 12	de la dénomination sociale: MURPHY, VILLENEUVE & ASS. INC.
1337-2701 LIBOIRON, ROY, CARON ET ASSOCIÉS INC.	1972 12 07	1988 02 19	du capital-actions
2149-4422 MAISON DE LA PRESSE INTERNATIONALE L.M.P.I. INC.	1982 12 22	1988 02 22	du nombre des administrateurs: minimum: 3 maximum: 10

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1847-3926 LE MAÎTRE BRICOLEUR INC.	1981 06 11	1988 02 19	de la dénomination sociale: MATÉRIAUX BROMONT INC.
2534-0969 MATÉRIAUX GRÉGOIRE (1987) INC.	1987 04 13	1988 02 22	du district: Arthabaska
2158-9338 MEDIEX INC.	1983 08 11	1988 02 24	de la dénomination sociale: 2158-9338 QUÉBEC INC.
2157-5055 MOREST, RHEAULT & ASSOCIÉS INC.	1983 07 07	1988 02 19	du district: Longueuil
1196-7536 MOTEL L'ÉTAPE INC.	1969 10 28	1988 02 24	de la dénomination sociale: AUBERGE L'ÉTAPE INC.
2333-1580 MULTI RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTIONS CLAUDE BIBEAU INC.	1985 12 30	1988 02 22	de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS CLAUDE BIBEAU INC.
2548-3926 PANTRA INC.	1988 02 10	1988 02 15	de la dénomination sociale: FARNIC INC.
2323-1558 PISCINES SELECT INC.	1985 06 25	1988 02 23	de la dénomination sociale: 2323-1558 QUÉBEC INC.
2525-1000 LES PLACEMENTS DEFOR INC.	1987 04 29	1988 02 18	du district: Montréal
2149-6898 PLACEMENTS DULAMO (1984) INC.	1982 12 29	1988 02 23	de la dénomination sociale: PLACEMENTS LAVOIE-MORIN INC.
1205-0993 PLOMBERIE RAY ST-JEAN INC.	1970 12 29	1988 02 23	du capital-actions
2328-4482 PREMIÈRE SPEQ QUÉBEC INC.	1985 10 09	1988 02 18	1) des restrictions à l'activité 2) des dispositions
2332-1573 LES PUBLICATIONS VIDÉOCOM INC.	1985 12 17	1988 02 19	de la dénomination sociale: LES ÉDITIONS VISUEL INC. VISUAL PUBLICATIONS INC.
1635-9226 RAOUL GUÉRETTE INC.	1979 04 30	1988 02 19	du capital-actions
2548-2035 RESSOURCES MINIÈRES ORFINANCE INC.	1988 02 05	1988 02 09	1) des restrictions à l'activité 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2527-3053 RE/MAX SUPÉRIEUR N.G. INC.	1987 06 18	1988 02 24	de la dénomination sociale: RE/MAX ALLIANCE N.G. INC.
2314-0007 ROLAND DAGENAI TAILLEUR INC.	1984 12 31	1988 01 22	du capital-actions
1327-6944 SERVICE DE CHAUFFAGE VICTORIAVILLE INC.	1970 10 26	1988 02 22	du capital-actions
2544-2617 SERVICE DE TRANSPORT PARS-OMID INC.	1987 12 22	1988 02 25	1) du capital-actions 2) des dispositions
2545-5577 SERVICE RÉJENT BROUSSEAU INC.	1988 02 17	1988 02 23	de la dénomination sociale: SERVICE RÉGENT BROUSSEAU INC.
2413-4348 LES SERVICES DE TRANSPORT R.G.C.G. INC.	1986 03 06	1988 02 22	de la dénomination sociale: CONEXT INC.
2329-5751 SERVICES PROFESSIONNELS B.L.M. INC.	1985 10 28	1988 02 24	1) du capital-actions 2) des dispositions
1358-8736 SOLUTION PUBLICITÉ INC.	1974 08 30	1988 02 22	1) du capital-actions 2) des dispositions
2314-6962 LES SOURCES DON PÉRIGNY INC.	1984 12 28	1988 02 19	1) du capital-actions 2) des dispositions
1850-2898 SUHESA INC.	1981 09 14	1988 02 23	du capital-actions
2542-0209 TÉLÉCÂBLE MANSEAU INC.	1987 12 21	1988 02 19	de la dénomination sociale: TÉLÉCÂBLE LANORAIE D'AUTRAY INC.
2542-2791 TÉLÉCÂBLE STE-ANNE D'YAMACHICHE INC.	1987 12 21	1988 02 19	de la dénomination sociale: CÂBLEVISION MASSUEVILLE INC.
2542-2783 TÉLÉCÂBLE ST-ALPHONSE DE BONIFACE INC.	1987 12 21	1988 02 19	de la dénomination sociale: TÉLÉCÂBLE STE-AGATHE VILLAGE INC.
2542-7147 TÉLÉCOMMUNICATION TRS INC.	1988 01 14	1988 02 23	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2547-4883 TRANSPORT BENOIT, LORTIE, INC.	1988 01 27	1988 02 23	du district: Montréal
1465-0972 TRICOT CARAVELLE INC.	1976 02 23	1988 02 19	du capital-actions

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

390

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2544-6634 AGENCE ET SERVICE DE GARDE DU SUD OUEST QUÉBEC <i>SOUTH WEST QUÉBEC FAMILY AND CHILD CARE SERVICE</i>	1988 02 24	Huntingdon
2545-7342 AJACIM «ALLIANCE DES JEUNES ARTISTES POUR LA CRÉATION ET L'INTERPRÉTATION MUSICALE»	1988 02 25	Mengovy, route rurale numéro 1, Saint-André Avelin
2545-5452 ASSOCIATION DE CHASSE & PÊCHE DU LAC DUMOINE INC.	1988 02 23	146, Fonteneau, app. B, Repentigny
2545-7276 ASSOCIATION DE CROSSE MONTRÉAL- CONCORDIA (A.C.M.C.)	1988 02 24	7070, rue Casgrain, Montréal
2545-6047 ASSOCIATION DES ANCIENS & ANCIENNES ÉLÈVES SALÉSIENS HAÏTIENS DE MONTRÉAL	1988 02 23	12597, Gilbert Barbier, Montréal
2545-8100 ASSOCIATION DES CADRES INTERMÉDIAIRES DE LA R.S.D. INC.	1988 02 26	350, boulevard Samson, Laval
2545-7243 ASSOCIATION DES CADRES INTERMÉDIAIRES DE L'HÔPITAL SAINT-LUC	1988 02 24	1058, St-Denis, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2545-8035 ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE L'AVENUE MONKLAND (A.C.M.)	1988 02 25	5709, avenue Monkland, Montréal
2545-7250 ASSOCIATION DES FAMILLES SAINT-PIERRE- DESSAINT INC.	1988 02 24	1210, avenue du Séminaire, Sainte-Foy
2545-5478 ASSOCIATION DES MARCHANDS DE CARREFOUR GRANDE-CÔTE INC.	1988 02 23	199, 25 ^e Avenue, Saint-Eustache
2545-9058 ASSOCIATION DES PARENTS CORPS DE CADETS 2938 SAINT-CONSTANT	1988 02 29	Saint-Constant
2545-8068 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE LES SOMMETS D'OR	1988 02 26	2725, route 117, Mont-Rolland
2545-8076 L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE HATLEY INC.	1988 02 26	Route rurale numéro 3, Ayer's Cliff
2545-8126 ASSOCIATION DU FESTIVAL DE MALBAIE INC. <i>MALBAY FESTIVAL ASSOCIATION INC.</i>	1988 02 29	1298, route 132, Saint-Georges de Malbaie
2545-9116 ASSOCIATION ISLAMIQUE DES AFGHANS DU QUÉBEC	1988 02 29	2386, Lavallée, app. 306, Longueuil
2545-7227 L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ MAISONNEUVE	1988 02 24	550, rue Poupart, Montréal
2545-6161 ASSOCIATION «LES AMIS DU LIBÂN»	1988 02 25	8A, Cedar Avenue, Pointe Claire
2545-6112 CASSETOUDOU INC.	1988 02 25	5984, rue Saint-Urbain, Montréal
2545-9041 LE CENTRE DE RESSOURCES SUR LA NON-VIOLENCE (C.R.N.V.) INC.	1988 02 29	5770, Côte des Neiges, Montréal
2545-5429 CENTRE ETHNIQUE MUSICAL DU QUÉBEC DE RAPPROCHEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL	1988 02 22	8766, Barbeau, Saint-Léonard
2545-9082 LA CLÉ LOGIQUE	1988 02 29	Maison des étudiants, app. 118, Université Sherbrooke, Sherbrooke

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2545-7334 CLUB DE BADMINTON DE ST-HYACINTHE INC.	1988 02 25	2070, Saint-Charles, Saint-Hyacinthe
2545-7326 CLUB DE C.B. CANAL 14, GATINEAU, QUÉBEC	1988 02 25	46, rue Bérard, Gatineau
2545-6062 CLUB DE FOOTBALL LES PHALANGES	1988 02 24	Salaberry-de-Valleyfield
2545-7235 CLUB DE GOLF DE ST-CYPRIEN INC.	1988 02 24	Saint-Cyprien
2545-6096 CLUB DE L'ÂGE D'OR BEAU SOURIRE DE SAINT-RENÉ INC.	1988 02 24	778, rue Principale, Saint-René
2545-5494 CLUB DE L'ÂGE D'OR STE-LUCIE JACOLA	1988 02 24	1617, chemin Sullivan, Val d'Or
2545-5486 CLUB ÉQUESTRE ST-LOUIS INC.	1988 02 24	325, route rurale numéro 1, Saint-Louis de Blandford
2545-8092 CLUB LIONESSE DE NAPIERVILLE	1988 02 26	521, Arpents Verts, Napierville
2545-5460 CLUB SOCIAL DES EMPLOYÉS DE LA COMPAGNIE LES CONTENANTS XACTICS LTÉE	1988 02 23	499, Calixa Lavallée, Joliette
2545-9033 COMITÉ BELLECOUR LE PROGRÈS	1988 02 26	25, rue Olier, Gatineau
2545-9124 COMITÉ DE LOISIR LA MARTRE	1988 02 29	La Martre
2545-5437 COMITÉ DES CERFS D'EAST BROUGHTON INC.	1988 02 23	8 ^e Rang Nord, East Broughton
2545-9074 COMITÉ DES FÊTES COMMÉMORATIVES DE LAVERLOCHÈRE	1988 02 29	Laverlochère
2545-7268 COMMUNAUTÉ SÉPHARADE DE L'OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	1988 02 24	2949, chemin Lake, Dollard-des-Ormeaux
2545-9090 COMPTOIR ST-VINCENT DE PAUL DE MONT-LAURIER INC.	1988 02 29	Mont-Laurier

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2545-5403 DESSERCOM INC.	1988 02 22	143, rue Wolfe, Lévis
2545-9108 ÉCOLE DE MUSIQUE DE ST-ANACLET	1988 02 29	3, Principale ouest, Saint-Anaclet
2545-8050 ÉDITIONS VOITURES ANCIENNES DE GRANBY	1988 02 26	86, rue Elgin, Granby
2544-9679 L'ENVOL DU GRAND-PORTAGE INC.	1988 02 29	Rivière-du-Loup
2543-9043 LES FARFADETS DE LA POINTE INC.	1988 02 22	Pointe-au-Père
2540-8386 FONDATION DE L'HÔPITAL DE CHANDLER INC.	1988 02 22	250, rue Mgr Ross est, Chandler
2543-8292 FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER COURCHESNE	1988 02 22	383, chemin Ste-Foy, Québec
2545-7383 FONDATION GÉRALD BLANCHETTE INC.	1988 02 26	46, Sorenson, Sept-Îles
2545-9066 FONDATION JACQUES PHILION	1988 02 29	43, rue d'Alsace, Gatineau
2545-7284 FONDS JÉRÔME POULIN	1988 02 24	411, route Kennedy, Saint-Joseph
2545-8134 GENS D'AFFAIRES DU SECTEUR MINER INC.	1988 02 29	338, rue Principale, Granby
2545-6104 GROUPE BIBLIQUE ÉVANGÉLIQUE LA TUQUE INC.	1988 02 24	410-A, rue St-Joseph, La Tuque
2545-8043 HARMONIE DE MONTMORENCY INC.	1988 02 26	27, rue des Neiges, Beauport
2545-6088 HOG CHAPITRE DE QUÉBEC	1988 02 24	539-A, Turgeon, Québec
2545-6153 JEUX MONDIAUX D'ÉTÉ DES JOURNALISTES ET DE LA COMMUNICATION 1988 INC.	1988 02 25	2530, chemin du Parc, Magog

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2545-6120 MAISON DE QUARTIER LOUIS-FRÉCHETTE	1988 02 25	31, Lamartine, Lévis
2542-5935 MAISON DES RELAIS ET DE SUICIDE-SECOURS	1988 02 29	Saint-Edgar
2545-9025 MANOIR BELLE-RIVIÈRE CENTRE DE FORMATION ET D'INTERVENTION EN ENVIRONNEMENT INC.	1988 02 26	455, rue Fournier, Saint-Jérôme
2545-6054 ORGANISME INTERMUNICIPAL DE DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION ÉCONOMIQUE DE L'AXE 10-30-112-116	1988 02 23	Richelieu
2545-6179 POUR L'AMOUR DU VIN - L'ACADÉMIE DU VIN CANADA	1988 02 25	168, rue Saint-Amable, Montréal
2545-6146 LES PRODUCTIONS 636 INC.	1988 02 25	636, de la 3 ^e Avenue, Val d'Or
2545-7193 PRODUCTIONS À GUICHET FERMÉ	1988 02 24	1681, Fullum, Montréal
2545-7318 LES PRODUCTIONS DEMETER INC.	1988 02 25	3320, rue Pierre Bernard, Montréal
2545-7359 LE REGROUPEMENT DES CITOYENS DE VILLE VANIER INC.	1988 02 25	121, Latulippe, app. 2, Vanier
2545-5445 REGROUPEMENT JEUNESSE OUTAOUAIS R.J.O.	1988 02 23	Hull
2545-6070 RENCONTRE ÉLITE RÉGIONALE NEWPORT INC.	1988 02 24	Newport
2544-8424 SERVICE BÉNÉVOLE DU CENTRE HOSPITALIER FOYER DE NICOLET INC.	1988 02 29	Nicolet
2545-8084 SERVICE DE GARDE BAL DES RIRES	1988 02 26	7780, Desormeaux, app. 03, Anjou
2545-6039 SINFONIETTA DE MONTRÉAL	1988 02 23	Montréal
2545-7375 SOCIÉTÉ AMISK DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE OBEDIJWAN INC.	1988 02 26	Obedjiwan

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2545-7300 SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION ET DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DE GROULX (SEDIG)	1988 02 25	355, Hillcrest, Rosemère
2545-6138 SOCIÉTÉ D'HABITATION POPULAIRE DE L'EST DE MONTRÉAL	1988 02 25	1511, Valois, Montréal
2545-7367 THÉÂTRE DU 100 ^e SINGE	1988 02 26	29, Villeneuve ouest, Montréal
2545-7219 TROUPE DE THÉÂTRE AKKOR	1988 02 24	1757, avenue St-Laurent, Plessisville
2545-5411 LA VILLA DES VÉTÉRANS INC.	1988 02 22	6780, 1 ^{re} Avenue, bureau 100, Charlesbourg

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

390

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2334-6083 LES AMIS DE L'ÉCOLE DE WATERVILLE INC.	1986 02 04	1988 02 29	1) des objets 2) des dispositions
1475-7793 ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE MONTRÉAL-NORD	1977 09 26	1988 02 25	1) du siège social: Montréal-Nord 2) des objets 3) des dispositions
1637-1874 ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTU- DIANTS ET ÉTUDIANTES DU CÉGEP LÉVIS-LAUZON INC.	1979 06 21	1988 02 25	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers 3) du nombre des administrateurs:30
2173-3266 AUBERGE DU PETIT POTAGER	1984 09 07	1988 02 29	des objets

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1847-0559 LE COLLÈGE SAINT-CHARLES GARNIER	1981 06 03	1988 02 24	de la valeur des biens immobiliers
2422-6284 LES CRÉATIONS BALI INC.	1986 11 28	1988 02 25	1) de la dénomination sociale: MCY2-EXTASE 2) du siège social: Communauté urbaine de Montréal
2537-7185 LE C.A.R.R.É. COMPTOIR ALIMEN- TAIRE DE RENCONTRES, DE RÉFÉRENCES ET D'ENTRAIDE INC.	1987 08 05	1988 02 29	1) des objets 2) des dispositions
1300-9980 DAMES AUXILIAIRES DE L'HÔPITAL MARIE ENFANT	1962 04 10	1988 02 29	de la dénomination sociale: LES AUXILIAIRES-BÉNÉVOLES DE L'HÔPITAL MARIE ENFANT
1640-6019 FONDATION DUCHESSÉ D'AIGUILLON	1979 12 28	1988 02 22	1) des dispositions 2) du nombre des administrateurs: 19
1357-6913 LES GROUPES POPULAIRES ASSOCIÉS DE DRUMMOND INC.	1978 03 14	1988 02 25	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers
2156-3762 LES PROJETS K.R.T.B. INC.	1983 10 24	1988 02 26	de la dénomination sociale: LE GROUPE PROSAC INC.
2539-5427 SAINT-HYACINTHE ÉLITE '86 INC.	1987 09 30	1988 02 29	du nombre des administrateurs: 10
1252-8725 SOCIÉTÉ HISTORIQUE D'ODANAK	1965 02 26	1988 02 24	1) du siège social: Odanak 2) des objets 3) de la valeur des biens immobiliers 4) des dispositions
1344-0870 THÉÂTRE PIGGERY INC.	1965 04 28	1988 02 29	des dispositions

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1117-3267 NORCHEM INDUSTRIES INC.	1965 02 17	950, rue Michelin, Laval

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

390

Changement du domicile légal — Établissement ou (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2543-0190 ASSOCIATION INTERNATIONALE CONTRE LES DOULEURS RHUMATISMALES ET L'ARTHROSE	1988 01 21	5573, rue Léger, app. 1, Montréal
1640-8551 ASSOCIATION RÉGIONALE DES FAMILLES D'ACCUEIL DE LA CÔTE NORD	1980 01 14	149, Legardeur, Baie Comeau
2429-4068 CENTRE SOCIO-CULTUREL PIE IX	1987 02 17	3931, rue Jean Talon est, Montréal
1123-1636 LES CERCLES DES JEUNES NATURALISTES	1957 10 19	4101, Sherbrooke est, bureau 124, Montréal
1281-6583 CONSTRUCTION RAYBEC LTÉE	1953 02 17	1245, rue Sherbrooke ouest, bureau 1640, Montréal
1474-9451 CONSTRUCTION RAYMOND VILLENEUVE INC.	1977 03 07	920, rue des Tourterelles, Saint-Élie d'Orford
1242-2762 CORPORATION DE CONSTRUCTION CAMARO	1967 05 24	1245, rue Sherbrooke, bureau 1640, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1303-9862 CORPORATION DE CONSTRUCTION CAVALIER	1968 01 10	1245, rue Sherbrooke, bureau 1640, Montréal
1464-5527 LA CORPORATION INTER-OR CANADA LTÉE	1976 03 11	800, Carré Victoria, bureau 4710, Montréal
1115-8631 DAOUST LALONDE INC.	1949 12 15	190, boulevard Crémazie est, bureau 300, Montréal
1279-7858 DÉVELOPPEMENTS PHOENIX LTÉE	1967 06 16	1245, rue Sherbrooke ouest, bureau 1640, Montréal
1857-7791 GARDERIE «TROIS P'TITS TOURS»	1982 05 19	5600, rue Gouin ouest, Montréal
1477-7023 LES INSTALLATIONS DE TAPIS MAGOG INC.	1977 05 17	1735, Sherbrooke, Magog
1142-0965 INVESTISSEMENTS A.R.M. CORBEIL INC.	1965 11 25	53, rue Pontmain, Laval-des-Rapides
1251-8494 PLACEMENTS DELRAY LTÉE	1955 11 29	1245, rue Sherbrooke ouest, bureau 1640, Montréal
2420-3697 SOCIÉTÉ DE GESTION EN ACCUEIL ET RÉFÉRENCE DES RÉGIONS DES LAURENTIDES ET LANAUDIÈRE	1986 09 24	202, boulevard Labelle, Sainte-Thérèse
1233-8976 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS ARNARD INC.	1959 05 15	350, de Louvain ouest, bureau 101, Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
1115-8631 DAOUST LALONDE INC.	1949 12 15	4
2169-6919 GARDERIE JOS. MONTFERRAND	1984 06 22	5
2153-1553 GARDERIE LA TORTUNETTE INC.	1983 03 22	5

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

390

Dissolution (Article 28)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1247-4540 1247-4540 QUÉBEC INC.	1971 09 15	1988 02 24
2312-9653 2312-9653 QUÉBEC INC.	1984 11 22	1988 02 24
2313-1055 2313-1055 QUÉBEC INC.	1984 11 26	1988 02 24
2161-0407 AGENCE WANDERWEG INC.	1983 10 11	1988 02 24
1341-0477 AMEUBLEMENT LOMBARDI INC.	1973 08 20	1988 02 24
1236-4287 BASICS LITTLE SHOPS INC.	1968 04 05	1988 02 24
1647-4421 BÉTONNIÈRE STE-MÉLANIE INC.	1980 09 08	1988 02 24
2323-4891 BOUTIQUE DE CADEAUX SURPRISE INC.	1985 07 04	1988 02 24

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1287-4467 CAFÉ VILLERAY LIMITÉE	1914 05 16	1988 02 24
1360-2644 LES CONFECTIONS B.F.M. INC.	1974 11 14	1988 02 24
1367-9584 CORPORATION D'AMÉNAGEMENT ROCK ISLAND	1974 04 26	1988 02 24
1253-2347 DISCO HOLDINGS INC.	1962 08 01	1988 02 24
1202-2521 DULEX INC.	1969 11 13	1988 02 24
1257-5320 ERNOR DEVELOPMENT LTD.	1959 09 09	1988 02 24
1285-2133 LES FRÈRES STERNTHAL LTÉE	1939 07 12	1988 02 24
1845-3100 GARAGE RONALD THÉRIEN INC.	1981 04 13	1988 02 24
2155-0918 GESTION ANDRÉ DUBUC INC.	1983 05 06	1988 02 24
1340-3860 LES IMMEUBLES SCOTSTOWN LTÉE	1973 09 19	1988 02 24
1287-8716 IMPORTATIONS KALÉIDOSCOPE INC.	1969 10 22	1988 02 24
2162-9563 LES INVESTISSEMENTS 1588 VINET INC.	1983 11 28	1988 02 24
1234-6706 INVESTISSEMENTS DE L'ATLANTIQUE INC.	1949 12 01	1988 02 24
1309-7852 KUGAR INDUSTRIES INC.	1971 04 15	1988 02 24
1467-4683 MANOIR KIRKLAND INC.	1976 05 31	1988 02 24
1349-8449 MÉDIFAR INC.	1972 09 29	1988 02 24
1642-9789 MIMAGIE INC.	1980 04 01	1988 02 24
2330-0825 PIÈCES D'AUTO CAMRON (1986) INC.	1985 11 18	1988 02 24
1509-5177 ROGER LEBLANC (1977) INC.	1977 12 14	1988 02 24

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2314-7788 SOCIÉTÉ POUR LA RECONNAISSANCE DU PATRIMOINE CULTUREL DE LOTBINIÈRE	1985 01 22	1988 02 24
1506-2359 SOTRABEC INC.	1977 08 22	1988 02 24
1136-7224 SWECAN SAW CO. LTD.	1956 08 21	1988 02 24

L'inspecteur général des institutions financières.
JEAN-MARIE BOUCHARD

390

Dissolution — Demandes de

2166-3430 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «2166-3430 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 9 mars 1988

55369 *Les procureurs de la compagnie,*
BÉLANGER, SAUVÉ

2416-6894 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «2416-6894 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Shawinigan, le 2 mars 1988

55302 *Les procureurs de la compagnie,*
PRONOVOST & PAGÉ

2534-0985 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «2534-0985 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur

général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 mars 1988

55332 *Le procureur de la compagnie,*
CLÉMENT BESSETTE, *avocat*

ALUMINIUM A. & D. VALCOURT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ALUMINIUM A. & D. VALCOURT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Barnabé-Sud, le 2 février 1988

55333 *Le président,*
ARMAND VALCOURT

ARCADES D'AMUSEMENT D.R. LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ARCADES D'AMUSEMENT D.R. LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 9 mars 1988

55370 *Le secrétaire,*
DANIEL ST-DENIS

CENTRE HIPPIQUE L'ÉTRIER INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CENTRE HIPPIQUE L'ÉTRIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Mont-Saint-Hilaire, le 10 mars 1988

55349

Pour la compagnie,
PHILIPPE GRIMARD

CHORALE CHANTE LA JOIE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CHORALE CHANTE LA JOIE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Joseph-de-Beauce, le 16 février 1988

55303

La présidente,
MADELEINE CARON

CLUB DE VOILE DU LAC ST-MATHIEU INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CLUB DE VOILE DU LAC ST-MATHIEU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rimouski, le 10 mars 1988

55350

Pour la compagnie,
BENOIT FORTIN

CLUB PLAISANCE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CLUB PLAISANCE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Amqui, le 29 janvier 1988

55371

Le secrétaire,
ALPHONSE ST-PIERRE

COMITÉ DES LOCATAIRES DE BASILE ROUTHIER

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «COMITÉ DES LOCATAIRES DE BASILE ROUTHIER» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Pointe-Calumet, le 9 mars 1988

55351

Le président,
ALBERT LEGRAND

DISTRIBUTION JEAN MARIE ST JACQUES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «DISTRIBUTION JEAN MARIE ST JACQUES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Charlesbourg, le 15 décembre 1987

55334

Le président,
JM ST JACQUES

EMBALLAGE & DÉMÉNAGEMENT INTERNATIONAL INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «EMBALLAGE & DÉMÉNAGEMENT INTERNATIONAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 mars 1988

55304

Le secrétaire,
JACK BOIDMAN

ERNEST MARC FORTIN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ERNEST MARC FORTIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 11 mars 1988

55353

Pour la compagnie,
MARC FORTIN

ÉTOILE DISTRIBUTION VIDÉO ENR.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ÉTOILE DISTRIBUTION VIDÉO ENR.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} mars 1988

55352

Le procureur de la compagnie,
LUCIEN D'ASCOLA, *avocat*

FRED BROOMER INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «FRED BROOMER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Châteauguay, le 8 mars 1988

55335

Le procureur de la compagnie,
GABRIEL CARRIÈRE, *avocat*

GEOFFRION, LECLERC ONTARIO LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GEOFFRION, LECLERC ONTARIO LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 mars 1988

55331

Les procureurs de la compagnie,
OGILVY, RENAULT

GEORGETTE LAROUCHE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GEORGETTE LAROUCHE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Jonquièrre, le 2 mars 1988

55305

Le secrétaire,
ROSAIRE AUDET

GESTIONS BARRY THOMSON INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GESTIONS BARRY THOMSON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} mars 1988

55306

Le procureur de la compagnie,
LUCIEN D'ASCOLA, *avocat*

HEBERCO LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «HEBERCO LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Salaberry-de-Valleyfield, le 4 mars 1988

55307

Le procureur de la compagnie,
ME MARIE LEGAULT

INVESTMENTS CONFEDERATION LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «INVESTMENTS CONFEDERATION LIMITED» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 février 1988

55372

Le procureur de la compagnie,
NORMAND CHAPUT

LA BOUTIQUE DU PRO DE ST-MICHEL INC.Jonquière, le 1^{er} mars 1988

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA BOUTIQUE DU PRO DE ST-MICHEL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

55310

La trésorière,
CLAUDETTE DESCHÈNES

Montréal, le 8 mars 1988

55308

La secrétaire,
CÉCILE MORENCY

LES ARMOIRES B.T. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ARMOIRES B.T. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Euphémie, le 7 mars 1988

55311

Le président,
ALAIN THERRIEN

LAITERIE ETCHEMIN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LAITERIE ETCHEMIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Bic, le 3 mars 1988

55309

Le secrétaire,
FRANCIS LÉGER

LES CHAMPS D'ÉTÉ LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES CHAMPS D'ÉTÉ LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Bic, le 10 mars 1988

55337

Pour la compagnie,
SYLVIE BOURDAGES

LE CENTRE D'ART LE LOUQUE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LE CENTRE D'ART LE LOUQUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 14 mars 1988

55336

Le vice-président,
NORMAND JOBIDON

LES ENTREPRISES BRISSETTE & GOULET INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES BRISSETTE & GOULET INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 22 février 1988

55312

Le procureur de la compagnie,
LUCIEN D'ASCOLA, avocat

LE REGROUPEMENT DE LA PERSONNE AVEUGLE HANDICAPÉE VISUELLE DE JONQUIÈRE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LE REGROUPEMENT DE LA PERSONNE AVEUGLE HANDICAPÉE VISUELLE DE JONQUIÈRE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

LES ENTREPRISES GOSSELIN-COUDÉ INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES GOSSELIN-COUDÉ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Jonquière, le 7 mars 1988

Les procureurs de la compagnie,
GAUTHIER, SIMARD, OUELLET, MAZURETTE
55373 & TREMBLAY, avocats

LES ENTREPRISES J.-D. QUESNEL, LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES J.-D. QUESNEL, LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rigaud, le 14 janvier 1988

Pour la compagnie,
55313 CLAUDE BOYER, C.A.

LES INDUSTRIES LAFRENIÈRE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES INDUSTRIES LAFRENIÈRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Louiseville, le 10 mars 1988

Le procureur de la compagnie,
55354 CHARLES BÉLAND, notaire

MALOFILM DISTRIBUTION INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MALOFILM DISTRIBUTION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 23 février 1988

Les procureurs de la compagnie,
55338 GASCON, GIBSON, LAROSE

MOTEL CASSE-CROÛTE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MOTEL CASSE-CROÛTE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Dolbeau, le 9 mars 1988

Pour la compagnie,
55355 JEAN-CLAUDE CHAPUT

PROJET TOURISTIQUE VALLEYFIELD INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PROJET TOURISTIQUE VALLEYFIELD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Salaberry-de-Valleyfield, le 4 mars 1988

Le procureur de la compagnie,
55315 ME MARIE LEGAULT

PROJETS BEAUX ARTS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PROJETS BEAUX ARTS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Salaberry-de-Valleyfield, le 4 mars 1988

Le procureur de la compagnie,
55314 ME MARIE LEGAULT

SECRETARIAT BÉNÉVOLE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SECRETARIAT BÉNÉVOLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Salaberry-de-Valleyfield, le 4 mars 1988

Le procureur de la compagnie,
55316 ME MARIE LEGAULT

**SOCIÉTÉ DE GESTION DES
INFRASTRUCTURES DE BOËTE ET DE GLACE
INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SOCIÉTÉ DE GESTION DES INFRASTRUCTURES DE BOËTE ET DE GLACE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 15 mars 1988

55374

Le directeur général,
DOMINIQUE GAUTHIER

VALEXPOR INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «VALEXPOR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Salaberry-de-Valleyfield, le 4 mars 1988

55317

Le procureur de la compagnie,
ME MARIE LEGAULT

Compagnies étrangères — Loi sur les**Changements**

Les compagnies étrangères ci-dessous mentionnées donnent avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
1479-9480 BOW VALLEY RESOURCES SERVICE LTD.	1987 10 30	de la principale place d'affaires à: 770, rue Sherbrooke ouest, Montréal
2405-5758 DISTRIBUTIONS MARCO POLO INC.	1987 12 08	de l'agent principal et son adresse à: Jacques Tétrault, Le Windsor, 1170, rue Peel, 5e étage, Montréal de la principale place d'affaires à: Le Windsor, 1170, rue Peel, 5e étage, Montréal.

390

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2657-0523 * SOCIÉTÉ FINANCIÈRE NEW EN- GLAND (CANADA) LTÉE	1988 02 24	Me Michael Dennis, 1170, rue Peel, Montréal	Le Windsor, 1170, rue Peel, Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

390

Compagnies minières — Loi sur les

Avis divers

PARKLANE TECHNOLOGIES INC.

Autorisation en vertu de la section VI

La compagnie PARKLANE TECHNOLOGIES INC. a été autorisée à vendre ou autrement aliéner, au Québec, ses actions, stocks, certificats d'actions, obligations et autres valeurs.

Le bureau principal au Québec est au 5, place Ville-Marie, bureau 1203, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Son agent principal, aux fins de recevoir les assignations ou procédures exercées contre elle est Me Carl M. Ravinsky, 5, place Ville-Marie, bureau 1203, Montréal.

Le 8 mars 1988

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2512-6145*

390

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Antoine Lecours

Succession de Antoine Lecours, en son vivant du 7100, 13^e Avenue, appartement 1, Montréal, décédé le 17 novembre 1987.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

55296

Succession Laurier Lapointe

Succession de Laurier Lapointe, en son vivant du 3663, rue Rachel Est, appartement 401, Montréal, décédé le 4 mai 1987.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

55297

Succession Pierre Clocher

Succession de Pierre Clocher, en son vivant du 344A, rue Cousineau, Pont-Viau, Laval, décédé le 16 août 1986.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

55298

Succession Robert J. Moran

Succession de Robert J. Moran, en son vivant du 8779, rue Giroux, LaSalle, décédé le 8 janvier 1988.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

55299

Succession Roger Toupin

Succession de Roger Toupin, en son vivant du 1206, rue Blainville, Longueuil, décédé le 8 septembre 1987.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

55300

Succession Tillie Pessin-Rocke

Succession de Tillie Pessin-Rocke, en son vivant du 7910, Côte-Saint-Luc, appartement 207, décédée le 6 septembre 1987.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

55301

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LE 779-781 D'AIGUILLON, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 12 07	779,781, D'Aiguillon, Québec, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE DE BRABANT	1987 12 21	702, De Brabant, Sainte-Foy, QC
INVESTISSEMENTS PLUS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 12 23	1150, Claire-Fontaine, app. 550, Québec, QC
INVESTISSEMENTS ÉLYSÉES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 12 23	1150, Claire-Fontaine, app. 550, Québec, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE L'EXCEL	1987 12 30	4635, 1 ^{re} Avenue, app. 50, Charlesbourg
LES RÉSIDENCES DE LA ROSE AUX BOIS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1988 01 20	33, rue Drouard, Beauport, QC
GESTION BÉLANGER, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1988 01 26	2, route Trans-Canada Ouest, Lévis, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DU GROUPE VIOR MAZARIN	1988 01 27	81, rue Saint-Pierre, app. 200, Québec, QC
GESTION D.V.M., SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1988 01 27	6615, 1 ^{re} Avenue, Charlesbourg, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GALICO	1988 02 03	1095, Des Laurentides, Québec, QC

391

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NOVAPRO	1988 03 07	50, chemin des Forges, C.P. 314, Moisie, QC, G0G 2B0

391

Le protonotaire adjoint,
AUREO G. ROSS

Formation

Le notaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCOLAC, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ENR.	1988 03 10	184, Ruisseau-des-Noyers, L'Acadie, QC, J0J 1H0

*Le notaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire d'Iberville,
PIERRE VAILLANCOURT*

391

**Inspecteur général
des institutions financières****Sociétés de fiducie et les sociétés
d'épargne — Loi sur les****Corporation Trust Capital
Capital Trust Corporation***Avis d'intention*

Les requérants dont les noms apparaissent ci-dessous donnent avis de leur intention d'être constitués en société de fiducie en vertu de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, chapitre 95 des Lois du Québec de 1987.

La Société s'appellera Corporation Trust Capital (et sa version Capital Trust Corporation): elle aura son siège social et son principal centre de décision à Montréal. La Société aura un capital autorisé de quarante millions de dollars (40 000 000 \$), composé d'un million (1 000 000) d'actions de catégorie A sans valeur nominale, d'un million (1 000 000) d'actions de catégorie B sans valeur nominale, d'un million (1 000 000) d'actions de catégorie C d'une valeur nominale de dix dollars (10,00 \$) chacune et d'un million (1 000 000) d'actions de catégorie D d'une valeur nominale de dix dollars (10,00 \$) chacune et son capital émis et en circulation au moment de sa constitution sera de six millions cinquante mille dollars (6 050 000 \$) représenté par 450 000 actions de catégorie A et 150 000 actions de catégorie B. Il n'y aura, à l'origine, aucun surplus d'apport.

Les activités de la Société correspondront aux objets généraux permis des sociétés de fiducie par la Loi sur

les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne et seront aussi de recevoir des dépôts du public et de prêter de l'argent.

Les nom, profession et adresse des requérants, qui sont tous de nationalité canadienne, sont comme suit:

Nom	Profession	Adresse
Daniel Kingstone	Avocat et homme d'affaires	5670, chemin de la Reine-Marie, Montréal, QC, H3X 1X3
Gilles Turcotte	Homme d'affaires	1550, rue Ampère, Boucherville, QC, J4B 7L4
Robert Demers	Homme d'affaires	3537, rue Aylmer, Montréal, QC, H2X 2B9
Victor Mashaal	Homme d'affaires	67, Croissant Forden, Montréal, QC, H3Y 2Y5
Abraham Gurman	Avocat et homme d'affaires	42, rue Glenmore, Hampstead (Québec), QC H3X 3M6
Gérard Lacoste	Avocat	44, avenue Thornton, Ville Mont-Royal, QC, H3P 1H4

Maurice A. Forget Avocat 1700, Avenue,
Dr-Penfield,
appartement 25,
Montréal, QC,
H3H 1B4

En foi de quoi, les requérants ont signé à Montréal, Québec, le 7 mars 1988.

(S) Daniel Kingstone
(S) Gilles Turcotte
(S) Robert Demers
(S) Victor Mashaal
(S) Abraham Gurman
(S) Gérald Lacoste
(S) Maurice A. Forget

55274-12-4

Liquidation des compagnies — Loi sur la

Ifaxco Inc.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que lors d'une assemblée des actionnaires de la compagnie Ifaxco Inc., tenue à Montréal le 19 janvier 1988, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute en vertu des dispositions de la Loi sur la partie 1A de la Loi sur les compagnies et de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que M. Pierre Ménard a été nommé liquidateur.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2168-1648

55321

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

[L. S.] J. GILLES LAMONTAGNE
Gouvernement
du Québec

Ville de Témiscaming (Lettres patentes)

CONCERNANT la fusion de la ville de Témiscaming et de la corporation municipale de Letang

ATTENDU QU'en vertu de l'article 14 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités (L.R.Q., c. R-19), le gouvernement peut décréter la délivrance de lettres patentes fusionnant des municipalités;

ATTENDU QUE chacun des Conseils municipaux de la ville de Témiscaming et de la corporation municipale de Letang a adopté un Règlement autorisant la présentation d'une requête conjointe au gouvernement le priant d'octroyer des lettres patentes fusionnant ces municipalités et créant une nouvelle municipalité;

ATTENDU QU'un exemplaire de la requête conjointe a été transmis au ministre des Affaires municipales et à la Commission municipale du Québec;

ATTENDU QU'une demande d'enquête a été faite à la Commission municipale du Québec; cette dernière a tenu une audition publique et a, par la suite, recommandé la fusion de ces deux (2) municipalités;

ATTENDU QU'il y a lieu de donner suite à la requête conjointe;

ATTENDU QUE la Commission de toponymie a émis un avis favorable;

EN CONSÉQUENCE, conformément à la proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 16 mars 1988 par le décret du Gouvernement du Québec numéro 356-88, il est déclaré et ordonné:

QUE la ville de Témiscaming et la corporation municipale de Letang soient fusionnées et que soit créée une nouvelle municipalité sous le nom de « Ville de Témiscaming », aux conditions mentionnées dans la requête conjointe.

Ces conditions sont les suivantes:

1. Le nom de la nouvelle municipalité est « Ville de Témiscaming ».

2. Le territoire de la nouvelle municipalité est celui qu'a décrit officiellement le ministère de l'Énergie et des Ressources le 4 novembre 1987; cette description apparaît comme annexe « A » au décret portant le numéro 356-88, du 16 mars 1988.

3. La nouvelle municipalité est régie par la Loi sur les cités et villes.

4. Un Conseil provisoire sera en poste jusqu'à la première élection générale. Il sera composé de tous les membres du Conseil de l'ex-municipalité de la ville de Témiscaming et de l'ex-municipalité de Letang. Le quorum y sera de huit membres. Les deux maires actuels alterneront comme maire et maire suppléant du Conseil provisoire pour deux périodes égales. Un tirage au sort, lors de la première assemblée du Conseil provisoire, déterminera l'ordre dans lequel les deux maires exerceront leur rôle de maire et maire suppléant du Conseil provisoire.

5. La première séance du Conseil provisoire sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes sans autre avis de convocation; elle aura lieu à 20 heures à la salle publique de Témiscaming sans avis de convocation.

6. La première élection générale aura lieu le premier dimanche du troisième mois suivant le mois de l'entrée en vigueur des lettres patentes. La deuxième élection générale aura lieu le 1^{er} dimanche de novembre 1989.

Le Conseil de la nouvelle municipalité sera formé d'un maire et de six (6) conseillers.

La durée du mandat des membres du Conseil sera de quatre ans. Les postes seront numérotés de un à six à compter de la première élection générale.

7. Pour la première élection générale seulement, seules peuvent être éligibles aux postes 2, 4 et 6 les personnes qui le seraient en vertu de la loi, si cette élection était une élection des membres du Conseil de l'ex-municipalité de la ville de Témiscaming, et seules peuvent être éligibles aux postes 1, 3 et 5, les personnes qui le seraient en vertu de la loi, si cette élection était une élection des membres du Conseil de l'ex-municipalité de Letang.

8. Le secrétaire-trésorier de l'ex-municipalité de la ville de Témiscaming devient le secrétaire-trésorier de la nouvelle municipalité.

9. La secrétaire-trésorière de l'ex-municipalité de Letang devient la secrétaire-trésorière adjointe de la nouvelle municipalité.

10. Les surplus accumulés par les anciennes municipalités au moment de l'entrée en vigueur des lettres

patentes seront utilisés pour des travaux sur leur territoire respectif.

Les déficits accumulés par les anciennes municipalités au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes seront la responsabilité des anciennes municipalités.

11. Toute dette qui pourrait survenir à la suite d'une poursuite judiciaire pour un acte posé par une des anciennes municipalités reste à la charge de l'ensemble des contribuables de cette ancienne municipalité.

12. Un inventaire sera fait de tous les documents (règlements, procès-verbaux, rôle d'évaluation, photographies, permis de construction, cartes, plans, rapports et autres) produits ou reçus par les anciennes municipalités fusionnées, sous la direction du secrétaire-trésorier, dans les six mois qui suivent la publication des lettres patentes à la *Gazette officielle du Québec*.

13. La nouvelle municipalité succède aux droits, aux obligations et charges des ex-municipalités: elle devient, sans reprise d'instance, partie à toute instance au lieu et place des municipalités intéressées. Les règlements, résolutions, procès-verbaux, rôle d'évaluation, rôle de perception et autres actes de chacune des municipalités requérantes demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits, jusqu'à ce qu'ils soient amendés, annulés et abrogés par le Conseil de la nouvelle municipalité.

14. Tous les biens mobiliers et immobiliers appartenant à chacune des municipalités requérantes deviendront la propriété de la nouvelle municipalité.

15. La nouvelle municipalité reconnaît le « comité des loisirs de Letang » et lui assure la continuité dans son fonctionnement actuel. Elle lui apportera un soutien financier annuel qui sera prévu dans le budget de la nouvelle municipalité dans la mesure de ses moyens. Le surplus du comité des loisirs de l'ex-municipalité de Letang sera réaffecté aux loisirs de cette ex-municipalité.

16. Les fonctionnaires et employés des ex-municipalités deviennent les fonctionnaires et employés de la nouvelle municipalité dans le respect de leur ancienneté et de leur contrat salarial respectif et ils demeurent en fonctions jusqu'à leur démission, leur retraite ou leur renvoi pour cause.

17. Toutes nouvelles dépenses d'immobilisation d'aqueduc et d'égouts, y compris prolongement, réparation majeure et reconstruction seront à la charge des propriétaires d'immeubles riverains aux travaux sur la base de la valeur imposable de ces immeubles, sous réserve de l'article 487 de la Loi sur les cités et villes.

18. La subvention accordée en vertu de programme d'aide financière au regroupement municipal (PA-FREM) sera appliquée uniquement à l'ex-municipalité de Letang.

19. Les dettes résultant du Règlement d'emprunt numéro 232 décrété par l'ex-municipalité de la ville de Témiscaming demeurent à la charge de cette ex-municipalité.

Les dettes résultant des Règlements d'emprunts numéros 17-82 et 31-84 décrétés par l'ex-municipalité de Letang demeurent à la charge de cette ex-municipalité.

20. La nouvelle municipalité devient effective conformément à la loi.

EN FOI DE QUOI, le gouvernement émet et délivre les présentes lettres patentes sous le grand sceau du Québec. TÉMOIN: l'honorable J. GILLES LAMONTAGNE, C.P., lieutenant-gouverneur du Québec.

À Québec, ce seize mars mil neuf cent quatre-vingt-huit.

Par ordre,

*Le sous-procureur général
par intérim,
JEAN ALARIE*

Libro: 1547

Folio: 67

Avis de la délivrance des lettres patentes ci-dessus est donné conformément à l'article 16 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités (L.R.Q., c. R-19).

*Le sous-ministre,
JACQUES O'BREADY*

393

Énergie et Ressources

Arrêtés ministériels

CONCERNANT l'interdiction d'aliéner entre vifs les lots visés au présent arrêté pour la période fixée

ATTENDU QUE, selon l'article dix (10) de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c. R-3.1), le ministre de l'Énergie et des Ressources

prépare un plan de rénovation cadastrale concernant les lots 1 à 65, 65A, 66 à 138 et 317 (chemin de fer) et leurs subdivisions respectives du cadastre du village de Roberval et les lots 64 à 70 et 419 du rang B et leurs subdivisions respectives du cadastre du canton de Roberval situé dans la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest.

ATTENDU QUE, selon l'article quinze (15) de cette loi, le ministre doit fixer, par arrêté, une période ne devant pas excéder quinze (15) jours pendant laquelle toute aliénation entre vifs d'un lot visé par l'arrêté est interdite.

ATTENDU QUE, selon l'article dix-huit (18) de cette loi, le registraire ne peut, pendant cette période d'interdiction, accepter pour enregistrement un acte comportant l'aliénation entre vifs d'un lot visé par l'arrêté.

ATTENDU QUE, selon l'article dix-huit (18) de cette loi, le ministre ne peut, pendant cette période, accepter le dépôt d'un plan modifiant un lot visé par l'arrêté.

ATTENDU QUE, l'interdiction sera levée, même avant l'expiration de cette période, dès que le plan de rénovation aura été déposé au bureau de la division d'enregistrement.

EN CONSÉQUENCE, conformément à l'article quinze (15) de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c. R-3.1), nous émettons cet arrêté:

La période d'interdiction fixée par le présent arrêté débutera le 25 avril 1988 et se terminera le 9 mai 1988 ou dès le dépôt du plan de rénovation s'il survient avant l'expiration de cette période.

Le territoire visé par l'interdiction comprend les lots 1 à 65, 65A, 66 à 138 et 317 (chemin de fer) et leurs subdivisions respectives du cadastre du village de Roberval et les lots 64 à 70 et 419 du rang B et leurs subdivisions respectives du cadastre du canton de Roberval situé dans la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest.

Québec, le 24 février 1988

Dossier: 000059

392

*Le ministre de l'Énergie et des Ressources,
JOHN CIACCIA*

Cadastres

Division d'enregistrement de Bagot

Avis est, par la présente, donné que la division d'enregistrement de Bagot sera intégrée à la division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe selon les dispositions de la Loi modifiant le Code civil, la Loi sur les bureaux d'enregistrement et la Loi sur la division territoriale (1986, c. 62), décret no 223-88 en date du 17 février 1988.

EN CONSÉQUENCE:

À compter du 31 mars 1988, les cadastres de Pointe d'Acton, des villages d'Acton Vale et de Saint-Éphrem-d'Upton, des cantons de Grantham comprenant les lots 1096 à 1109, 1338 à 1357, 1358 à 1376 et de Wickham comprenant les lots 769 à 778, des paroisses de Saint-André-d'Acton, de Saint-Dominique, de Saint-Éphrem-d'Upton, de Sainte-Hélène, de Sainte-Rosalie, de Saint-Hughes, de Saint-Liboire, de Saint-Pie, de Saint-Simon et de Saint-Théodore-d'Acton formant la division d'enregistrement de Bagot sont intégrés à la division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe.

Sainte-Foy, le 11 mars 1988

*Pour le ministre de
l'Énergie et des Ressources,*
BENOIT GRIMARD
N. ref.: BG-8803-07

392

Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

Ville de Montréal

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Montréal s'adressera au Parlement du Québec au cours de la présente session pour lui demander l'autorisation de présenter un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de modifier les dispositions de sa charte, relativement aux matières suivantes:

1. Une modification de concordance pour permettre à la ville de réglementer le stationnement de véhicules munis de vignettes délivrées par l'Office des personnes handicapées;
2. L'extension du pouvoir de statuer sur les demandes de démolition de bâtiments de façon à préserver l'ensemble du patrimoine immobilier montréalais;
3. Le pouvoir d'autoriser et de réglementer l'exploitation d'établissements du type « bateau-Hôtel » ou « restaurant-flottant »;
4. Le pouvoir de s'associer à des intérêts privés, directement ou par l'intermédiaire de sociétés paramunicipales aux fins de l'exploitation du gaz, plus particulièrement de celui provenant de l'enfouissement sanitaire et de l'incinération des déchets;
5. Une clarification des obligations de la ville lors de contrats d'échange de devises reliés aux emprunts de la ville;
6. L'imposition de la taxe spéciale sur les parcs de stationnement exploités par des tiers sur des immeubles appartenant à certains organismes sans but lucratif;
7. L'imposition des installations olympiques utilisées à des fins commerciales non reliées à la vocation initiale de ces immeubles;
8. Le pouvoir de participer à tout fonds d'investissement ayant pour objet le développement économique de la ville.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation.

Les procureurs de la ville de Montréal,
ALLARD, LACROIX, SÉGUIN, VERDON,
CARON ET ASSOCIÉS

55322

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

L'inspecteur général des institutions financières, en vertu des pouvoirs délégués par le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, donne avis qu'il a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1233-1542 LES APPARTEMENTS IMMOBILIA LTÉE	1988 02 19	Aucune
1853-4180 BAR CENTRAL D'ARMAGH INC.	1988 02 19	Aucune
1367-6903 CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE REPENTIGNY INC.	1988 02 19	Aucune
1271-4119 LASALLE HOLDINGS INC.	1988 02 16	La dénomination sociale de la corporation est changée en celle de: LES PLACEMENTS T. NADEL INC. T. NADEL HOLDINGS INC.
1641-4567 RAMIE-NOR INC.	1988 02 19	Aucune

390

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES MERCIER-EST/ANJOU

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5), il a accordé des lettres patentes, en date du 1988 03 04, fusionnant les corporations « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES ANJOU » et « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES MERCIER-EST », en un établissement public sous la dénomination sociale « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES MERCIER-EST/ANJOU ».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES ».

Le siège social de l'établissement est à Anjou, district judiciaire de Montréal.

390

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2545-9439

**CENTRE LOCAL DE SERVICES
COMMUNAUTAIRES
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE/MONTRÉAL-OUEST**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-5), il a accordé des lettres patentes, en date du 1988 03 02, instituant un établissement public sous la dénomination sociale « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES NOTRE-DAME-DE-GRÂCE/MONTRÉAL-OUEST ».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est « CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES ».

Le siège social de l'établissement est à Montréal, district judiciaire de Montréal.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2545-7177*

390

Syndicats professionnels — Loi sur les

**LE SYNDICAT NATIONAL DES
TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES
PÂTES ET PAPIERS DE KÉNOGAMI INC.**

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, l'inspecteur général des institutions financières a, en date du 3 mars 1988, autorisé « LE SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DE LA PULPE ET DU PAPIER DE KÉNOGAMI, INCORPORÉ » à changer son nom en celui de « LE SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES PÂTES ET PAPIERS DE KÉNOGAMI INC. »

Donné chez l'inspecteur général des institutions financières, le 4 mars 1988.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1300-9014*

390

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauce

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Beauce

C.S.B. 350-05-000064-855

S. 350-18-000002-882

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le crédit agricole, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, ville de Sainte-Foy, district de Québec, G1V 4P2, ès qualités de mandataire de la Fiducie du Québec, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, partie demanderesse, contre GÉRARD DROUIN, domicilié et résidant à rang Saint-Jean, Saint-Joseph, district de Beauce, G0S 2V0, partie défenderesse et LE RÉGISTRATEUR du bureau de la division d'enregistrement de Beauce, mis en cause.

« A) Une terre située à Saints-Anges, Beauce, connue et désignée comme étant le lot numéro mille soixante-dix-neuf (1079) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph, division d'enregistrement de Beauce, mesurant deux (2) arpents de front sur trente (30) arpents de profondeur, circonstances et dépendances, et servitudes actives et passives. Sauf à distraire dudit lot une partie de un (1) arpent de front sur douze (12) arpents de profondeur appartenant à monsieur Bertrand La-grange, suivant titre enregistré sous le numéro 147855; bornée au sud-est par le lot numéro mille soixante-dix-huit (1078), au nord-ouest et au nord-est par l'emplacement appartenant à monsieur Roméo Drouin et au sud-ouest par le chemin de front du rang Saint-Jean. Sujet, ledit lot, à une servitude de ligne de transmission électrique en faveur de The Shawinigan Water & Power Co. enregistrée sous le numéro 149239;

B) un autre terrain au même lieu situé, mesurant trois (3) arpents de front sur trente (30) arpents de profondeur, connu et désigné comme étant le lot numéro mille quatre-vingt (1080) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph, division d'enregistrement de Beauce; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et servitudes actives et passives. Sujet, ledit lot, à la servitude susmentionnée en faveur de The Shawinigan Water & Power Co., enregistrée sous le numéro 149239;

C) une terre au même lieu située, connue et désignée comme étant une partie du lot numéro mille quatre-vingt-trois-A (ptie 1083A) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph, division d'enregistrement de Beauce, mesurant sept (7) perches et neuf (9) pieds de front sur environ vingt-deux (22) arpents de profondeur; bornée en front au chemin public, en profondeur au terrain de monsieur Rosaire Giguère, du côté nord-ouest au terrain décrit au paragraphe d et du côté sud-est au lot 1082; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et servitudes actives et passives. Sujet, ledit lot, à une servitude de ligne de transmission électrique en faveur de The Shawinigan Water & Power Co., enregistrée sous le numéro 149296;

D) une autre terre au même lieu située, connue et désignée comme étant partie du lot numéro mille quatre-vingt-trois (ptie 1083) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph, division d'enregistrement de Beauce, mesurant sept (7) perches et neuf (9) pieds de front sur environ vingt-deux (22) arpents de profondeur; bornée en front au chemin public, en profondeur au terrain de monsieur Rosaire Giguère, du côté nord-ouest au terrain décrit au paragraphe e et au sud-est au terrain ci-dessus décrit au paragraphe c. Sujet, ledit lot, à une servitude de ligne de transmission électrique en faveur de The Shawinigan Water & Power Co., enregistrée sous le numéro 149296;

E) une autre terre au même lieu située, mesurant deux (2) arpents et cinq (5) perches de front sur trente (30) arpents de profondeur, connue et désignée comme étant le lot numéro mille quatre-vingt-quatre (1084) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph, division d'enregistrement de Beauce, circonstances et dépendances, et servitudes actives et passives. Sauf à distraire dudit lot une partie appartenant à monsieur Barthélemi Turmel, suivant titre enregistré sous le numéro 157740, mesurant environ deux arpents et demi de front, c'est-à-dire toute la largeur dudit lot, sur une profondeur moyenne de quatre arpents; bornée au sud-ouest par un emplacement appartenant à monsieur Roméo Drouin et au nord-est par une partie du lot numéro mille quatre-vingt-six A du même cadastre. Sujet, ledit lot, à une servitude de ligne de transmission électrique en faveur de The Shawinigan Water & Power Co., enregistrée sous le numéro 149239. »

La mise à prix est fixée à 28 128,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce, 111, 107^e Rue de la Station, Beauceville, comté de Beauce, le VINGT-SEPTIÈME jour d'AVRIL 1988 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DENYSE B. LESSARD

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce, le 11 mars 1988 55376

Beauharnois

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000048-877
760-05-000457-851
760-05-000003-887

GERMAINE CHARLEBOIS, domiciliée et résidant au 304, des Pins, Maple Grove, district de Beauharnois, et PIERRE CHARLEBOIS, domicilié et résidant au 466, Coronet, Beaconsfield, district de Montréal, et RICHARD CHARLEBOIS, domicilié et résidant au 312, boulevard Maple-Grove, Maple Grove, district de Beauharnois, partie demanderesse, contre JEAN CHARLEBOIS, domicilié et résidant au 12, rue Le-fevre, Valleyfield, district de Beauharnois, partie défenderesse.

« Un emplacement connu et désigné et décrit comme suit: la subdivision vingt-deux du lot originaire cent trente-deux (132-22) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Cécile de Valleyfield; borné en front, au côté est, par le lot no 132-29, une rue; au sud, côté sud, par le lot no 132.23, au côté ouest par une partie non subdivisée du lot no 132 et au côté nord par le lot no 132-21; mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur par quatre-vingt-treize pieds et quatre dixièmes (93,4 pi) de profondeur, formant en superficie quatre mille six cent soixante-dix pieds carré, m.a. (4 670 pi²).

Un emplacement connu et désigné et décrit comme suit: la subdivision vingt-trois du lot originaire cent trente-deux (132-23) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Cécile de Valleyfield; borné en front, au côté est, par le lot no 132-29, une rue; au côté sud par le lot no 132-24, au côté ouest par une partie non subdivisée du lot no 132 et au côté nord par le lot no 132-22; mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur par quatre vingt-treize pieds et quatre dixièmes

(93,4 pi) de profondeur, formant en superficie de quatre mille six cent soixante-dix pieds carrés, m.a. (4 670 pi²).

Le tout avec bâtisse y construite portant le numéro d'immeuble 12, rue Lefebvre, Valleyfield. »

La mise à prix est fixée à 49 227,00 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauharnois, 150, chemin Saint-Louis, Beauharnois, le DIXIÈME jour de MAI 1988 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif

Cour supérieure

Valleyfield, le 10 mars 1988

55360

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000001-884
500-02-024852-878

LA COMPAGNIE TRUST ROYAL (MASTER CARD), corporation légalement constituée, ayant un bureau au 630, boulevard Dorchester Ouest, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre JAMES WHITEWAY, domicilié et résidant au 5, des Ruisseaux, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil.

« Un terrain situé dans la municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et désigné, sur le cadastre de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, comme étant la subdivision numéro deux cent soixante-huit du lot originaire numéro deux cent quarante-quatre (244-268); avec tous les bâtiments qui s'y trouvent, notamment la maison portant le numéro 5 de la rue des Ruisseaux. En l'état où l'immeuble se trouve actuellement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, étant grevé d'une servitude établie au profit de la compagnie de téléphone Bell et d'Hydro-Québec, en vertu de l'acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 135258, et d'une servitude

établie au profit de la compagnie Gatineau Power, en vertu de l'acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 62329. »

La mise à prix est fixée à 14 411,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, le QUATRIÈME jour de MAI 1988 à DIX heures.

Ladite vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains.

Le shérif adjoint,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif

Cour supérieure

Valleyfield, le 3 février 1988

55341

Frontenac

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 450-02-001367-856 (Saint-François)
S. 235-18-000005-881

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979 la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada, (Loi sur les Banques, 1970, S.R.C., c. B-1, a. 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec, et un bureau au 110, Wellington Nord à Sherbrooke, district de Saint-François, partie demanderesse, contre JACQUELINE GOSSELIN, domiciliée et résidant au 643, rang 11, chemin du Lac à la Truite, Thetford Mines, district de Frontenac, G6G 5R7, et MICHEL FABRE, domicilié et résidant au 643, rang 11, chemin du Lac à la Truite, Thetford Mines, district de Frontenac, G6G 5R7, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Thetford, mis en cause.

« Un emplacement situé en la municipalité de la partie sud du canton de Thetford, connu et désigné comme étant le lot numéro onze de la subdivision du lot numéro six (no 6-11) au cadastre officiel pour le rang « A », canton de Thetford, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sous la réserve des mines et droits de mines pour appartenir à qui de droit. »

La mise à prix est fixée à sept mille quarante-cinq dollars et cinquante cents (7 045,50 \$), soit vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation des immeubles portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Thetford, au 693, rue Saint-Alphonse Ouest, à Thetford Mines, le ONZIÈME jour de MAI 1988 à DIX heures.

Le shérif,
CLAUDE RANCOURT

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford Mines, le 10 mars 1988

55345

Vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
Nos 235-05-000009-88-7
235-02-000013-87-8
S. 235-18-000002-88-5

LA VILLE DE BLACK LAKE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 350, rue Saint-Hubert, Black Lake, district de Frontenac, G0N 1A0, partie demanderesse, contre GILLES LES-SARD, domicilié et résidant au 146, Saint-Désiré, Black Lake, district de Frontenac, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Thetford, mis en cause.

« A) Un morceau de terrain situé du côté nord-ouest sur la rue Saint-Georges en la ville de Black Lake, connu et désigné comme étant les cinquante-sept pieds (57 pi) de profondeur sud-est des lots numéros deux cent quatre-vingt-dix-huit et deux cent quatre-vingt-dix-neuf de la subdivision du lot numéro trois cent vingt-deux (57 pi S.-E. nos 322-298 et 322-299) au cadastre officiel pour le canton d'Ireland, division d'enregistrement de Thetford, par toute la largeur des susdits lots et borné comme suit, savoir: en front, au sud-est, par les

lots numéros deux cent quatre-vingt-dix-huit-A et deux cent quatre-vingt-dix-neuf-A de la subdivision du lot numéro trois cent vingt-deux du susdit cadastre; en arrière, au nord-ouest, par le résidu des susdits lots numéros deux cent quatre-vingt-dix-huit et deux cent quatre-vingt-dix-neuf de la subdivision du lot numéro trois cent vingt-deux du susdit cadastre, appartenant à Laurent Martin et plus particulièrement par la clôture et le mur séparant les deux propriétés; d'un côté, au nord-est, par le lot numéro deux cent quatre-vingt-dix-sept de la subdivision du lot numéro trois cent vingt-deux du susdit cadastre; et de l'autre côté, au sud-ouest, par les lots numéros quarante-cinq et quarante-six de la subdivision du lot numéro trois cent vingt-deux du susdit cadastre; avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sous la réserve des mines et droits de mines pour appartenir à qui de droit, sujet à toutes les conditions et restrictions mentionnées dans l'acte de bail emphytéotique concédant le susdit terrain, et à charge de la rente emphytéotique annuelle au montant de quinze dollars (15,00 \$) payable à « Asbestos Corporation Limited » le premier janvier de chaque année, tel que cet immeuble a été borné en date du cinq juillet mil neuf cent cinquante-quatre ainsi qu'il appert d'un procès-verbal de bornage fait par Gaëtan Lebrun, arpenteur-géomètre, en date du vingt-quatre juillet mil neuf cent cinquante-quatre et dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Thetford, le vingt-sept août mil neuf cent cinquante-quatre, sous le numéro 29189, le vendeur cédant à l'acquéreur tous droits de propriété absolument quelconques résultant des susdits bornages et procès-verbal de bornage, l'immeuble présentement vendu apparaissant sur un plan préparé par Gaëtan Lebrun, arpenteur-géomètre, en date du vingt-quatre juillet mil neuf cent cinquante-quatre et dont copie demeure annexée à l'enregistrement numéro 57230. Avec droit de passage tel que relaté dans l'enregistrement numéro 74766;

B) la surface d'un emplacement situé en la ville de Black Lake, connu et désigné comme étant le lot deux cent quatre-vingt-dix-sept de la subdivision du lot trois cent vingt-deux (322-297) du cadastre officiel du canton d'Ireland, division d'enregistrement de Thetford; avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et sous la réserve des mines et droits de mines en faveur de qui de droit avec et sujet aux conditions de concession dudit lot. »

La mise à prix est fixée à dix-huit mille quatre cent onze dollars et vingt-cinq cents (18 411,25 \$), soit vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation des immeubles portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac,

en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Thetford, 693, rue Saint-Alphonse Ouest, Thetford Mines, le QUATRIÈME jour de MAI 1988 à DIX heures.

Le shérif,
CLAUDE RANCOURT

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford Mines, le 8 mars 1988 55323

Gaspé

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Gaspé
Nos 115-05-000007-877
115-18-000003-879

CAISSE POPULAIRE DE HAVRE-AUX-MAISONS, corporation légalement constituée selon la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social à Havre-aux-Maisons, Îles-de-la-Madeleine, district de Gaspé, partie demanderesse, contre M.E. & C. RICHARD INC., corporation légalement constituée suivant la 1^{re} partie de la Loi sur les compagnies du Québec, ayant son siège social à Havre-aux-Maisons (Dune-du-Sud), Îles-de-la-Madeleine, district de Gaspé, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement des Îles-de-la-Madeleine, mis en cause.

« Deux immeubles aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre révisé de l'île du Havre-aux-Maisons (île Allright), municipalité de Havre-aux-Maisons, division d'enregistrement des îles de la Madeleine, connus et désignés comme suit:

1. Partie du lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent quarante-cinq (745-1), de figure irrégulière, bornée et mesurée comme suit: vers le nord-est sur une distance de trois cent soixante-cinq pieds (365,0 pi, soit 111,25 m) par le lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent quarante-six (746-1), vers le sud-est sur une distance de vingt pieds et deux dixièmes (20,2 pi, soit 6,16 m) par le lot numéro trois cent soixante et un (361) (chemin), vers le sud-ouest sur une distance de cent quarante et un pieds et trois dixièmes (141,3 pi, soit 43,07 m) et vers le sud-est sur une distance de quatre-vingt-seize pieds et quatre dixièmes (96,4 pi,

soit 29,38 m) par le lot numéro un de la subdivision du lot originaire numéro sept cent quarante-cinq (745-1) (ptie), vers le sud-ouest sur une distance de deux cent douze pieds et quatre dixièmes (212,4 pi, soit 64,74 m) par le lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent quarante-cinq (745-2), vers le nord-ouest sur une distance de cent cinq pieds (105,0 pi, soit 32,0 m) par le lot numéro sept cent quarante-deux (742); contenant en superficie vingt-six mille cinq cent cinquante pieds carrés (26 550 pi², soit 2 467 m²).

2. Partie du lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent quarante-cinq de figure triangulaire (745-1), bornée et mesurée comme suit: vers le nord-ouest sur une distance de quatorze mètres et soixante-douze centièmes (14,72 m) et vers le nord-est sur une distance de onze mètres et soixante-sept centièmes (11,67 m) par une autre partie du lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent quarante-cinq (745-1), vers le sud sur une distance de dix-sept mètres et quatre-vingt-dix centièmes (17,90 m) par d'autres parties du lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent quarante-cinq (745-1); contenant en superficie quatre-vingt-cinq mètres carrés (85 m²).

Le tout avec bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction, circonstances et dépendances. 2

La mise à prix est fixée au montant de neuf mille six cent quatre-vingt-quatorze dollars et soixante-quinze cents (9 694,75 \$), ce qui représente 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser, en argent comptant ou par chèque certifié, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement des Îles-de-la-Madeleine, palais de justice de Havre-Aubert, le LUNDI TRENTIÈME jour de MAI 1988 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
HUGUETTE HUET

Bureau du shérif
Cour supérieure
Havre-Aubert, le 10 mars 1988 55342

Joliette

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
Nos 715-02-000028-877
705-18-000019-881

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-DONAT, corporation municipale et corps politique légalement constitué, ayant son siège social à Saint-Donat, district de Joliette, partie demanderesse, contre JACQUES DEPATIE, domicilié et résidant au 1800, Cambrai, Saint-Bruno-de-Montarville, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

« Un terrain situé à Saint-Donat (d. Montcalm) et faisant partie du lot de terre numéro vingt-huit (ptie 28), dans le Quatrième Rang du canton de Lussier, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton; mesurant, mesures anglaises, cent pieds (100 pi) dans ses lignes sud-est et nord-ouest, sur une largeur de deux cent trente pieds (230 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest. Ce terrain est borné comme suit, savoir: vers le nord-est et vers le nord-ouest, par un chemin privé de quarante pieds (40 pi) de largeur; vers le sud-ouest, par le même chemin privé, et vers le sud-est, par une autre partie du même lot restant la propriété du vendeur. A remarquer que la ligne sud-est dudit terrain est distante de cent trente pieds (130 pi) de la ligne nord-ouest d'un terrain du même lot vendu à M. Gérard Saintonge, devant le notaire soussigné, le premier septembre mil neuf cent soixante-douze, enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montcalm sous le numéro 137859. Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes y attachées, notamment avec un droit de passage, à l'utilité du terrain sus-décrié, pour communiquer au chemin public, dans les rues actuelles et futures appartenant au vendeur. Et en outre, avec un droit de passage, à l'utilité dudit immeuble, pour communiquer du chemin public à la rivière Ouareau et y avoir accès, sur une lisière de terrain prise à même ledit lot 28, de trente pieds (30 pi) de largeur, sur toute la distance ou profondeur allant du chemin public à la rivière Ouareau, et située du côté du terrain de M. Émile Desrochers ou représentants, ou le long de la ligne sud-est dudit lot 28. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé fait au nom du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile est fixé à la somme

de 1 303,75 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le MARDI DIXIÈME jour de MAI 1988 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
SUZANNE PICHÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 11 mars 1988

55343

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
Nos 715-02-000027-861
705-18-000020-889

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-DONAT, corporation municipale et corps politique légalement constituée, ayant son siège social à Saint-Donat, district de Joliette, partie demanderesse, contre LES HÉRITIERS DE FEU J.-MAX RUSSELLS, de son vivant domicilié au 621, Main Street, Royerford, P.A. 19468, U.S.A., partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

« Un emplacement situé dans le canton de Lussier, province de Québec, étant une resubdivision du lot numéro quarante-huit (48) de la subdivision numéro un du lot original numéro onze (11-1-48), du rang Deux du canton de Lussier, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton, enregistré à la division de Montcalm, province de Québec. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé fait au nom du shérif du district de Joliette, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 2 458,50 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne,

le MARDI DIXIÈME jour de MAI 1988 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
SUZANNE PICHÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 10 mars 1988

55344

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Cour supérieure — District de Québec
Canada — Province de Québec
Cour fédérale: ITA-2448-87
S. 200-18-000112-878

REVENU CANADA IMPÔT, demanderesse, contre PIERRE GAUDREAU, 169, Mistral, Beauport, province de Québec, défendeur.

« La resubdivision quatorze de la subdivision D du lot originaire trois cent quarante-deux (342-D-14) du cadastre officiel pour la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec; avec bâtisse dessus construite, portant le numéro d'immeuble 169, rue Mistral, Beauport, secteur Villeneuve, circonstance et dépendance. »

La mise à prix est fixée à dix-huit mille neuf cent soixante-quinze dollars (18 975,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le VINGT-HUITIÈME jour d'AVRIL 1988 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 26 mars 1988

55361

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
Cour fédérale: ITA-2327-87
S. 200-18-000103-877

REVENU CANADA IMPÔT, demanderesse, contre SOCIÉTÉ DE GESTION BEAUPHARE INC., 225, Saint-Paul, Québec, défenderesse.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro deux mille vingt-deux (2022) du cadastre officiel pour le quartier Saint-Pierre, ville et division d'enregistrement de Québec; avec les bâtisses y dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 225, rue Saint-Paul, cité de Québec, QC, G1K 3W3, et avec tous les droits de mitoyenneté y attachés. »

La mise à prix est fixée à vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-deux dollars et cinquante cents (28 582,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le VINGT-HUITIÈME jour d'AVRIL 1988 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 26 mars 1988

55362

Richelieu

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Richelieu
Nos 765-05-000264-876
765-18-000681-882

LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1) et ayant un bureau au 25, boulevard Lafayette, Longueuil, J4K 5B7, district judiciaire de Longueuil, partie demanderesse, contre MÉCANIQUE TRÉCEL LTÉE, compagnie légalement constituée, ayant un bureau au 251, chemin Saint-Ours, Sorel, QC, district de Richelieu, partie défenderesse.

« Un emplacement situé en la ville de Sorel au coin nord-ouest des rues Limoges et Ramesay, connu et désigné au cadastre officiel de la ville de Sorel comme étant la partie sud-est du lot numéro neuf cent quatre-vingt-six (ptie S.-E. 986); mesurant quatre-vingt-trois pieds (83 pi) de largeur dans ses lignes est et ouest (l'occupation étant soixante-quatre pieds et sept dixièmes de pied (64,7 pi) par soixante-six pieds (66 pi) de profondeur dans ses lignes sud et nord (l'occupation étant soixante-dix-neuf pieds et un dixième de pied (79,1 pi)); bornée vers l'est par la rue Ramesay, vers le sud par la rue Limoges, vers l'ouest par une partie du lot 986 et vers le nord par une autre partie du lot numéro 985; avec bâtisses y érigées portant les numéros d'immeuble 147 et 149, rue Limoges et 156 et 156A, rue Ramesay en la ville de Sorel, circonstances et dépendances. »

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 16 311,75 \$ en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice, au bureau d'enregistrement, division de Richelieu, 46, rue Charlotte, Sorel, le MARDI DIXIÈME jour de MAI 1988 à QUATORZE heures.

Le shérif,
FRANÇOIS GÉLINAS

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sorel, le 9 mars 1988

55364

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Richelieu
Nos 765-02-000016-877
765-18-000680-884

LA COMMISSION SCOLAIRE TRACY, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 1015, rue Saint-Pierre, Saint-Joseph-de-Sorel, district de Richelieu, J3R 1B3, partie demanderesse, contre JOHN KUZMOCHKA, domicilié et résidant au 89, Elizabeth Street, 2^e Floor, Toronto, province d'Ontario et JOHN SKALA, des mêmes lieux, parties défenderesses.

« Une partie de terre située sur le côté nord-ouest de la rue Saint-Pierre, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiel de la paroisse de Saint-Roch comme étant une partie du lot originaire numéro cent quarante-cinq (ptie 145), mesurant soixante-treize pieds et cinq centièmes de pied (73,05 pi) le long de la rue Saint-Pierre, sur une profondeur de cent pieds (100 pi) dans chacune de ses lignes latérales nord-est et sud-ouest, mesures anglaises et plus ou moins; bornée vers le

sud-est par la rue Saint-Pierre, vers le nord-ouest et le nord-est par autres parties dudit lot numéro 145 et vers le sud-ouest par une partie du lot numéro 159 dudit cadastre. Dans l'état où se trouve cet immeuble actuellement, avec toutes les bâtisses y érigées portant le numéro 874, rue Saint-Pierre, Saint-Roch, comté de Richelieu, circonstances, dépendances et toutes servitudes. »

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 15 120,00 \$ en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice, au bureau d'enregistrement, division de Richelieu, 46, rue Charlotte, Sorel, le MARDI DIXIÈME jour de MAI 1988 à QUINZE heures.

Le shérif,
FRANÇOIS GÉLINAS

Bureau du shérif
Cour provinciale
Sorel, le 9 mars 1988

55363

Saint-Maurice

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Maurice
Nos 410-05-000008-862
S. 410-18-000002-884
Et ITA - 1012-85 bref noté

CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE GRAND-MÈRE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 333, 5^e Avenue, Grand-Mère, G9T 2M2, district de Saint-Maurice, partie demanderesse, contre CLAUDE LAFORME, demeurant et domicilié au 1690, 13^e Rue, Grand-Mère, G9T 1V9, district de Saint-Maurice, partie défenderesse.

Désignation

« Un terrain situé en la ville de Grand-Mère, connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro cent vingt-huit (ptie 128) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore, mesurant, mesures anglaises et plus ou moins, quatre-vingt-dix pieds de largeur sur la profondeur de cent vingt pieds et borné en front par le chemin public (rang Saint-Olivier), en profondeur par le terrain de M. Maurice Houle ou représentants, vers le sud-est également par le terrain de M. Maurice Houle ou représentants et vers le nord-ouest par le terrain de dame Alphonse Houle; et

Un terrain situé en la ville de Grand-Mère, connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro cent vingt-huit (ptie 128) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore, mesurant, mesures anglaises et plus ou moins, deux cents pieds de largeur sur la profondeur de soixante-quinze pieds, et borné en front par les terrains appartenant à MM. Michel Hallé et Ovide Désaulniers ou représentants, en profondeur par le résidu du terrain du vendeur, d'un côté également par le résidu du terrain du vendeur et une partie du terrain de M. Gélinas, et de l'autre côté par le terrain de Mme Alphonse Houle; et

Un terrain situé en la ville de Grand-Mère, connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro cent vingt-huit (ptie 128) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore, mesurant, mesures anglaises et plus ou moins, cent dix pieds de largeur sur la profondeur de cent vingt pieds, et borné en front par la 15^e Rue, en profondeur par le résidu du terrain de M. Maurice Houle ou représentants, vers le nord-ouest par le terrain de M. Paul Jacques ou représentants et vers le sud-est par le terrain de M. Leclerc ou représentants.

Sauf et à distraire partie faisant l'objet d'une expropriation de la part du ministère des Transports et enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Shawinigan, en date du 5 novembre 1974, sous le numéro 49099.

Le tout sans bâtisse, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à mille cinq cent quatre-vingt-six (1 586,00 \$), ce qui est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation municipale de six mille cent dollars (6 100,00 \$) portée au rôle d'évaluation de la ville de Grand-Mère, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, soit en argent, soit par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Shawinigan, 212, 6^e Rue, Shawinigan, local 2.11, le ONZIÈME jour de MAI 1988 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
ME DANIELLE TREMBLAY

Bureau du shérif
Cour supérieure
Shawinigan, le 11 mars 1988

55346

Terrebonne

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-04-003667-855

SYLVIA LALONGE, résidant et domiciliée au 9827, Merritt, ville et district de Montréal, QC, partie demanderesse, contre LAURENT RIOUX, résidant et domicilié au 3320, Charles-Best, appartement 204, Laval, district de Montréal, QC, partie défenderesse.

« Un emplacement situé à Saint-Louis-de-Terrebonne, connu et désigné comme étant le lot numéro quatorze de la subdivision officielle du lot originaire 382 (382-14) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne; le tout sans bâtisse. Tel que le tout se trouve présentement, sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 1 905,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, rue de Martigny Ouest, bureau 4.03, Saint-Jérôme, QC, le QUATRIÈME jour de MAI 1988 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 8 mars 1988

55365

Trois-Rivières

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Trois-Rivières

No 400-05-000518-879

S. 400-18-000007-884

CAISSE POPULAIRE DE LOUISEVILLE, caisse régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant un bureau au 75, Saint-Laurent, Louiseville, district de Trois-Rivières, demanderesse, contre 2160-5498 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 311, Sainte-Marie, Louiseville, district de Trois-Rivières, défenderesse.

« 1. Un terrain situé en la ville de Louiseville, côté sud de la rue Sainte-Marie, désigné comme étant une partie du lot numéro six cent quatre-vingt-quinze (ptie 695) du cadastre officiel pour la ville de Louiseville, division d'enregistrement du comté de Maskinongé; mesurant quarante cinq pieds (45 pi) de largeur par quatre-vingt-quatre pieds (84 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins; borné en front, vers le nord, par la rue Sainte-Marie; en profondeur, vers le sud et d'un côté, vers l'est, par le terrain de la ville de Louiseville (ptie 695); et de l'autre côté, vers l'ouest, par le terrain de Gérard St-Cyr ou représentants (ptie 695); avec une maison dessus construite portant le numéro d'immeuble 311, rue Sainte-Marie, Louiseville, et toutes les autres constructions y érigées, circonstances et dépendances.

2. Un emplacement connu et désigné comme étant composé des parties des lots six cent quatre-vingt-quinze et six cent quatre-vingt-seize (ptie 695 et ptie 696) du cadastre officiel de la ville de Louiseville, division d'enregistrement de Maskinongé; mesurant quinze pieds (15 pi) de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-quatre pieds (84 pi); sans bâtisse.

A) La partie du lot 695 est bornée comme suit: en front, vers le nord, par la rue Sainte-Marie; en profondeur, vers le sud, par l'emplacement appartenant à la ville (ptie 695); d'un côté, vers l'est, par l'emplacement ci-après désigné (ptie 696); et de l'autre côté, vers l'ouest par l'emplacement, appartenant à Robert Déry ou représentants (ptie 695);

B) la partie du lot 696 est bornée comme suit: en front, vers le nord, par la rue Sainte-Marie; en profondeur, vers le sud, par l'emplacement, appartenant à la ville (ptie 696); d'un côté, vers l'est, par l'emplacement, appartenant à la ville (ptie 696); et de l'autre côté, vers l'ouest, par l'emplacement ci-haut désigné (ptie 695).

3. Un emplacement connu et désigné comme étant composé des parties des lots six cent quatre-vingt-quinze et six cent quatre-vingt-seize (ptie 695 et ptie 696) du cadastre officiel de la ville de Louiseville, division d'enregistrement de Maskinongé; mesurant soixante pieds (60 pi) de largeur sur une profondeur de quarante-deux pieds (42 pi); le tout plus ou moins et de mesures anglaises.

A) La partie du lot 695 est bornée comme suit: en front, vers le nord, par une partie du lot 695, appartenant à Robert Déry ou représentants; en profondeur, vers le sud, par une partie du lot 695, appartenant à Michel Geltman; d'un côté, vers l'est, par une partie du lot 696 ci-après désignée; et de l'autre côté, vers l'ouest, par une partie du lot 695, appartenant à Réal Lessard; avec la bâtisse dessus construite, servant d'entrepôt pour la ville;

B) la partie du lot 696 est bornée comme suit: en front, vers le nord, par une partie du lot 696, appartenant à Robert Déry ou représentants; en profondeur, vers le sud, par une partie du lot 696, appartenant à Robert Lemay ou représentants; d'un côté, vers l'est, par une partie du lot 696, appartenant à la ville de Louiseville; de l'autre côté, vers l'ouest, par une partie du lot 695 ci-haut désigné.

Les immeubles décrits en deuxième lieu et en troisième lieu, ci-dessus, sont sujets à des ententes avec la ville de Louiseville, de sorte qu'ils ne peuvent être employés que comme stationnement, tel qu'il appert entre autre des actes enregistrés à Louiseville, sous les numéros 122, 114 et 120, 584.

Et avec toutes les servitudes actives, passives, apparentes ou occultes pouvant affecter le sudit immeuble.

Incluant tous les meubles devenus immeubles par nature ou par destination. »

La mise à prix a été fixée à vingt-deux mille trois cent cinquante-huit dollars et quarante sous (22 358,40 \$), représentant 25 % de l'évaluation municipale, majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Maskinongé, 121, Petite-Rivière, Louiseville, le VENDREDI VINGT-NEUVIÈME jour d'AVRIL 1988 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNINE BOISVERT

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 9 mars 1988

55347

Ventes pour taxes, avis de publication

Municipalité régionale de comté de Francheville

Prenez avis que, conformément à l'article 1027 du Code municipal, la liste des immeubles à être vendus pour défaut du paiement des taxes sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Francheville a été publiée dans le quotidien « Le Nouvelliste » en date des 20 et 27 février 1988.

Trois-Rivières, le 7 mars 1988

055377

Le secrétaire-trésorier,
ROBERT BOUCHARD

Ville de Chibougamau

Avis public est donné par le soussigné que l'avis public ainsi que la liste des immeubles à être vendus à l'enchère publique le 16 mars 1988, à dix (10) heures pour le non-paiement des taxes municipales et scolaires ont été publiés au journal « La Sentinelle de Chibougamau » aux éditions du 24 novembre 1987 et du 8 mars 1988, conformément aux articles 511 et suivants de la Loi sur les cités et villes.

Chibougamau, le 10 mars 1988

55348

Le greffier de la ville,
JEAN FRASER, *avocat*

Erratum

Groupe Conseil Hydro Ressources inc.

— Erratum

Dans l'avis de délivrance d'un certificat de constitution publié à la *Gazette officielle du Québec* le 5 mars 1988, à la page 874, la huitième dénomination sociale aurait dû se lire « Groupe conseil Hydro Ressources inc. »

389

La Compagnie de Comédie musicale de Montréal (1987) inc.

L'avis de demande de dissolution publié par erreur à la *Gazette officielle du Québec* le 13 février 1988, à la page 612, doit être considéré comme n'ayant jamais été publié.

389

Municipalité de Saint-Paulin (lettres patentes)

Dans les lettres patentes concernant la fusion du village de Saint-Paulin, de la paroisse de Saint-Paulin et du canton d'Hunterstown publiées à la *Gazette officielle du Québec* le 27 février 1988, à la page 810, dans la première ligne le nom devrait se lire « village de Saint-Paulin » au lieu de « village de Saint-Paul ».

389

Caisse populaire de Maisonneuve c. Leblanc et al.

Dans l'avis de vente publié à la *Gazette officielle du Québec* le 19 mars 1988, à la page 1062, l'endroit de la vente devrait se lire « Bureau de la division d'enregistrement de Montcalm ».

55383









Un guide musclé

ça m'intéresse!



Le Guide de la consommation

664 pages
d'information
pour mieux contrôler
les pressions
de la consommation.

Guide de la
consommation
EQQ 24399-8

14,95 \$

En vente dans
la plupart des librairies
et autres points de vente.

Québec



Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

